

LE JOURNAL DES DÉPARTEMENTS

N°51 - Janvier 2026

**« Faire de l'Indre un
département choisi,
c'est ça l'attractivité »**

Marc Fleuret

Président du Conseil
départemental de l'Indre

**Dossier spécial –
Attractivité : construire
l'avenir des territoires**



**TotalEnergies produit
de l'électricité renouvelable
partout en France*.**

430 centrales solaires, éoliennes
et hydrauliques** permettent à TotalEnergies
de vous fournir aussi en énergie renouvelable.



TotalEnergies

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

*Excepté en Corse au 01/10/2024. **À fin août 2025.

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies intégrée mondiale de production et de fourniture d'énergies (pétrole et biocarburants, gaz naturel, biogaz et hydrogène bas carbone, renouvelables et électricité), et qui garde le cap de sa stratégie de transition.

En savoir plus sur totalenergies.com/fr/transition-energetique

TotalEnergies SE - Capital social : 5 516 463 857,50 euros - 542 051 180 RCS Nanterre. Siège social : 2 place Jean Millier - La Défense 6 - 92400 Courbevoie - France.

Des sondages innovants pour des analyses percutantes

A hand holding a magnifying glass over the text, symbolizing investigation and analysis.



Édito

Les départements : une chance pour la France, aujourd'hui plus que jamais

À défaut d'originalité, toute l'équipe du Journal des Départements se joint à moi pour vous adresser nos vœux les plus chaleureux pour une très belle année 2026 !

Vos retours le confirment : le Journal des Départements s'impose comme une référence et élargit sensiblement son lectorat. C'est pour nous une marque de confiance et de qualité, et nous vous en sommes infiniment reconnaissants.

En 2026, votre journal continue d'évoluer. À travers son rubricage, la diversité de ses intervenants et des sujets abordés, mais aussi grâce aux nouveaux formats que nous souhaitons explorer — notamment la vidéo —, nous voulons continuer à vous surprendre et à enrichir votre lecture.

Dans une année marquée par de fortes incertitudes budgétaires pour les départements, notre mission prend tout son sens : **mettre en lumière les initiatives locales et les actions concrètes des départements**. À nous de défendre la décentralisation et de promouvoir un certain « génie local par l'exemple », avec empirisme et pragmatisme, en valorisant l'engagement quotidien de celles et ceux qui font bouger la France.

Notre contribution au débat public, si modeste soit-elle, passe par **l'exemple, le terrain, le réel et la parole donnée à ceux qui agissent au quotidien**.

Toute la rédaction vous adresse ses meilleurs vœux, avec toute son énergie prête à déplacer des montagnes et à renverser tous les pessimismes !

Jean-Philippe Delbonnel,
Président du Groupe Delbo Presse
Rédacteur en chef du Journal des Départements

LA PHOTO DU MOIS



Un passage de relais au service des territoires

À gauche, Christian Poirer, président du Département du Nord, qui a accueilli la cérémonie des D d'Or, aux côtés de Jean-Philippe Delbonnel, président du groupe Delbo Presse. À droite, Florence Dabin, présidente du Département de Maine-et-Loire, qui accueillera la cérémonie des D d'Or en 2026.

La cérémonie des D d'Or met à l'honneur les initiatives, les projets et les femmes et les hommes qui font vivre et avancer les départements, en valorisant l'engagement public et l'innovation au service des habitants.

SOMMAIRE



Dossier spécial Indre

10

L'Indre, c'est un territoire de douceur et d'équilibre : des bocages du Berry aux vallées de la Creuse, des villages de caractère aux grandes demeures historiques, chaque paysage invite à la sérénité. Terre d'inspiration et de culture, marquée par l'empreinte de George Sand et un patrimoine vivant, l'Indre conjugue qualité de vie, nature préservée et projets d'avenir. Découvrez un département à taille humaine, authentique et accueillant, où l'on choisit de vivre autant que de venir.

Tribunes et Opinions

24

Chaque mois, le Journal des Départements ouvre ses colonnes aux élus et professionnels des territoires pour des prises de parole libres et sans filtre.

Dossier spécial – Attractivité

28

L'attractivité s'impose aujourd'hui comme un enjeu structurant pour les territoires. Elle recouvre des dimensions multiples : capacité à accueillir de nouveaux habitants, à répondre aux besoins en emploi et en santé, à valoriser un cadre de vie, à soutenir l'économie locale et à organiser un développement équilibré. À travers ce dossier spécial, le Journal des Départements propose un éclairage sur les politiques, stratégies et initiatives mises en œuvre par les départements pour renforcer leur attractivité, dans des contextes territoriaux variés.



34



35



47



59



71



75



84

Entreprises & Territoires

56

Ils innovent, s'engagent et façonnent la France de demain. Zoom sur ces acteurs économiques qui créent du lien et font rayonner nos territoires par leurs initiatives concrètes.

Les experts

61

Droit, RH, marketing territorial...Chaque mois des experts analysent l'actualité de leur domaine et nous donnent leur éclairage sur les Départements.

L'actu de vos départements

36

Le Journal des Départements
est une Marque du Groupe Delbo Presse
SAS au capital de 40 000,00€

SIÈGE SOCIAL
Grand Chambord
9 Impasse la Futaie
41220
La Ferté-Saint-Cyr

Président - Fondateur du Groupe
Jean-Philippe Delbonnel

Rédacteur en chef
Jean-Philippe Delbonnel

RÉDACTION - La Ferté-Saint-Cyr
info@delbopresse.com
T 02 46 91 50 61

N° ISSN : 2823-7536
Dépôt Légal à parution : Octobre 2025

PUBLICITÉ
Pour toute information ou demande
relative à des insertions publicitaires,
envoyez votre demande sur l'adresse
info@delbopresse.com en précisant
dans l'objet :
« Publicité LJD ».

MENTIONS LÉGALES
IRCS Orléans 900953415
Siret : 90095341500016
Code APE 5814Z .

Relations publiques
Les articles "Relations publiques"
publiés dans les magazines du Journal
des Départements sont rédigés par les
partenaires commerciaux.
Les opinions exprimées ainsi que les
illustrations utilisées dans ces articles
n'engagent que leurs auteurs.

CRÉDITS PHOTOS
Unsplash, Delbo Presse,
Département de la Seine-
Maritime

Toute reproduction,
représentation, traduction ou
adaptation qu'elle soit intégrale
ou partielle, quels qu'en soient
le procédé, le support ou le
média, est strictement interdite
sans l'autorisation expresse et
écrite par le magazine, sauf les
cas prévus par l'article L-122-5
du code de la propriété
intellectuelle.

Ont notamment participé à ce numéro
Mathilde Haas, Jean-Pierre Boisoteau, Jean-
Philippe Delbonnel, Marc Thébaud, Guillaume
Philipot, Lilou de Carvalho, Cory Boutet-Prieur,
Simon Houdebert, Bernard de Froment, Ludovic
Hamelin.

IMPRESSION DIFFUSION
Les magazines sont imprimés en
France chez Imprimerie à Réaction
41 rue du Bréteil
33320 Eysines.

Ils sont diffusés en publipostage ciblé
auprès des décideurs et remis à
l'ensemble des parlementaires et
aux entreprises ainsi que les
collectivités des départements
Français.

Après les municipales 2026, les départements pourront mieux comprendre leurs nouveaux élus

Par Arnaud Morin, Journaliste au Journal des Départements

A trois mois des élections municipales, l'Institut Quorum prépare ses futurs rapports sociologiques sur les élus locaux. Jean-Philippe Delbonnel, président de l'Institut, explique comment les départements pourront analyser les profils, attentes et priorités des maires après le scrutin, pour agir plus efficacement sur leurs territoires.

Journal des Départements : Monsieur Delbonnel, quel est l'enjeu pour les départements de connaître leurs nouveaux élus après les municipales ?

Jean-Philippe Delbonnel : Après chaque scrutin municipal, le paysage local se transforme. Certains maires se représentent, d'autres sont remplacés par de nouveaux profils issus de la société civile ou d'horizons différents. Pour un département, connaître précisément ses nouveaux élus est essentiel pour adapter ses politiques, anticiper les besoins des territoires et structurer le dialogue avec les communes. Nos rapports offrent une vision complète des élus, de leurs priorités et de leurs attentes vis-à-vis du département.

Que contiennent exactement vos rapports post-élections ?

Nos rapports sont **multidimensionnels et détaillés**. Ils incluent :

- Les caractéristiques sociodémographiques : âge, catégorie socio-professionnelle, canton, parcours professionnel et politique, couleur politique.

- Les priorités du mandat : domaines dans lesquels les maires souhaitent investir, comme la voirie, l'éducation, le développement économique, le social ou la transition écologique.
- La perception du rôle du département et les attentes concrètes de coopération.

Ces données permettent aux départements d'avoir un **portrait clair et actionnable de leurs élus**, afin de mieux orienter leurs politiques et d'optimiser la coordination avec les communes.

Comment ces analyses sont-elles utilisées concrètement ?

Plusieurs départements ont déjà mis en place ce type de projet avec nous. Une fois le rapport réalisé, nous organisons des restaurations et présentations devant les élus pour partager les résultats et initier un dialogue constructif. Cela permet aux départements de transformer les informations en décisions concrètes, de prioriser les projets et d'optimiser les actions locales dès le début du mandat.

Quels enseignements peuvent tirer les départements des profils des maires ?

Le profil des élus influence directement leurs priorités et leur vision du département. Les jeunes maires ou ceux issus de la société civile adoptent souvent des approches plus innovantes et pragmatiques. De même, les métiers et parcours des élus jouent un rôle déterminant : un maire issu du secteur médical portera un regard différent sur les politiques de santé qu'un élu issu du secteur économique ou de l'éducation. Ces nuances sont essentielles pour concevoir des politiques départementales efficaces et adaptées aux besoins locaux.

En quoi vos rapports post-élections apportent-ils une valeur que les départements ne pourraient pas obtenir avant le scrutin ?

Avant le scrutin, on ne connaît pas qui sera élu. Toute étude préalable serait spéculative et peu fiable. Après les élections, nous disposons d'une image exacte des nouveaux maires et de leurs profils. Nos rapports deviennent alors un outil stratégique : ils permettent aux départements de mieux comprendre les attentes des élus, de détecter leurs priorités et de construire un dialogue constructif.

“Nos rapports deviennent alors un outil stratégique”

Vous mentionniez que certains départements ont déjà testé ce type de projet. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Oui, plusieurs départements ont déjà collaboré avec nous pour produire ce type de rapport après leurs élections municipales. Ces départements ont pu organiser des présentations et restaurations devant leurs élus, ce qui a permis d'échanger directement sur les résultats et de mettre en place des actions concrètes adaptées aux priorités locales. L'expérience a montré que ces rapports **facilitent la coordination, renforcent le dialogue et améliorent l'efficacité des politiques territoriales.**

Ce type de projet peut-il être proposé à tous les départements ?

Absolument. Nous proposons à tous les départements de mettre en place ce dispositif après les municipales 2026 :

1. **Un sondage auprès de tous les maires élus** pour identifier leurs attentes, leurs projets et leur perception du rôle du département (maximum 20 questions).
2. **Un rapport sociologique complet** des nouveaux élus : âge, catégorie socio-professionnelle, canton, couleur politique, et priorités pour leur mandat.

Ces rapports peuvent ensuite être **restitués devant les élus**, transformant les informations en outil de pilotage stratégique pour chaque département. Cela permet de **préparer efficacement le dialogue et les politiques locales dès le début du nouveau mandat.**



Entretien avec Marc Fleuret, Président du Conseil départemental de l'Indre

*Dans un contexte où l'attractivité des territoires constitue un enjeu majeur pour les départements, le **Département de l'Indre** déploie une stratégie globale : culture, patrimoine, événementiel, sport et développement territorial.*

*Dans cette interview, **Marc Fleuret**, président du Département de l'Indre, revient sur les actions engagées, les projets structurants en cours et les perspectives à long terme pour le territoire.*

Monsieur le Président, l'attractivité est aujourd'hui un enjeu central pour les départements. Comment définiriez-vous l'attractivité de l'Indre, au-delà des chiffres et des indicateurs classiques ?

Faire de l'Indre un département choisi, c'est ça l'attractivité. Tout est une question d'équilibre. C'est un territoire où l'on peut concilier dynamisme et tranquillité, modernité et traditions. Ici, nous n'avons pas la mer ou la montagne, mais on y trouve une qualité de vie rare : des paysages intacts, une culture vivante, et une communauté soudée. C'est une vraie richesse et c'est ce qui attire ceux qui cherchent un territoire à taille humaine, où chaque projet a du sens. À cela s'ajoute un atout économique majeur : un coût foncier bas qui permet à chacun, particuliers, entreprises ou porteurs de projets, de s'installer et de se développer dans des conditions avantageuses.

L'Indre dispose d'un patrimoine naturel, culturel et historique remarquable. Quels sont, selon vous, les atouts qui font aujourd'hui la singularité du département dans le paysage touristique français ?

Nous avons d'abord de grandes figures historiques telles que George Sand et Talleyrand, qui nous permettent de faire valoir des sites touristiques importants comme le domaine de George Sand à Nohant et Gargilesse et le Château de Valençay, ce dernier a d'ailleurs dépassé les 100 000 visiteurs en 2025. Nous pouvons aussi compter sur la passerelle himalayenne que nous avons inaugurée en 2024, suspendue au-dessus des paysages préservés et uniques des bords de Creuse, qui attirent les amoureux de la nature. Et le département renferme même quelques pépites comme la Ferme-Théâtre de Bellevue, où les célèbres Bodin's proposent des animations qui rencontrent toujours un franc succès.





L'ÉCONOMIE

Le tourisme joue un rôle structurant dans l'attractivité globale d'un territoire. Comment le Département accompagne-t-il une stratégie touristique qui soit à la fois durable, qualitative et bénéfique aux habitants ?

Pour le Département de l'Indre, une stratégie touristique durable et inclusive repose sur deux convictions : la préservation de nos richesses naturelles et culturelles, et l'implication active des habitants comme premiers ambassadeurs du territoire.

Nous avons d'abord créé l'Agence d'Attractivité Indre en Berry en 2019, qui se concentre tout au long de l'année sur des actions qui développent l'attractivité du territoire. Accompagnement de nouveaux arrivants, de médecins, d'étudiants, participation à des salons pour promouvoir le territoire, campagnes de communication à travers la France... Tous les moyens sont utilisés pour faire connaître notre département et ses atouts, et accompagner les familles qui s'installent dans l'Indre.

Ensuite, nous avons misé sur l'engagement des Indriens eux-mêmes pour promouvoir leur territoire. Partant du constat que les meilleurs ambassadeurs d'un département sont ceux qui y vivent, nous avons créé le Club des Ambassadeurs de l'Indre. Ce dispositif permet aux résidents adhérents d'accéder gratuitement à plus de 20 sites touristiques majeurs (châteaux, musées, réserves naturelles) lorsqu'ils y accompagnent des visiteurs. Avec déjà 2 000 ambassadeurs, cette initiative renforce la fierté locale et dynamise la fréquentation des sites, tout en rendant le patrimoine accessible à tous.

Notre Fonds Patrimoine, accessible à guichet ouvert pour les collectivités, est également un outil clé pour sauvegarder notre héritage et soutenir les entreprises locales spécialisées. Les opérations publiques et privées accompagnées permettent de :

- Préserver des sites emblématiques (châteaux, églises, musées).
- Stimuler l'emploi local en alimentant les chantiers de restauration.
- Renforcer l'attractivité touristique grâce à un patrimoine valorisé.

Enfin, nous agissons pour protéger et valoriser nos Espaces Naturels Sensibles (ENS), qui sont un atout majeur d'attractivité à travers l'accompagnement des collectivités locales dans des projets favorisant la biodiversité. Ces actions permettent de préserver des paysages uniques, tout en offrant aux habitants et aux visiteurs des lieux de détente et de découverte respectueux de l'environnement.

Le projet INDRE 2030 dessine une trajectoire ambitieuse pour le territoire. En quoi cette stratégie contribue-t-elle à renforcer l'attractivité du département sur le long terme ?

C'est le moyen et le long terme qui ont été le point de départ de cette réflexion. Nous avons choisi d'adopter une vision globale et durable, en travaillant sur des projets qui ont une résonance pour l'ensemble du territoire. L'enjeu est d'attirer et de retenir les talents en agissant sur huit domaines clés : mobilité, formation supérieure, offre hospitalière, développement numérique, économie et agroalimentaire, réindustrialisation, tourisme et l'eau. Parmi les réalisations concrètes, nous pouvons évoquer notre soutien à l'École Internationale de Composition de Musique à l'Image qui a ouvert l'année dernière. Ce projet a été porté par Xavier Couture et Emmanuelle Gaume, et attire déjà des étudiants du monde entier dans la promotion de cette année.





La culture est un marqueur fort de l'identité de l'Indre. La figure de George Sand occupe une place particulière, notamment à travers la maison de Nohant et les événements qui lui sont consacrés. Que représente-t-elle aujourd'hui pour l'image et le rayonnement du département ?

George Sand reste un personnage central de notre histoire, et 2026 marquera le 150^e anniversaire de sa mort : une occasion exceptionnelle pour célébrer son héritage. Autour de cet événement, plus d'une centaine d'actions sont déjà programmées dans tout le département. Elles permettront de valoriser la littérature, l'histoire, les traditions, l'engagement et la condition des femmes, des thèmes chers à George Sand, toujours actuels.

Cet anniversaire sera aussi l'occasion d'un travail pédagogique et citoyen avec nos 52 jeunes élus du Conseil départemental des collégiens, pour leur transmettre les valeurs qu'elle incarnait. George Sand, républicaine et progressiste, a défendu des causes qui résonnent encore aujourd'hui : la valeur du travail, la place des agriculteurs, la protection de la nature et l'émancipation des femmes. Enfin, son lien avec Chopin, qui a composé une grande partie de son œuvre à Nohant, nous offre l'opportunité d'organiser des festivals de musique classique d'exception, renforçant encore l'attractivité culturelle de notre territoire.

« Soutenir l'entrée de George Sand au Panthéon représente une belle reconnaissance pour une figure majeure de notre patrimoine, mais aussi un coup de projecteur national sur l'Indre et sa capacité à honorer les grandes figures de l'histoire française. »

Vous soutenez, avec d'autres élus, la candidature de George Sand pour une entrée au Panthéon. Que dirait, selon vous, cette reconnaissance nationale de l'Indre et de sa capacité à porter de grandes figures de l'histoire française ?

Soutenir l'entrée de George Sand au Panthéon représente une belle reconnaissance pour une figure majeure de notre patrimoine, mais aussi un coup de projecteur national sur l'Indre et sa capacité à honorer les grandes figures de l'histoire française. Une telle décision permettrait de faire découvrir George Sand au grand public, d'augmenter la fréquentation de sa maison à Nohant et d'attirer davantage de visiteurs dans notre département, grâce à l'effet médiatique et touristique généré. Nous sommes tous unanimes, habitants comme élus, pour dire que sa dépouille doit rester à Nohant, où elle appartient, mais qu'un cénotaphe au Panthéon permettrait de renforcer son rayonnement tout en respectant sa mémoire. Ce serait aussi une occasion unique de remettre en lumière les valeurs qu'elle a portées : l'engagement républicain, la condition des femmes et la défense des agriculteurs.





L'Indre travaille sa séduction !

Comme nombre de départements ruraux, l'Indre connaît une érosion démographique depuis les années 70. Pour tenter de freiner cette érosion, le Conseil départemental a créé fin 2019 l'Agence d'attractivité de l'Indre (A2I). Sa mission: rendre l'Indre visible et séduisant auprès des touristes, des futurs habitants et des professionnels de Santé. Premier bilan: le regard sur l'Indre a positivement changé, et auprès de tous !

“Notre ruralité est hautement attractive”

“L'Agence d'attractivité de l'Indre (A2I) est une agence de marketing territorial” aime à rappeler Christian Bodin, chef d'entreprise et Président de l'A2I. “ On attend d'elle de la créativité, de l'audace, de l'innovation pour donner à notre image rurale affirmée une valeur hautement attractive”. Forte de 16 collaborateurs (avec un âge moyen de 38 ans), l'agence conçoit et anime les différentes stratégies marketing destinées à séduire chacune de ses cibles. Pour les touristes, elle agit principalement sous la marque “Berry province”, une marque de destination cofinancée par la Région Centre-Val de Loire et les Départements de l'Indre et du Cher. Cette marque est co-animée par les équipes de l'A2I et de l'agence Tourisme & Territoires du Cher.

Pour attirer de futurs nouveaux habitants, c'est du côté de l'Île de France que l'A2I déploie principalement ses actions: Salons, soirées “Indre à Paris”, campagnes digitales. “Hors région Centre, l'Île de France demeure le premier bassin pour l'accueil de touristes et de nouveaux arrivants sur le département” souligne Thierry Bluet, directeur de l'A2I.

Cette stratégie est renforcée par une autre démarche. Parce que les entreprises de l'Indre peinent à recruter, l'A2I s'est dotée, depuis 2022, d'outils marketing pour attirer dans l'Indre les compétences recherchées par les entreprises. Le site indre-emploi.fr, créé par l'agence avec Hellowork, recense 2 000 à 2 500 emplois à pourvoir immédiatement dans l'Indre.

Côté professionnels de Santé, l'agence fait le pari de séduire les étudiants en santé pour qu'ils viennent faire leurs stages dans l'Indre. “Notre stratégie consiste à implanter chez eux la graine de l'Indre, pour qu'elle germe afin de susciter l'envie de revenir faire un stage puis possiblement une période de remplacement et enfin envisager une installation” indique Christian Bodin. Et pour que cette graine germe, l'A2I l'arrose souvent et abondamment en développant une ingénierie d'accueil et d'accompagnement de “ses” étudiants. Pas un mois sans qu'un événement ne leur soit consacré.



Indre, premier producteur de bananes

Depuis l'automne 2025, l'Indre voit pousser des bananes sur tout son territoire !

L'Agence d'attractivité de l'Indre a lancé une campagne décalée, entièrement conçue en interne : « L'Indre, premier producteur de bananes ». L'objectif : encourager les 216 809 habitants à exprimer leur attachement au territoire et faire entendre une autre histoire que celle de la « diagonale du vide ». « En matière d'attractivité, il est important que chaque habitant, chaque acteur du territoire soit un ambassadeur convaincu et convaincant » affirme Thierry Bluet.

Déployée sur trois mois, en trois temps (intrigue, révélation, participation), la campagne transforme la chaleur de l'accueil et le sourire des habitants de l'Indre en « banane » devenant alors un symbole de fierté collective.

Cette campagne marque un tournant dans la manière dont un territoire rural comme l'Indre peut se raconter. La narration repose sur une idée simple et puissante : mettre les habitants au centre du récit, choisir un symbole universel et s'appuyer sur un dispositif mix-média équilibré mêlant affichage, digital, actions de terrain et une arrivée sur TikTok pour aller au-devant des plus jeunes. En combinant humour, émotion et identité, cette prise de parole renouvelle l'image du département, fédère une communauté autour d'un discours commun et pose les bases d'une dynamique de fierté durable.



2026, année George Sand

George Sand a fait du Berry le cœur de sa vie et de son œuvre. Décédée le 8 juin 1876, l'Indre en Berry va promouvoir ce 150ème anniversaire et les quelque 120 évènements recensés. A retrouver sur georgesand2026.com



GEORGE SAND, 150 ANS D'HÉRITAGE : UNE FIGURE MAJEURE AU CŒUR DE L'ATTRACTIVITÉ DE L'INDRE

Peu de figures littéraires entretiennent avec un territoire un lien aussi profond et durable que George Sand avec l'Indre. À l'occasion du 150^e anniversaire de sa disparition, le Département de l'Indre rend hommage à l'une des figures les plus marquantes de son histoire culturelle. Écrivaine majeure du XIX^e siècle, femme libre et pionnière de la littérature féminine, George Sand incarne un héritage dont la portée dépasse largement le champ littéraire pour s'inscrire dans une dynamique culturelle et territoriale durable.

Première femme du XIX^e siècle à vivre pleinement de ses écrits, George Sand occupe une place singulière dans l'histoire de la littérature française. Dans un monde des lettres largement dominé par les hommes, elle s'impose par la force de son talent, la richesse de son œuvre et la modernité de ses engagements. Romancière prolifique, elle aborde avec audace les grandes questions sociales, politiques et humaines de son temps, laissant une œuvre profondément ancrée dans son époque, mais toujours d'une étonnante résonance contemporaine.

Une figure pionnière et universelle

Au-delà de son œuvre, George Sand incarne une figure d'émancipation. Par son indépendance intellectuelle, ses choix de vie et son regard sur la société, elle ouvre la voie à une reconnaissance durable des femmes dans le champ culturel. Son héritage dépasse les frontières de l'Indre pour s'inscrire dans une histoire nationale et européenne, faisant d'elle une figure universelle de la littérature et de la pensée.

Cent cinquante ans après sa disparition, son œuvre continue d'être lue, étudiée et transmise. Cette permanence témoigne de la force d'un héritage qui conjugue création, liberté et humanisme, et qui constitue aujourd'hui un levier culturel structurant pour le territoire.

Nohant, un lieu de création et de rayonnement

L'histoire de George Sand est indissociable de l'Indre, et plus particulièrement de la Maison de George Sand, à Nohant. Cette demeure, devenue un lieu de mémoire emblématique, fut à la fois un refuge, un lieu de création et un espace d'échanges intellectuels.

C'est à Nohant que George Sand écrit une grande partie de son œuvre et reçoit de nombreuses figures du monde artistique et littéraire. Aujourd'hui ouverte au public, la maison constitue l'un des principaux sites culturels du département, attirant chaque année des visiteurs venus découvrir l'univers intime et créatif de l'écrivaine. Par son rayonnement, elle participe pleinement à l'attractivité culturelle et touristique de l'Indre, en inscrivant le territoire dans les grandes routes littéraires et patrimoniales françaises.

Un anniversaire pour faire vivre la mémoire

Dans le cadre de ce 150^e anniversaire, le Département de l'Indre a souhaité inscrire la commémoration de George Sand dans une démarche ouverte et accessible au plus grand nombre. Le public est ainsi invité à vivre une expérience culturelle originale à travers le Rendez-vous Féérique, organisé au Château Raoul, du 19 décembre 2025 au 4 janvier 2026.



Une reconnaissance portée au niveau national

L'hommage rendu à George Sand dépasse aujourd'hui le cadre départemental. À l'occasion de cet anniversaire, une démarche collective a été engagée afin de souligner l'importance de son œuvre et de son héritage à l'échelle nationale. Une délégation composée d'élus de l'Indre et du Cher a ainsi été reçue à l'Élysée par des conseillers spéciaux du président de la République, Emmanuel Macron, afin de défendre l'intérêt d'une éventuelle entrée de George Sand au Panthéon.

Cette initiative, portée notamment par le président du Département de l'Indre aux côtés d'autres élus, vise à rappeler la place majeure qu'occupe George Sand dans l'histoire littéraire et intellectuelle française. Sans préjuger de la décision finale, cette démarche témoigne d'une volonté partagée de faire reconnaître, au plus haut niveau, l'héritage d'une femme dont l'œuvre et les valeurs continuent d'éclairer notre époque.

FOCUS – GEORGE SAND AU CŒUR DE LA STRATÉGIE INDRE 2030

Figure emblématique du territoire, George Sand occupe une place clairement identifiée dans la stratégie Indre 2030, portée par le Département de l'Indre aux côtés de l'État et de ses partenaires. Parmi les actions structurantes du programme figure explicitement la valorisation du patrimoine sandien, reconnu comme un levier majeur de l'attractivité culturelle et touristique du département.

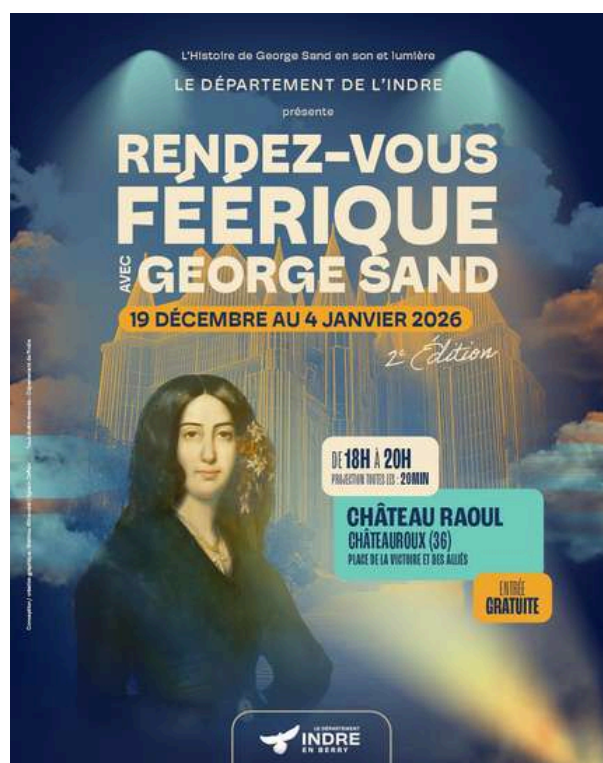
Dans ce cadre, la Maison de George Sand à Nohant, les événements culturels dédiés et les actions de médiation s'inscrivent dans une démarche globale visant à renforcer le rayonnement du territoire, à structurer une offre culturelle cohérente et à attirer un public sensible à la littérature, à l'histoire et au patrimoine.

Cette orientation contribue également à l'allongement de la durée de séjour des visiteurs et à une meilleure diffusion des flux touristiques sur l'ensemble du territoire.

Une figure au service de l'attractivité de l'Indre

Par son œuvre, les lieux qui lui sont associés et les événements qui lui rendent hommage, George Sand constitue aujourd'hui un repère culturel structurant pour le territoire. Son héritage participe à la construction d'une image forte de l'Indre, fondée sur la culture, la transmission et la profondeur historique.

Cette dimension contribue à attirer un public sensible à la littérature et au patrimoine, tout en favorisant une fréquentation culturelle inscrite dans la durée. George Sand devient ainsi un vecteur d'attractivité qui dépasse la simple commémoration pour s'inscrire dans une stratégie de rayonnement à long terme.



INDRE 2030 – UNE STRATÉGIE PARTAGÉE POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



Face aux mutations économiques, démographiques et sociétales à l'œuvre dans de nombreux territoires, le Département de l'Indre, aux côtés de l'État, a fait le choix d'une démarche structurée et collective. Avec Indre 2030, la collectivité départementale se dote d'un cadre stratégique clair pour accompagner les transformations du territoire et renforcer durablement son attractivité.

Lancière dans le cadre d'un partenariat étroit entre l'État, le Département, les communes et les acteurs socio-économiques, avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire, la stratégie Indre 2030 repose sur une articulation assumée entre vision de long terme, projets concrets et coopération territoriale. Pilotée par la SCET grâce au financement de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, cette démarche vise à dynamiser l'économie locale, améliorer les services rendus à la population et renforcer l'attractivité du département, tout en préservant le cadre de vie qui fait l'identité de l'Indre.

Pensée comme une véritable feuille de route, Indre 2030 ne se limite pas à une déclaration d'intentions. Elle propose une planification des grands projets à court, moyen et long terme, afin de donner de la lisibilité à l'action publique et d'accompagner les dynamiques existantes. Cette approche vise également à agir sur les enjeux démographiques, en renforçant l'attractivité du territoire pour les foyers actuels et à venir, à travers une amélioration continue de la qualité de vie.

La méthode retenue repose sur une démarche collective assumée. Indre 2030 a été construite avec l'ensemble des partenaires du territoire, dans une logique de coopération entre les différents niveaux de collectivités, les acteurs économiques et les services de l'État.

Cette approche partagée permet de croiser les regards, de mieux prendre en compte les spécificités locales et d'identifier des projets capables de produire des effets durables à l'échelle départementale, régionale et parfois nationale.

Une stratégie fondée sur l'écoute des habitants

Afin d'ancrer Indre 2030 dans les réalités du territoire, une étude a été menée auprès de **1 000 habitants** de l'Indre. Cette consultation a permis d'établir un panorama précis des attentes et des préoccupations des Indriens, et de conforter les orientations retenues dans la stratégie départementale.

Les résultats témoignent d'un attachement fort au territoire. **85 % des habitants se déclarent satisfaits de leur qualité de vie et 82 % se disent fiers de leur département**, traduisant un socle solide sur lequel s'appuie la stratégie Indre 2030. L'étude met également en évidence des priorités clairement exprimées, notamment en matière d'emploi, de services publics et de mobilités, ainsi qu'une attente forte de participation aux décisions publiques, exprimée par **trois habitants sur quatre**.

Ces enseignements ont directement nourri la définition des projets intégrés à Indre 2030. Les habitants ont également formulé des propositions concrètes pour renforcer l'attractivité du territoire, parmi lesquelles l'accueil de nouvelles entreprises, l'amélioration des transports, le renforcement des services publics et une meilleure valorisation du cadre de vie.

21 projets structurants pour transformer le territoire

Au cœur de la stratégie Indre 2030 figure un programme ambitieux de **21 projets structurants**, identifiés avec l'ensemble des partenaires institutionnels et socio-économiques. Ces projets s'inscrivent dans une planification progressive et cohérente, visant à soutenir le développement du territoire sur la durée.





Ce programme repose sur un engagement financier global de 100 millions d'euros sur cinq ans, mobilisés conjointement par l'État, le Département et la Région. Les projets sont organisés autour de huit thématiques prioritaires, reflétant les grands enjeux du territoire : les mobilités, la formation supérieure, l'offre hospitalière, le développement numérique, l'économie et l'agroalimentaire, la réindustrialisation, le tourisme et la ressource en eau.

Cette structuration thématique permet d'aborder de manière transversale les enjeux économiques, sociaux et environnementaux, tout en favorisant des projets à fort potentiel de rayonnement.

Des projets concrets au service de l'attractivité

Indre 2030 se traduit par des projets emblématiques illustrant la diversité des leviers mobilisés. Dans le domaine du numérique et de la réindustrialisation, un acteur majeur étudie notamment l'acquisition d'un terrain de 195 hectares sur la ZAC d'Ozans à Châteauroux, en vue de l'implantation d'un data center d'envergure. Ce projet vise à répondre à la croissance des besoins en infrastructures cloud, notamment liée à l'essor de l'intelligence artificielle, tout en renforçant l'attractivité industrielle et technologique du département.

La stratégie Indre 2030 accorde également une place importante à la formation et à l'attractivité des talents. L'installation de l'École internationale de composition de musique à l'image dans les anciens locaux de la pépinière d'entreprises de Châteauroux enrichit l'offre de formation spécialisée, tout en contribuant au développement d'un écosystème culturel et numérique innovant.

Dans le secteur agroalimentaire, l'accompagnement du développement de la laiterie de Varennes illustre la volonté de soutenir les filières locales. La modernisation des installations a permis d'augmenter significativement les capacités de production, de répondre à la demande en lait de consommation et de consolider l'emploi local.

Le tourisme constitue un autre levier majeur de la stratégie.

Le projet « Cap 2026 », centré sur la rénovation et l'agrandissement du sanctuaire Notre-Dame de Pellevoisin, vise à améliorer les conditions d'accueil des pèlerins et à valoriser le patrimoine religieux du département, tout en contribuant au développement de l'économie touristique locale.

Une feuille de route opérationnelle et partenariale

Au-delà de ces projets, Indre 2030 se décline à travers un programme opérationnel de 21 actions, couvrant des domaines essentiels tels que les mobilités du quotidien, la sécurisation de la ressource en eau, la téléphonie mobile, l'offre hospitalière, la réindustrialisation, l'économie agroalimentaire, la formation supérieure et la valorisation du patrimoine.

Cette feuille de route traduit la volonté de passer des orientations stratégiques à l'action concrète, en s'appuyant sur des partenariats étroits entre l'État, les collectivités et les acteurs économiques. Elle illustre également l'ambition partagée de faire de l'Indre un territoire capable d'expérimenter, d'innover et de répondre aux défis contemporains par des solutions adaptées à ses spécificités.

Indre 2030, un territoire en mouvement

À travers Indre 2030, le Département de l'Indre affirme une vision claire et assumée. Loin de toute résignation face aux défis démographiques ou économiques, la stratégie repose sur une dynamique collective, fondée sur la concertation, l'investissement et la mise en œuvre de projets structurants.

En articulant vision stratégique, projets concrets et mobilisation des acteurs du territoire, Indre 2030 offre un cadre lisible et mobilisateur pour renforcer l'attractivité du département. Plus qu'un horizon figé, cette démarche constitue une dynamique évolutive, appelée à s'adapter au fil des projets et des partenariats, au service d'un territoire en mouvement et tourné vers l'avenir.



LE CHÂTEAU DE VALENÇAY, UN JOYAU PATRIMONIAL AU CŒUR DE L'ATTRACTIVITÉ DE L'INDRE

Situé au nord du département, le Château de Valençay s'impose comme l'un des sites patrimoniaux les plus emblématiques de l'Indre. Par son architecture remarquable et son histoire étroitement liée aux grandes figures de l'histoire de France, il constitue un marqueur fort de l'identité départementale et un atout majeur de son attractivité touristique.

Dominant la vallée du Nahon, le château mêle avec élégance les styles Renaissance et classique. Son histoire débute au XVe siècle avec la famille d'Estampes, avant de connaître un tournant décisif au début du XIX^e siècle, lorsque Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord en devient propriétaire. Diplomate de premier plan et figure centrale de la vie politique européenne, Talleyrand fait de Valençay une résidence prestigieuse, lieu de réception et de négociation, conférant au site une dimension historique et symbolique qui dépasse largement le cadre local.

Un site patrimonial vivant et accessible

Aujourd'hui encore, cette histoire singulière irrigue l'expérience de visite. Les intérieurs préservés et les collections d'époque témoignent du raffinement du lieu et plongent les visiteurs dans l'atmosphère d'une demeure de pouvoir et de représentation. À l'extérieur, le parc paysager offre un cadre de promenade et de découverte particulièrement apprécié, associant jardins à la française, espaces boisés et équipements de loisirs.

Le domaine accueille un public large et diversifié, mêlant amateurs de patrimoine, familles et visiteurs de passage. Cette capacité à conjuguer exigence patrimoniale et accessibilité contribue à faire du Château de Valençay un site vivant, pleinement inscrit dans la dynamique touristique du territoire.

Un moteur majeur de l'attractivité touristique départementale

Au-delà de sa valeur patrimoniale, le Château de Valençay joue un rôle central dans l'attractivité touristique du département. Avec près de 113 000 visiteurs accueillis chaque année, il constitue le site touristique le plus fréquenté de l'Indre et l'un des principaux vecteurs de flux touristiques vers le territoire.

Cette fréquentation, composée de visiteurs français et étrangers, confirme la capacité du site à capter des publics bien au-delà du bassin local et à inscrire l'Indre dans les grands itinéraires culturels nationaux.

Pour de nombreux visiteurs, Valençay constitue le premier point de contact avec le département, jouant un rôle de porte d'entrée vers la découverte d'autres richesses patrimoniales, naturelles et culturelles du territoire.

Par son rayonnement, le château participe activement à la construction de l'image du territoire. Il contribue à positionner l'Indre comme une destination culturelle à part entière, fondée sur la qualité de son patrimoine, la singularité de son histoire et un art de vivre apprécié des visiteurs.



Un impact économique et territorial structurant

La fréquentation du Château de Valençay génère des retombées directes et indirectes pour l'économie locale. Elle soutient l'activité des commerces, des hébergements touristiques, des restaurants et des services de la ville de Valençay et de ses environs. Le site constitue également un vecteur d'emplois locaux, notamment dans les domaines de l'accueil, de la médiation culturelle, de l'entretien du patrimoine et de l'animation touristique.

À travers la valorisation du Château de Valençay, le Département de l'Indre affirme une politique patrimoniale conçue comme un levier d'attractivité, de développement touristique et de dynamisation des territoires. En investissant dans l'entretien, l'animation et la promotion de ce site emblématique, la collectivité renforce l'attractivité du territoire tout en préservant un héritage historique d'exception.

Cette approche s'inscrit dans une vision de tourisme durable et équilibré, où la fréquentation touristique bénéficie à l'ensemble du territoire et participe à la qualité de vie des habitants.

Un emblème du rayonnement et de l'identité de l'Indre

Au fil des années, le Château de Valençay est devenu bien plus qu'un site touristique : il est un véritable emblème du département. Sa notoriété, associée à la figure de Talleyrand, confère à l'Indre une visibilité particulière et renforce son attractivité auprès d'un public sensible à l'histoire, au patrimoine et à la culture.

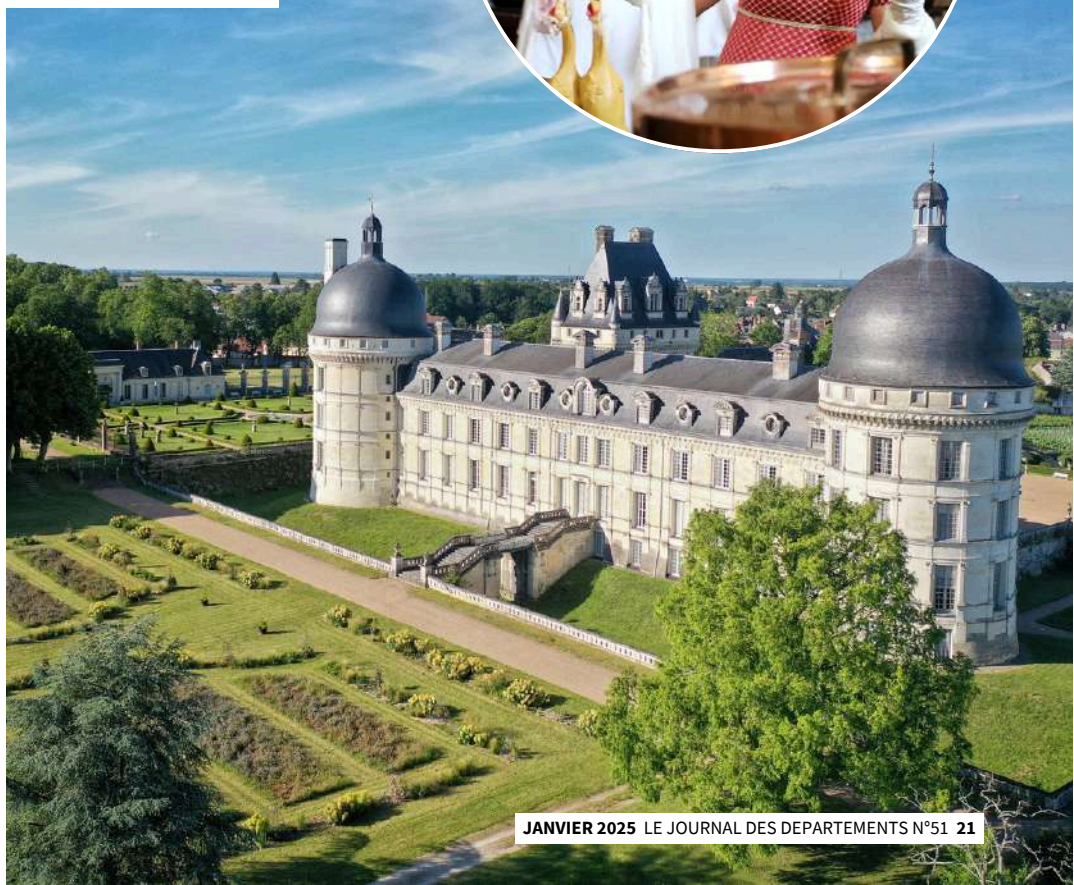
Mobilisé dans les actions de promotion du territoire, le château incarne une image d'excellence patrimoniale et culturelle. Il participe à une stratégie d'attractivité fondée sur l'authenticité et la valorisation des atouts propres au département, sans renier son identité ni son équilibre territorial.

FOCUS – LE CHÂTEAU DE VALENÇAY DANS LA STRATÉGIE INDRE 2030

Site patrimonial majeur du département, le Château de Valençay s'inscrit pleinement dans la stratégie Indre 2030, portée par le Département de l'Indre aux côtés de l'État et des partenaires territoriaux. Cette démarche identifie le patrimoine comme un levier structurant de l'attractivité et du développement touristique.

Dans ce cadre, le Château de Valençay figure parmi les sites appelés à évoluer afin de renforcer leur contribution à l'économie touristique du territoire. La stratégie prévoit notamment la création d'un pôle d'hébergement et de restauration au sein du domaine, ainsi qu'une valorisation renforcée de l'histoire de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord. Ces orientations visent à enrichir l'expérience des visiteurs, à favoriser l'allongement de la durée de séjour et à consolider la place de Valençay comme destination touristique à part entière.

À travers ces perspectives, le Château de Valençay incarne pleinement l'ambition d'Indre 2030 : faire du patrimoine un moteur durable d'attractivité, de rayonnement et de développement territorial pour l'Indre.



la Cathédrale Saint-Corentin à Quimper

Au cœur de Quimper, capitale historique du Finistère, s'élève la majestueuse Cathédrale Saint-Corentin. Plus qu'un simple édifice religieux, elle est le témoin silencieux de siècles d'histoire, un lien entre la foi des habitants et l'art gothique qui a façonné la Bretagne. Chaque pierre raconte des histoires de dévotion, de résilience et de création artistique, faisant de ce monument un véritable joyau patrimonial.

Histoire et architecture

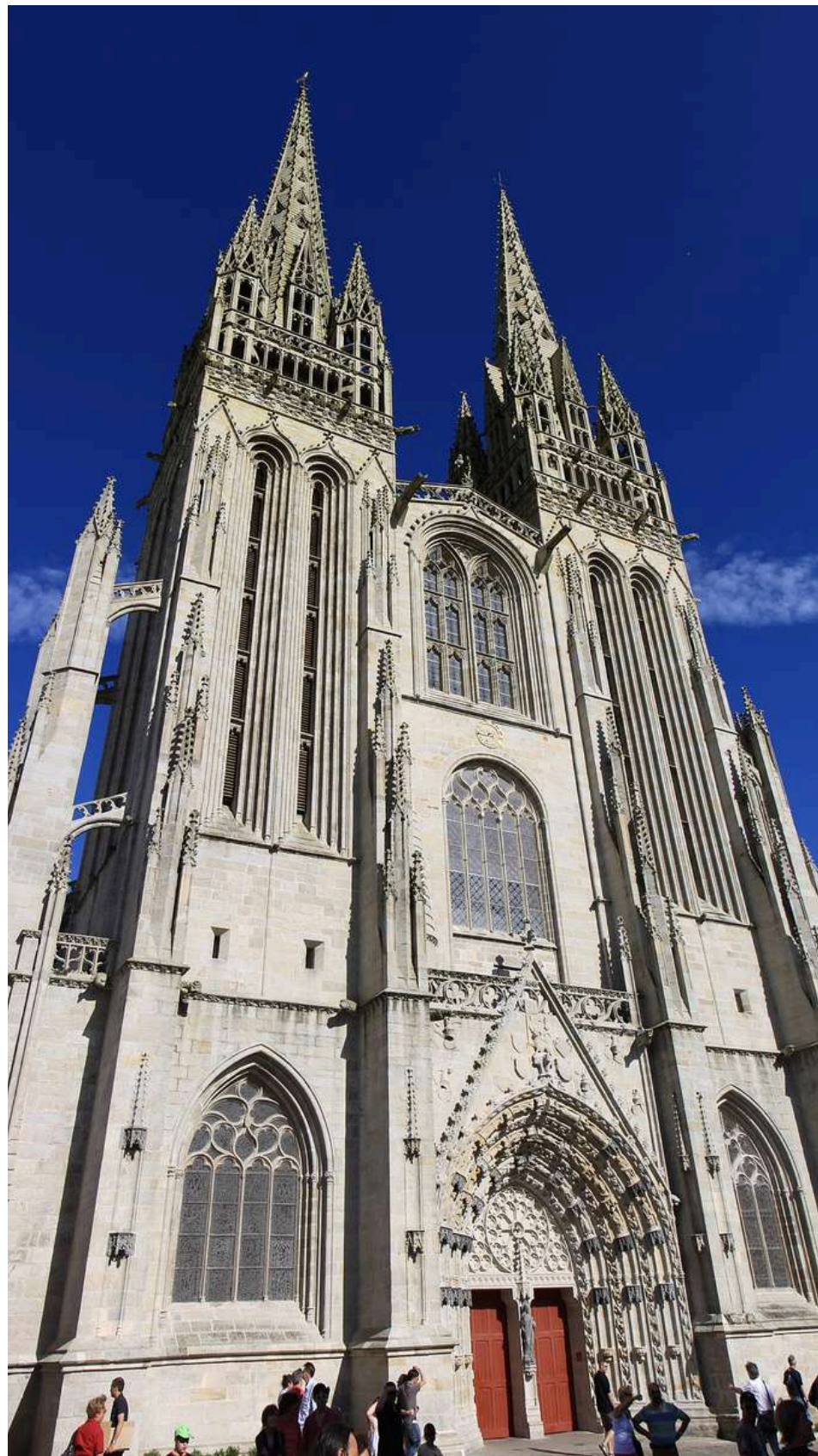
La construction de la cathédrale s'étend du XIII^e au XVI^e siècle, ce qui explique la richesse et la diversité de son style gothique, mêlant influences flamboyantes et rayonnantes. Elle est dédiée à Saint Corentin, premier évêque de Quimper, reconnu pour sa sainteté et ses miracles. La flèche de 76 mètres, visible de loin, domine la ville et symbolise la foi qui a traversé les âges. À l'intérieur, les vitraux du XV^e siècle illuminent la nef de couleurs éclatantes, retraçant des épisodes bibliques et la vie des saints bretons.

Anecdotes et faits marquants

La cathédrale a traversé des épreuves : pillages, guerres de religion, incendies. Chaque restauration a laissé sa trace, ajoutant à l'âme unique du lieu. Une anecdote notable : les cloches, fondues au XVII^e siècle, continuent de rythmer la vie de Quimper, et la légende raconte que leur son protecteur a préservé la ville de tempêtes dévastatrices.

Héritage et mémoire

Aujourd'hui, Saint-Corentin n'est pas seulement un lieu de culte ; elle est le cœur battant du patrimoine quimpérois. Les visiteurs y découvrent non seulement la grandeur de l'architecture gothique, mais aussi un symbole de continuité culturelle. La cathédrale accueille concerts, expositions et cérémonies, rappelant que derrière ses pierres se cache une vitalité vivante, un pont entre le passé et le présent.



Les Assises Nationales de l'Accès aux Soins 2026 se tiendront en Meuse

La 3^e édition des Assises Nationales de l'Accès aux Soins aura lieu cette année à La Barroise, dans la ville de Bar-le-Duc, en Meuse. Cet événement est organisé par Le Groupe Delbo Presse en partenariat avec E-Meuse Santé et le Département de la Meuse.

La santé demeure une des premières préoccupations des Français. La santé, ou plus précisément l'accès aux soins pour 81 % de nos concitoyens. Selon le Baromètre de l'Institut Quorum.

Au 1^{er} janvier 2022, la France comptait 229 000 médecins, généralistes et spécialistes, soit une densité de 340 médecins pour 100 000 habitants. Concernant les généralistes, ce chiffre s'établit à 121 médecins en moyenne pour 100 000 habitants (141 en 2010).

Le Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM), indique que 99 457 médecins généralistes étaient en exercice en France au 1^{er} janvier 2023, un chiffre en baisse constante depuis l'année 2012. Cette baisse du nombre de généralistes sur l'ensemble du territoire, entraîne une augmentation du nombre de patients sans médecin traitant.

En effet, entre 2017 et 2021, le taux de patients de plus de 17 ans sans médecin traitant est passé de 9,8% à 11%, touchant ainsi près de 6 millions de Français, dont une partie souffrant d'affections chroniques. Ces chiffres traduisent une réalité nationale où certains territoires vivent une situation réellement dramatique avec, dans certains cas, des densités d'une cinquantaine de médecins pour 100 000 habitants.

Et cette situation ne va pas s'améliorer dans les années à venir. Le CNOM estime, qu'en 2025, les généralistes qui exercent de façon régulière ne seront plus que 81 912. Plus d'un quart d'entre eux ont plus de 60 ans, ce qui risque d'accentuer la diminution de leur nombre dans les années à venir, avec des médecins à la recherche d'un meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

Ces chiffres recouvrent, selon les territoires, des réalités diverses pour un même constat : les Français ne savent plus à quels saints se vouer pour se faire soigner ! Le sujet touche maintenant quasiment toute la France.

Les collectivités, font preuve de trésors d'inventivité pour pallier le manque de médecins ou pour attirer des professionnels de santé sur leur territoire.

Télémédecine, maison de santé pluri professionnels, aide à l'installation, bourses pour les étudiants, salariat...

Les Assises nationales de l'accès aux soins vont permettre de partager les dispositifs mis en place dans les territoires, de rencontrer les différents acteurs concernés, collectivités, professionnels de santé, étudiants en médecine ou entreprises grâce à des ateliers, tables-rondes et au village des solutions.

Des Assises pour trouver des solutions locales, plutôt que des théories nationales !

Julien DIDRY - Vice Président du conseil Départemental de la Meuse (à gauche), Jérôme DUMONT - Président du conseil départemental de la Meuse (au centre), Jean-Philippe DELBONNEL Fondateur et Président du groupe Delbo presse (à droite)



Le Général Hubert BONNEAU, Directeur général de la Gendarmerie nationale, a récemment écrit un livret « Défendre la Nation, Protéger la Population ».

Propos recueillis par Simon HOUDEBERT



La Gendarmerie nationale, sous votre impulsion, a réalisé un livret "Défendre la Nation, Protéger la Population". Quelles raisons ont motivé votre choix ?

Si j'ai souhaité ce livret, c'est d'abord pour mieux faire comprendre le modèle original et singulier de la Gendarmerie, qui est trop méconnu selon moi. Ce modèle repose sur deux piliers fondamentaux, l'état militaire et le maillage territorial, et sur leur articulation. Car l'un ne va pas sans l'autre : si on rabote l'un des deux, c'est toute la Gendarmerie qui boite, voire qui trébuche... Forgé par l'histoire, ce modèle n'en est pas moins parfaitement adapté aux exigences de notre époque, car il est la garantie de notre réactivité et de notre présence au plus près de la population en tous points du territoire, en tous temps et en toutes circonstances. J'en suis profondément convaincu. C'est lui qui façonne ce que nous sommes, c'est-à-dire une force armée de couverture des territoires, au service de l'État et de la population. Par conséquent, le livret vient aussi expliquer notre ambition collective pour à la fois répondre aux défis d'aujourd'hui et préparer l'avenir. Je crois vraiment que, pour bien remplir nos missions et nous adapter aux évolutions, on doit sans cesse s'interroger sur ce que nous sommes et sur ce que nous devons être. C'est tout l'enjeu de ce livret.

La Gendarmerie nationale est un partenaire important des collectivités locales, surtout dans les territoires ruraux. Comment pourrait évoluer cette collaboration dans les années qui viennent ?

La collaboration entre la Gendarmerie nationale et les élus locaux constitue un pilier majeur de l'action publique dans les territoires, d'autant plus essentiel dans un contexte de transition et de mutations sociales et environnementales. La signature récente de la convention nationale entre la Gendarmerie et l'Association des maires de France (AMF) marque une étape décisive : elle formalise et renforce un partenariat ancien en structurant davantage le partage d'informations, l'appui aux maires dans l'exercice de leurs responsabilités en matière de sécurité, ainsi que la coordination opérationnelle lors des crises ou situations de tension. Dans le prolongement de cette dynamique, un projet de convention avec l'Association des maires ruraux de France (AMRF) vient répondre aux spécificités des espaces ruraux, où l'isolement géographique, la rareté des services et l'évolution des conflictualités requièrent un lien particulièrement étroit entre élus et forces de sécurité. Ces cadres partenariaux consolident un dialogue permanent fondé sur la confiance, les échanges et la connaissance fine des réalités locales.

Ils permettent de mieux anticiper les risques, d'améliorer la lisibilité de l'action publique et de garantir une réponse plus réactive et proportionnée aux attentes des citoyens. Dans l'avenir, au regard des défis croissants qui touchent l'ensemble des territoires ruraux, cette collaboration ne pourra qu'être consolidée et renforcée.

On relève de plus en plus de cyber attaques touchant notamment les collectivités locales. Quels conseils pouvez-vous donner pour se prémunir de tout risque en la matière ?

Les collectivités territoriales font actuellement face à plus de 1000 infractions numériques par an. Ce volume important illustre la pression constante qui s'exerce sur nos institutions locales. Elles sont régulièrement ciblées par une grande variété d'acteurs malveillants : groupes hacktivistes cherchant à perturber l'action publique, organisations spécialisées dans les rançongiciels...

Les collectivités sont des cibles attractives pour ces cybercriminels, notamment parce que leurs budgets dédiés à la sécurisation des systèmes d'information restent parfois limités, alors même qu'elles gèrent des services essentiels et manipulent une quantité importante de données sensibles. Si, dans de nombreux cas, les dommages constatés demeurent contenus, l'impact potentiel sur la continuité du service public peut être sévère : interruptions prolongées du fonctionnement administratif, mise en danger de données personnelles d'usagers, voire reventes de bases de données sur des forums clandestins. Les attaques par rançongiciels, en particulier, peuvent provoquer des paralysies longues et coûteuses. C'est précisément pour faire face à ces menaces que la gendarmerie renforce en permanence son action, en déployant des capacités d'enquête spécialisées, en accompagnant les collectivités victimes et en menant un travail de prévention de proximité pour élever leur niveau de protection numérique.

En matière de prévention, nous agissons naturellement en étroite coordination avec l'ANSSI et le commandement du ministère de l'Intérieur dans le cyberspace (COMCYBER-MI) pour renforcer la logique de cyber résilience de nos territoires.

Nos équipes collaborent également avec les CSIRT (Computer Security Incident Response Team) territoriaux, les préfectures et les centres de gestion pour créer un réseau de protection cohérent et décentralisé. Pour répondre directement à votre question, je dirai que les élus doivent tout d'abord veiller à la bonne sensibilisation des agents de leur collectivité. En effet, la majorité des attaques réussissent lorsque la vigilance d'un collaborateur est trompée. Le risque le plus important pour les communes, ce sont les campagnes de phishing qui vont produire des compromissions de compte et des escroqueries, avec un préjudice financier et juridique important. Parmi les bonnes pratiques simples à mettre en œuvre figurent l'emploi de mots de passe forts, unique et secret ; la séparation des usages professionnels et personnels des outils informatiques des agents.

J'invite également les élus à solliciter le dispositif « Mon Aide Cyber » porté par l'ANSSI. Ce n'est pas un simple conseil, c'est un soutien opérationnel, gratuit, et conçu par des professionnels qui connaissent les menaces parce qu'ils les combattent chaque jour.

Des gendarmes « Aidants » y participent et peuvent intervenir gratuitement sur demande des maires et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour réaliser un diagnostic rapide de leur sécurité numérique.

La base de cette sécurité numérique restant le maintien à jour des logiciels métiers, l'usage d'antivirus et de pare-feu et une bonne politique de sauvegarde de données, régulièrement testée.

Parallèlement, le COMCYBER-MI pilote la conception et la diffusion du MOOC Sency-crise, disponible en ligne : un outil pédagogique conçu pour former à la gestion et à la conduite de crise cyber, avec des scénarios réalistes. En effet, le risque cyber doit être intégré dans le plan de continuité d'activité des services des collectivités, identifiés comme critiques, puis testé par des exercices.

La gendarmerie se tient aux côtés des élus et ne se contente pas de répondre aux attaques : elle les anticipe. En 2025, nos services ont détecté et neutralisé des campagnes de rançongiciels ciblant des collectivités, déjoué des tentatives de fraude aux virements, et protégé des infrastructures sensibles.

Quels sont les grands défis auxquels sera confrontée la Gendarmerie nationale dans les années à venir ?

Aujourd'hui, l'environnement stratégique se durcit et le pays connaît un vrai point de bascule. En plus de la délinquance du quotidien qui préoccupe la population, nous sommes confrontés à des menaces extérieures et à l'action de proxys sur notre territoire, à la criminalité organisée et à l'aggravation des radicalités violentes. De plus en plus poreuses et interpénétrées, ces menaces nécessitent qu'on les appréhende ensemble, dans une conception stratégique. C'est ce qu'on s'efforce de faire, car c'est dans leurs interactions que réside le principal danger pour la souveraineté et la cohésion nationales. En tant que force armée de couverture des territoires, c'est le devoir de la Gendarmerie d'y apporter une réponse efficace et cohérente. Permettez-moi d'insister tout particulièrement sur la criminalité organisée, qui est pour nous une priorité absolue. C'est la mère de toutes les batailles, tout ou presque en découle. Les risques de déstabilisation du pays qu'elle provoque ont atteint un niveau inédit. Il ne s'agit plus d'une économie souterraine, mais bien d'une vraie économie parallèle, qui tue, détruit des familles et des communautés, mine des territoires entiers. Les narcotrafics se sont généralisés partout, avec les violences et les autres trafics qui leur sont associés, sur fond de banalisation de la consommation, d'augmentation de la demande et d'explosion de l'offre. En plus de la surveillance des points d'entrée et des flux, on cible donc les écosystèmes criminels où la loi est remise en cause et où la primauté de l'État est contestée. Toute notre action de PJ a été restructurée autour de trois grands objectifs. D'abord, on doit avoir une vision plus complète et affinée des dossiers, grâce à un travail d'analyse et de traitement dans la profondeur. Ensuite, on met l'accent sur les liens entre la délinquance du quotidien et la criminalité organisée. Enfin, le but est de changer de braquet en travaillant plus sur les individus que sur les faits, et donc en ciblant les délinquants d'habitude. L'Unité nationale de Police judiciaire (UNPJ) que nous avons créé vient compléter ce cadre d'action, en apportant à notre dispositif une plus grande cohérence et en venant appuyer les unités de terrain, notamment sur le haut du spectre.



A portrait of Agnès Buzyn, a woman with shoulder-length brown hair and blue eyes, wearing a dark blue blazer over a light blue shirt. She is sitting at a table with her hands clasped, looking directly at the camera with a slight smile. The background is a blurred interior with warm, golden lights.

INTERVIEW

**Entretien avec
Agnès Buzyn,**
Professeure de médecine et
ancienne Ministre de la Santé

Dans votre ouvrage, vous abordez plusieurs aspects du système de santé en France. Quelle est, selon vous, la principale réforme nécessaire pour garantir une meilleure équité d'accès aux soins ?

Le système de santé fait face à des défis sans précédent : vieillissement de la population, essor des maladies chroniques, coût des innovations et des traitements au long cours, pénurie de professionnels, inégalités d'accès aux soins géographiques ou financières. Il nécessite une transformation en profondeur, des organisations territoriales plus efficaces permettant des parcours fluides pour les malades chroniques et âgés entre la ville et l'hôpital, le secteur médico-social et entre professionnels impliqués dans les prises en charges. Il nécessite aussi qu'on reconnaisse et que l'on valorise la qualité des soins, leur pertinence, le temps nécessaire aux coopérations interprofessionnelles et tous ceux qui s'engagent sur des objectifs de santé publique ou d'accès au soin. Aujourd'hui l'allocation des ressources aux professionnels et aux hôpitaux fondés sur le nombre d'actes et l'activité n'est pas incitative à ces changements de pratique et ne sert donc pas la transformation.

Les territoires ruraux sont souvent confrontés à un manque de professionnels de santé. Quelles solutions proposez-vous pour attirer davantage de médecins et d'infirmiers dans ces zones ?

Les jeunes professionnels de santé, notamment libéraux, s'installent de plus en plus tardivement, en moyenne vers l'âge de 35 ans pour les jeunes médecins. De plus, aujourd'hui près de 70% des jeunes médecins sont des femmes. Il convient donc de rendre les territoires plus attractifs pour l'installation des familles. Sur le plan professionnel, ils recherchent un exercice plus collectif, en maison de santé ou centre de santé pluriprofessionnel, et souvent même un exercice salarié. Toutes les actions permettant aux professionnels en formation de découvrir ces territoires au cours de leurs études sont à privilégier et c'est en cela que les collectivités territoriales ont à un rôle à jouer pour leur faciliter les transports et l'hébergement notamment. Enfin, il ne faut pas négliger les incitations financières qui sont aujourd'hui à la disposition de l'État pour favoriser l'accès aux soins.

Dans le livre, vous évoquez un « vieillissement de la population » et une hausse des affections de longue durée — quelle est, selon vous, la principale faiblesse de notre système actuel face à ces évolutions ?

Mon livre met l'accent sur le vieillissement rapide et massif de la population, phénomène observé partout dans le monde. Nous avons gagné 16 ans d'espérance de vie en deux générations. En 2040, 7 millions d'entre nous auront plus de 80 ans et on comptera plus de cent mille centenaires. C'est une chance. Cet acquis a été obtenu grâce aux progrès médicaux et à notre hygiène de vie mais nous exposons à des maladies chroniques et à une perte d'autonomie. Cette dernière n'est pas inéluctable puisqu'elle est souvent due à un mauvais état de santé préalable. Une politique de prévention primaire qui jouerait sur les grands déterminants de santé que sont l'alimentation, la sédentarité et les addictions, réduirait considérablement le poids des maladies chroniques et le risque de perte d'autonomie précoce (avant 90 ans). Une telle politique de prévention et de promotion de la santé devrait aujourd'hui être une priorité nationale dans toutes les politiques publiques. Elle ne peut pas reposer que sur le système de santé ou les professionnels.



Il faut une implication très large de tous les acteurs de la société pour favoriser l'activité physique ou une alimentation saine. Avoir des trottoirs qui permettent de marcher, des pistes cyclables ou des transports en commun, réduire les aliments transformés dans les cantines scolaires ou d'entreprise, favoriser l'éducation à la santé dès le plus jeune âge, concerne autant les collectivités, les entreprises, l'école et les ministères.

Pensez-vous que les nouvelles technologies, comme la télémédecine, peuvent compléter l'offre de soins dans les territoires isolés ?

La télémédecine est un outil qui a ses avantages et ses limites. Elle est un recours non-négligeable dans les départements souffrants de désertification médicale puisqu'elle permet une intervention rapide d'un professionnel en cas d'inquiétude, mais elle ne peut en elle-même compenser une offre de soin suffisante car elle favorise le nomadisme médical. Certaines spécialités se prêtent plus à la téléconsultation que d'autres par exemple la psychiatrie, spécialité où les pénuries se font sentir dans tous les territoires. Dans ces territoires, il ne faut pas négliger aussi le rôle que peuvent avoir d'autres professionnels de santé pour certaines prises en charge de maladies chroniques ou pour des actions de santé publique, comme les infirmiers de pratique avancée (IPA) ou les pharmaciens le font aujourd'hui. C'est l'évolution pluriprofessionnelle que j'appelle de mes vœux dans ce livre.

Faut-il, selon vous, une refonte de la gouvernance du système de santé ? Si oui — quel modèle prioriseriez-vous ?

Le système de santé doit s'adapter aux enjeux du 21^e siècle tel qu'il a été conçu. L'évolution des dépenses de santé n'est plus aujourd'hui soutenable. La transformation du système et des modes de financement devient une urgence si l'on veut préserver notre modèle assurantiel et égalitaire. La Mutualité Française vient dans ce contexte de lancer des États Généraux de la Santé et de la Protection Sociale. De nombreux think tanks réfléchissent aujourd'hui à proposer de nouveaux modèles aux futurs candidats à l'élection présidentielle. Mon livre explore un nouveau mode d'allocation des ressources, tant à l'hôpital qu'en ville, et de partage des responsabilités entre l'Assurance Maladie obligatoire et les complémentaires.

Dossier spécial – Attractivité : construire l'avenir des territoires

L'attractivité s'impose aujourd'hui comme un enjeu structurant pour les territoires. Elle recouvre des dimensions multiples : capacité à accueillir de nouveaux habitants, à répondre aux besoins en emploi et en santé, à valoriser un cadre de vie, à soutenir l'économie locale et à organiser un développement équilibré.

À travers ce dossier spécial, le Journal des Départements propose un éclairage sur les politiques, stratégies et initiatives mises en œuvre par les départements pour renforcer leur attractivité, dans des contextes territoriaux variés.





ATTRACTIVITÉ

La marque « Produit des Deux-Sèvres », une évidence ?

Les Deux-Sèvres, c'est d'abord un Département dynamique de 375 000 habitants, qui incarne un art de vivre champêtre que les Français recherchent aujourd'hui. Le marais poitevin, notre fleuron touristique, est un élément emblématique qui attire chaque année 1,4 million de visiteurs et auquel la future Maison du Marais, un de nos grands projets, offrira un rayonnement supplémentaire.

Les Deux-Sèvres, c'est donc un art de vivre, c'est une terre où l'on prend le temps d'apprécier, de déguster, de savourer, de se faire plaisir, en barque ou à vélo, avec simplicité.

S'installer dans les Deux-Sèvres, c'est vivre dans une ruralité heureuse, animée, chaleureuse.

De l'industrie à la campagne, des terres de bocages aux mutuelles de Niort, le département présente de nombreuses facettes qui se complètent, à la fois proche de la mer et connecté à Paris par le TGV.

Les Deux-Sèvres, ce sont aussi de bons produits du terroir, élaborés par des femmes et hommes engagés, qui font notre fierté. Il y a, près de deux ans, le Département déclarait sa flamme au bon goût et son soutien à l'alimentation locale, en créant la marque « Produit des Deux-Sèvres » pour les mettre en valeur.

Cette marque fait évidemment écho à la place majeure de l'agriculture dans notre histoire, notre territoire, notre identité. Notre calendrier est cadencé par ses saisons et ses rendez-vous agricoles comme la foire de l'élevage et de la gastronomie de Parthenay ou Capr'inov à Niort.



Les agriculteurs animent cette ruralité, la font vivre, ils dessinent nos paysages, entretiennent notre campagne. La « **Petite France Agricole** », c'est le surnom des Deux-Sèvres. Ce poids de l'agriculture s'illustre au travers de ses 6 500 exploitations, avec une grande diversité de productions : élevages bovins, volailles, maraichages, céréales, arboricultures... et surtout son statut de premier producteur de lait de chèvre.

Produit des Deux-Sèvres, que retrouve-t-on derrière cette marque ?

Bien vivre et bien manger, c'est la promesse des Deux-Sèvres, avec une gastronomie, un terroir qui invitent à la convivialité. Ici on partage autour de la table de nombreux mets et produits reconnus par des signes de qualité et des labels.

“Produit des Deux-Sèvres” regroupe des producteurs et des transformateurs. Les produits marqués sont d'une grande variété : produits bruts (pièces découpées, légumes frais, légumineuses, œufs, beurre ...) mais aussi transformés (jus de fruits, fromages, farine, biscuits, plats préparés, brioches...). Il s'agit de producteurs engagés pour la qualité et l'environnement avec de nombreux labels représentés : Agriculture Biologique, Haute Valeur Environnementale, AOC Beurre Charentes Poitou, IGP Oie Anjou, AOC Mothais sur feuille, Bleu Blanc Cœur, Label Rouge Parthenaise ... Ces producteurs sont répartis sur tout le territoire deux-sévrien.

Pour trouver les produits de la marque, rien de plus simple ! Le site produitdesdeuxsevres.fr regroupe les producteurs sur une carte interactive avec toutes les informations nécessaires pour prendre contact.





Deux ans après son lancement, quel bilan faites-vous de cette marque ?

Aujourd'hui, avec plus de 1100 produits déjà référencés et une cinquantaine de producteurs impliqués, la marque s'est imposée et est recherchée. Elle s'est invitée à la table des consommateurs deux-sévriens, mais aussi de nos visiteurs.

Impliquer toute la chaîne de la fourche à la fourchette est essentielle dans cette démarche.

Avec plus de 40% de produits locaux dans les assiettes des collégiens, les chefs des restaurants scolaires sont engagés depuis longtemps dans l'approvisionnement local. Ils ont même imaginé des recettes simples et savoureuses à retrouver sur le site produitdesdeuxsevres.fr. L'idée est évidemment d'éduquer au goût, aux produits de saison, et de mettre en avant les produits des Deux-Sèvres. Dès le plus jeune âge, il faut inculquer ces valeurs.

Notre ambition est évidemment d'inciter tous les habitants à faire le choix de nos produits, en particulier, nos restaurateurs qui doivent avoir le « réflexe Deux-Sèvres ». Une première initiative a été lancée par l'emblématique chef du restaurant L'Adress à Bessines, David Seguin. Il a lancé le premier menu marqué « Produit des Deux-Sèvres ». Nous espérons qu'ils seront nombreux à suivre son exemple.

Dans quelle mesure, la marque répond-elle à une attente forte des habitants ?

L'alimentation locale, de qualité, diversifiée, durable, est un enjeu très important pour nos habitants. Cet engagement se concrétise pour le Département par notre Projet Alimentaire Territorial qui a été adopté, il y a deux ans. C'est un projet collectif avec de très nombreux partenaires : l'Etat, les Chambres consulaires, les collectivités territoriales, les acteurs de la distribution et de la restauration. Plusieurs objectifs sont visés : développer les filières existantes, éduquer au goût et aux saveurs, valoriser les produits locaux, lutter contre la précarité alimentaire. Nous devons permettre aux plus fragiles de bien se nourrir.

En France, 85 % des consommateurs se déclarent prêts à favoriser les produits alimentaires issus d'une production locale. Cette référence géographique constitue un repère porteur de sens pour les consommateurs puisque plus de 50 % d'entre eux accordent une grande importance au lieu de production et de transformation. La marque Produit des Deux-Sèvres s'inscrit pleinement dans cette recherche.

Notre marque est attribuée à un produit. Son obtention est soumise à des conditions strictes qui garantissent le lien entre le produit et le territoire. Parmi les exigences, on retrouve : le siège social dans le département, 50 % du produit en masse qui est d'origine deux-sévrienne, la valorisation et la transformation au sein de notre territoire.

Quel est le rôle du Département dans cette démarche ?

Le Département a été l'initiative de la création de la marque. Il a agréé les acteurs dans cette démarche. Il porte la communication et le suivi administratif.

Un site internet a été créé pour donner une pleine visibilité à ces produits locaux. C'est une véritable vitrine digitale. Nos producteurs et nos agriculteurs ont du talent. Nous les aidons à le partager au plus grand nombre.

Nous avons utilisé l'affichage de notre réseau abribus, mené des campagnes sur les réseaux sociaux pour faire connaître notre marque sur l'ensemble du territoire. Nous mettons à disposition des éléments de communication (affiches, étiquettes...) pour identifier les produits dans les magasins, épiceries, petites, moyennes et grandes surfaces...

Nous avons évidemment notre stand au Salon International de l'Agriculture à Paris où a été lancée la marque, il y a deux ans. Nous participons à des événements grand public et des salons professionnels dans les Deux-Sèvres.

La marque est une belle réussite pour révéler notre territoire et en donner toute sa saveur.

Seaquarium Institut Marin

Un acteur engagé au service du littoral et du territoire gardois

Au cœur du Grau-du-Roi, le Seaquarium Institut Marin s'impose comme une institution phare du littoral gardois. Né d'un projet municipal visionnaire, pensé à l'origine comme une association dédiée à la protection du patrimoine marin, il est aujourd'hui une **Société Publique Locale (SPL) détenue à 90 % par la commune du Grau-du-Roi, 5% par la Communauté des Communes Terre de Camargue.**

Une gouvernance publique qui garantit une vocation d'intérêt général, loin des logiques de rentabilité immédiate : aucun dividende n'est versé, et l'ensemble des ressources est réinvesti dans les missions scientifiques, pédagogiques et environnementales du site.

Un acteur majeur du tourisme durable

Avec plus de 400 000 visiteurs en 2024, le Seaquarium s'impose comme le deuxième site le plus visité du département, juste après le Pont du Gard. Ce succès, construit sans subventions, repose sur une montée en puissance financée exclusivement par les revenus des entrées ainsi que par les achats des visiteurs passant par la boutique, qui contribuent directement au développement du site. Loin d'être un simple lieu de visite, le Seaquarium est devenu au fil du temps un exemple du tourisme durable dans la région. En conjuguant attractivité, transition énergétique, éducation et sensibilisation, il illustre comment un équipement public peut être à la fois moteur économique et acteur environnemental exemplaire.

Fidèle à sa mission d'intérêt général, le Seaquarium Institut Marin place l'accessibilité au cœur de son action : conscient de la hausse du coût de la vie, le site s'engage depuis plusieurs années à maintenir et développer une politique tarifaire plus inclusive, ouverte à tous les publics : groupes scolaires, centres sociaux, familles nombreuses, étudiants, jeunes publics ou encore personnes en situation de handicap.

Depuis son ouverture en 1989, cette institution incarne une vision : celle d'un développement touristique raisonné, ancré dans la connaissance et la protection du monde marin. Sur un littoral fragile, soumis aux pressions climatiques et humaines, le Seaquarium agit comme un trait d'union entre les enjeux écologiques et le dynamisme territorial.

La Méditerranée, un trésor à préserver

Le Seaquarium rappelle sans cesse l'importance d'un patrimoine naturel exceptionnel : **la Méditerranée abrite 10 % de la biodiversité mondiale**, tout en ne représentant que **2 % de la surface maritime de la planète**. Cet écosystème unique, riche et menacé, constitue le cœur du projet éducatif et scientifique du site.

Expositions immersives, parcours pédagogiques, dispositifs interactifs : tout est pensé pour susciter la curiosité, éveiller les consciences et donner envie d'agir.





Le nouveau bassin consacré aux Aires Marines Protégées, inauguré en 2025, en est l'exemple le plus récent. Véritable espace d'expérimentation, il offre aux visiteurs une expérience sensorielle et éducative inédite autour des enjeux de préservation du littoral méditerranéen.

Une mission d'intérêt général, dans et hors les murs

L'action du Seaquarium dépasse largement les murs de ses 3 000 m² d'exposition.

Depuis plus de 15 ans, son **pôle médiation et sciences participatives** mène des suivis naturalistes sur le littoral gardois : observation des hippocampes, étude des herbiers de zostères, inventaires de la biodiversité sableuse ou encore marquage des requins peau bleue en Méditerranée.

Ces programmes, réalisés en partenariat avec des chercheurs, des institutions scientifiques et des laboratoires, contribuent à la connaissance et à la protection concrète du milieu marin.

Depuis 2018, le Seaquarium part aussi en mer : ses équipes embarquent en voilier pour des expéditions en Méditerranée, afin d'observer, filmer et documenter la biodiversité locale. De ces missions naissent des films documentaires et des actions pédagogiques partagés avec le grand public et les scolaires, prolongeant ainsi la mission du Seaquarium hors les murs.

Un centre de culture scientifique tourné vers l'avenir

Avec ses 350 espèces d'animaux, ses 40 aquariums et ses 3 millions de litres d'eau, le Seaquarium Institut Marin est à la fois un lieu d'émerveillement et de transmission. Les espaces emblématiques – Le tunnel sous la mer, le Requinarium, l'Imaginarium, Plastic Invasion, dédié à la pollution plastique ou encore le tout nouveau bassin pédagogique sur les Aires Marines Protégées – traduisent un engagement clair : celui de sensibiliser à la fragilité des océans par la découverte et la fascination.

Un nouveau cap pour 2028

Fort de 36 années d'histoire, le Seaquarium prépare déjà l'avenir. Son prochain grand projet, prévu à l'horizon 2028, est un agrandissement majeur de la structure intégrant une muséographie avec de nouveaux espaces pédagogiques et immersifs. Ce nouvel agrandissement incarnera la continuité d'une ambition : celle de renforcer la transmission des connaissances et de consolider la place du Seaquarium comme acteur central de la transition écologique sur la transition écologique en Occitanie.



Un modèle de gestion publique et durable

En choisissant le modèle de la SPL, le Seaquarium a su démontrer qu'un équipement public pouvait conjuguer **autonomie économique et intérêt général**.

Sans subventions, sans pression d'actionnaires, le site réinvestit ses résultats dans ses missions : protéger, sensibiliser et transmettre.

Une gouvernance au service du bien commun qui participe activement à l'attractivité du territoire.

Une fierté gardoise, un patrimoine vivant

Institution scientifique, moteur touristique, acteur éducatif : le Seaquarium Institut Marin concentre toutes les dimensions d'un **acteur territorial engagé**. À travers ses actions, il contribue à faire rayonner le Grau-du-Roi, le Gard et la Méditerranée, prouvant qu'un modèle public local peut allier excellence, innovation et durabilité.

C'est en mêlant science, pédagogie et développement local, que le Seaquarium Institut Marin s'impose plus que jamais comme **un acteur in situ et ex situ**, au service de la connaissance et de la protection des océans pour les générations futures.

En Loir & Cher, l'efficacité de la stratégie #markterr de Be LC

Le Loir & Cher regorge d'atouts, naturels et architecturaux – mais pas seulement. Ses qualités remarquables en font un département idéal pour s'installer : situation géographique enviable à deux pas de Paris, à 3 heures de la mer ou de la montagne, un immobilier accessible, des pôles d'excellence, des petites et grandes entreprises, un cadre de vie incomparable, des activités culturelles et sportives variées, des festivals de qualité.

Autant d'atouts trop méconnus, selon Philippe Gouet, président de l'agence Be LC et du Conseil départemental de Loir-et-Cher : « *Nous sommes restés discrets trop longtemps. Notre territoire est vivant, il est vibrant d'énergies qui ne demandent qu'à œuvrer en synergie pour préparer demain.*

C'est la raison pour laquelle Be LC porte l'ambition du Loir & Cher en fédérant les acteurs de l'attractivité, en impulsant une fierté d'appartenance au territoire, en prospectant la main d'œuvre indispensable à la pérennité de nos entreprises et en valorisant la qualité de vie dont nous faisons l'expérience au quotidien »

Une démarche hybride qui porte ses fruits

Le cœur de cible de Be LC ? Les jeunes actifs et les familles en recherche d'un cadre de vie équilibré (et d'un job !) pour allier épanouissement personnel et professionnel. L'agence est devenue experte en hospitalité liée à la mobilité professionnelle, les résultats sont parlants. En alliant communication digitale et accueil par l'humain, chaque année, 150 familles sont accompagnées dans leur installation pro et perso par l'agence.

Des dispositifs d'accompagnement et de séduction efficaces

En plus de ses actions de prospection et de communication, l'agence déploie différents outils complémentaires, dont Jobpack Loir & Cher ou encore Job Conjoint et travaille en intra avec les acteurs du territoire.

Jobpack Loir & Cher est une formule d'accompagnement au recrutement clé en main, pensée pour les recruteurs. Le principe : la structure recrutante offre un « Jobpack Loir & Cher » à son candidat pour le séduire en amont d'un process de recrutement ou pour faciliter son installation en Loir & Cher. Be LC est le contact unique du candidat (accompagnement à la relocation, coffret d'accueil, intégration au réseau événementiel du Loir & Cher, accompagnement de son conjoint). Le candidat perçoit sa valeur pour l'employeur et peut aisément se projeter dans sa future et nouvelle vie sur le territoire.

Job Conjoint Loir & Cher est un dispositif d'accélération de l'insertion professionnelle du conjoint en Loir & Cher, basé sur un réseau de plus de 40 acteurs de l'emploi. A ce jour, Be LC a accompagné 160 conjoints !

La synergie avec les acteurs locaux est essentielle : plusieurs projets et dispositifs de communication et de partenariat ont vu le jour ces dernières années, tous pilotés par Be LC et portés par une présidence proactive :

- Une campagne de communication « De Touristes à Loir & Chériens » visant à séduire les touristes pour les inciter à s'installer en Loir & Cher : 120 partenaires pour l'édition 2025, près de 700 contacts dont 75 prospects qualifiés
- Une campagne d'attractivité médicale intra Loir & Cher « Pour votre santé, Jouez la carte de la famille » avec pas moins de 10 contacts professionnels de santé ayant un projet d'installation
- Une appropriation par chacun de la marque territoriale « #fiersduloiretcher »



©G. Ninon



Le Loir et Cher : un territoire qui relève le défi de l'attractivité médicale !

Face aux enjeux nationaux de démographie médicale, le Loir & Cher a fait de l'accueil des professionnels de santé une priorité. Il a confié à l'agence d'attractivité Be LC les missions d'attirer, accompagner et fidéliser les futurs et jeunes praticiens, dans la ligne de son plan d'action stratégique « Le 41 en Bonne santé ». Les résultats sont là : 40 professionnels de santé accompagnés par le pôle santé de Be LC s'installent sur le territoire chaque année.

Ma Box Stage© en Loir & Cher : favoriser la venue en stage des étudiants pendant leur formation

Parce que la question de l'attractivité médicale se travaille dès les études, Be LC va à la rencontre des étudiants en santé dans les écoles de la région Centre-Val de Loire. L'agence leur présente les nombreux atouts du territoire et propose un accompagnement sur-mesure via son dispositif Ma Box Stage© :

- aide à la recherche de logement à tarif préférentiel,
- mise à disposition gratuite de véhicules
- allocation de stage et bourse d'études,
- welcome pack personnalisé,
- activités de découvertes du territoire après la journée de stage
- mise en réseau avec les étudiants en santé de toutes spécialités, maîtres de stage et acteurs du territoire

Avec Ma Box Stage©, l'objectif est clair : permettre une immersion réussie en Loir & Cher, créer une expérience positive et donner envie de revenir !

Un guichet unique pour accompagner remplaçants et futurs installés

Deux autres dispositifs sont proposés aux professionnels de santé : Ma Box Rempla© et Ma Box Instal'©, au travers desquels Be LC joue un véritable rôle de guichet unique pour les professionnels de santé en recherche de projet.



Selon le souhait d'exercice du praticien — remplacement, installation, libéral ou salarié, cabinet ou structure hospitalière — Be LC écoute, conseille et propose des opportunités ciblées partout dans le département.

Pour favoriser la prise de décision, des journées d'immersion peuvent être organisées avec le(la) conjoint(e) et la famille : découverte des lieux d'exercice, rencontre des équipes locales, visite des écoles, exploration du cadre de vie ... Un accompagnement professionnel et personnel en amont qui rassure et facilite les démarches.

Une mobilisation collective au service de la santé

En Loir & Cher, l'attractivité médicale est un enjeu partagé. Be LC fédère les acteurs du territoire pour agir ensemble et répondre de manière concrète aux attentes des étudiants et jeunes médecins. Ainsi, des logements de fonction vacants au-dessus des agences bancaires du Crédit Agricole Val-de-France ont été transformés en colocations d'appartements pour les internes et remplaçants. D'autres logements communaux en colocation émergent également sur plusieurs communes du territoire. Chacun se mobilise pour renforcer l'attractivité.

Toujours innover et activer de nouveaux leviers

L'une des forces de la stratégie Be LC, c'est sa capacité à conjuguer actions de terrain et communication impactante. Au-delà de l'accompagnement individualisé proposé aux professionnels de santé, l'agence imagine des dispositifs différenciants qui marquent les esprits et expérimentent de nouveaux leviers de prospection.

Dernière née : la campagne « Pour votre santé, jouez la carte de la famille », lancée au printemps. Inspirée du jeu des 7 familles, elle détourne ses codes pour encourager chaque Loir-et-Chérien à devenir ambassadeur de son territoire. « Dans la famille médecin, je voudrais votre neveu », « Dans la famille dentiste, je voudrais votre cousine »... Chacun peut contribuer à rapprocher un futur praticien du territoire, qu'il s'agisse d'un ami, d'un membre de sa famille ou d'une connaissance.

À fin juin 2025, plus de 150 praticiens accompagnés pas à pas par Be LC ont finalisé leur projet d'exercice en Loir-et-Cher. Une stratégie audacieuse, ancrée dans le terrain et le lien humain, qui donne des résultats concrets !

Dans la famille
médecin
je voudrais votre
neveu

POUR L'AIDER À
S'INSTALLER
EN LOIR & CHER,
PARTAGEZ L'INFO !

Jouez la carte de la famille !

Be LC
Agence d'attractivité
de Loir & Cher

sante@attractivite41.fr
Ici, nous gérons l'installation
des professionnels de santé



L'esprit d'équipe : pari gagnant pour la Creuse

Depuis 2020, sous la bannière L'Esprit Creuse, le Département a engagé une politique d'accueil et d'attractivité pour améliorer l'image du territoire et attirer de nouvelles populations. Mais ce qui distingue la Creuse des autres territoires, c'est son choix assumé du collectif : unir les forces locales pour construire une dynamique territoriale.

Qui ne connaît pas l'adage : seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ? Dès la création de la marque territoriale L'Esprit Creuse, le Conseil départemental a travaillé main dans la main avec des partenaires institutionnels, culturels, associatifs et sportifs pour bâtir une identité commune. Ce faire-ensemble est devenu la marque de fabrique du territoire et un étendard commun.

Le pari est réussi : depuis 2023, les dix EPCI du département sont fédérés dans un réseau d'accueil commun, aux côtés de groupements d'employeurs. Ce réseau agit comme une porte d'entrée unique pour les nouveaux habitants, offrant information, mise en relation et accompagnement. « Nous avons des outils communs, un discours partagé et des messages élaborés ensemble », souligne Emilie Rousseau, chargée de mission accueil-attractivité. Des réunions mensuelles permettent d'échanger sur les profils des futurs installés, l'actualité et les événements à venir.

Mais la force du collectif ne s'arrête pas aux collectivités : tiers-lieux, Creuse Tourisme, bailleur social Creusalis, chambres consulaires... Tous contribuent à rassembler les compétences clés (emploi, logement, vie associative) pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.

« L'objectif est de rassembler toutes les compétences du territoire en matière d'accueil et d'attractivité afin de faciliter une mise en relation rapide », précise Nicolas Neyret, chargé de mission attractivité et relations entreprises.

Chaque année, des week-ends immersifs sont organisés sur différents territoires, en partenariat avec les EPCI et de nombreux acteurs locaux. Tables rondes, rencontres, visites... Tout est pensé pour montrer une organisation structurée et réactive.

« Lors du dernier week-end immersif, un recrutement a eu lieu en moins de 24 heures », se réjouit Emilie Rousseau. Grâce à ce travail collectif, les nouveaux arrivants trouvent rapidement les bons interlocuteurs et bénéficient d'un accompagnement fluide. Et le travail porte ses fruits puisque 70 installations se sont concrétisées grâce à cet effort collectif.

Depuis 2024, la dynamique s'est renforcée dans un autre domaine : la santé. Face aux déserts médicaux, un réseau santé a vu le jour, réunissant ARS, CPAM, professionnels de santé, CPTS, MSP, URPS, Ordre et centres hospitaliers, animé par le Département.

Avec le Plan Santé, guichet unique et aides départementales, la Creuse parle d'une seule voix. Cette unité s'est illustrée lors d'une opération séduction organisée à l'automne dernier à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris, où les acteurs creusois ont présenté ensemble les opportunités du territoire. « Malgré les difficultés que rencontrent les territoires dans le recrutement de professionnels de santé, personne n'a prêché pour sa paroisse : le message était collectif », insiste Emilie Rousseau. Une preuve supplémentaire que l'union fait la force.

Attitude Manche : une ambition collective au service de l'attractivité

Depuis 2017, Attitude Manche, l'agence d'attractivité du département, fédère les forces vives du territoire pour renforcer l'attractivité touristique et résidentielle de la Manche. Depuis l'origine le principe d'une gouvernance partagée public/privé a été instituée, représentative des dynamiques à l'œuvre. Avec plus de 450 adhérents, l'agence pilote une démarche de marketing territorial collective, co-construite et innovante pour mieux accompagner les grandes transitions démographiques, économiques et environnementales. Ce rôle de catalyseur d'énergies fait d'Attitude Manche un partenaire stratégique pour l'ensemble des acteurs du territoire

« Notre ambition est de porter une démarche d'attractivité et d'hospitalité singulière et ambitieuse, en fédérant les acteurs autour de valeurs et d'actions communes. Nous travaillons chaque jour à favoriser des équilibres économiques et démographiques durables, et un bien-vivre dans la Manche. » Catherine BRUNAUD-RHYN, présidente d'Attitude Manche

Mobiliser le territoire pour préparer l'avenir

Analyser, rassembler, mobiliser : telle est la signature d'Attitude Manche. Au cœur de cette démarche, le pôle étude et observatoire produit des enquêtes et analyses qui éclairent la décision publique et orientent l'action collective. Démographie médicale, emploi, attractivité des nouveaux talents, pratiques touristiques, perception du territoire... Ces travaux permettent d'anticiper les évolutions, d'identifier les besoins prioritaires et de construire des réponses opérationnelles avec les acteurs du territoire.

Favoriser le bien vivre et l'hospitalité

La qualité de vie est l'un des atouts majeurs de la Manche. L'agence mène chaque année des opérations pour attirer de nouveaux habitants, prolongées par l'action de son service hospitalité.



Hôpital Privé de la Baie - Avranches ©Arthur Besnehard

En 2024, de nombreux professionnels de santé et nouveaux talents se sont installés grâce à un accompagnement mené avec les huit intercommunalités dotées de référents dédiés. Cette dynamique permet d'accompagner plusieurs centaines de familles chaque année.

Créer les conditions d'une dynamique économique durable

De la construction navale à l'agroalimentaire, en passant par la carrosserie industrielle et le tourisme, les filières clés du territoire reposent sur un savoir-faire reconnu. Pour soutenir cette vitalité, Attitude Manche déploie une stratégie de marketing territorial ambitieuse. En 2025, elle a lancé une marque employeur territoriale valorisant les organisations engagées dans la promotion et la préservation du cadre de vie manchois auprès des salariés et des talents qu'elles souhaitent attirer.

Préserver un cadre de vie unique face aux enjeux climatiques

Avec 674 km de littoral et 8,4 millions de visiteurs en 2024, la Manche doit concilier attractivité et préservation. Lancée en 2025, la démarche « Équinoxe » encourage un tourisme plus responsable, elle sensibilise habitants et visiteurs, et met en lumière les initiatives durables. Véritable état d'esprit, elle diffuse des bonnes pratiques pour profiter des richesses du territoire tout en les protégeant.

« Attitude Manche vient en appui des politiques départementales. En créant cette agence d'attractivité, les élus du conseil départemental ont voulu une gouvernance innovante et collaborative composée à la fois d'élus locaux, de chefs d'entreprises, de professionnels du tourisme et d'acteurs associatifs. Son rôle est d'impulser une dynamique collective afin de faire de la Manche un territoire créatif et attractif, capable de relever les défis d'aujourd'hui et d'anticiper ceux de demain. » Jean MORIN, président du Département de la Manche.



Chereau - Ducey les Chênes ©Arthur Besnehard

une vision partagée de l'attractivité

Destination Mayenne porte désormais l'ambition d'incarner l'attractivité du département. Comment expliquez-vous que la Mayenne, longtemps discrète, devient aujourd'hui un territoire qui compte ?

La Mayenne a longtemps avancé à pas feutrés, fidèle à sa culture de sobriété et de consensus. Ce qui la rendait discrète devient aujourd'hui une force. Dans un monde saturé de bruit, notre territoire séduit par son authenticité, son sens du collectif et sa stabilité. En quelques années, la Mayenne est sortie de l'ombre grâce à une stratégie d'ouverture et de rayonnement, portée par des acteurs publics et privés unis autour d'une même vision : celle d'un département accessible, innovant sans ostentation, ambitieux sans arrogance. Destination Mayenne s'inscrit dans cette dynamique : faire entendre une voix singulière, celle d'un territoire qui compte parce qu'il reste fidèle à ce qu'il est.

L'agence met en avant un modèle fondé sur la qualité de vie, l'équilibre et la proximité. En quoi la Mayenne représente-t-elle une alternative crédible aux métropoles saturées ?

La Mayenne incarne une juste mesure. Ici, les distances sont courtes, les relations directes et la qualité de vie réelle. Nous ne promettons pas un idéal hors-sol : nous proposons un ancrage. Face aux métropoles où l'espace, le temps et le logement deviennent rares, la Mayenne offre un cadre apaisé, connecté et solidaire. Cette sobriété heureuse attire familles, entrepreneurs, cadres en quête de sens ou télétravailleurs. Notre conviction est simple : la proximité n'est pas une contrainte, c'est une richesse. C'est cette cohérence entre vie quotidienne, économie locale et paysages préservés qui fait de la Mayenne une alternative durable.



Vous défendez une approche intégrée de l'attractivité. Quelles réalisations concrètes en témoignent ?

Destination Mayenne a été pensée comme une agence d'attractivité globale : un lieu où se croisent tourisme, santé, économie, culture et accueil de nouveaux habitants. Nous sommes dans une démarche partenariale pour construire une feuille de route partagée avec l'ensemble des acteurs de la Mayenne. Cela se traduira par des campagnes communes de promotion, des parcours d'accueil simplifiés, des outils partagés entre acteurs publics et entreprises. La marque territoriale « MAYENNE » fédère désormais les énergies sous une même bannière. Les actions de séduction touristique, la valorisation des filières d'excellence ou les dispositifs d'accueil de nouveaux talents participent d'un même récit : celui d'un territoire cohérent, attractif et accueillant.

De nombreuses entreprises et nouveaux habitants pourraient choisir de s'installer en Mayenne. Comment favoriser cette dynamique sur le territoire ?

Notre rôle est de transformer l'envie en engagement. Accueillir, ce n'est pas seulement attirer : c'est donner envie de rester. En lien avec les intercommunalités et les chambres consulaires notamment, l'agence veille à ce que cette attractivité repose sur des bases solides : emploi, logement, services, environnement. En renforçant la coopération entre acteurs, nous construisons une attractivité durable, fondée sur la fidélisation plutôt que sur la conjoncture.

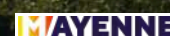
Quel sens donnez-vous à la marque « Mayenne » ?

La marque « Mayenne » repose sur une promesse simple : ici, tout est plus proche. Proche de soi, des autres, de la nature, des opportunités. C'est une marque d'équilibre, à l'image du territoire. Nous la rendrons plus visible en affirmant nos valeurs communes — sobriété, solidarité, confiance — et en déployant une communication cohérente sur tous les champs de l'attractivité. Notre ambition : faire de la Mayenne un territoire repéré et reconnu pour sa capacité à conjuguer douceur et dynamisme, enracinement et innovation. Être désirable, pour nous, c'est rester sincère tout en donnant envie de nous rejoindre...

Salima Benichou
Directrice de Destination Mayenne,
l'agence d'attractivité globale départementale



destination-mayenne.com



“ La Seine-Maritime réconcilie les attractivités “

Rencontre avec Claire Guérout, Vice-Présidente du Département de la Seine-Maritime en charge de l'attractivité, du développement des territoires et du tourisme, et Présidente de Seine-Maritime Attractivité.

« Notre proximité de Paris sans être intégré à sa banlieue nous a longtemps posé question en matière de positionnement et de stratégie exogène. Mais c'est de l'histoire ancienne : depuis plusieurs années, on ne tergiverse plus et on redouble d'initiatives et de dynamisme pour mettre en avant nos très nombreux atouts et réconcilier toutes les attractivités ! »

Présidente de l'agence Seine-Maritime Attractivité, Claire Guérout affiche clairement ses ambitions et son volontarisme en la matière.

« Les 3 grands axes sur lesquels nous avons positionné notre stratégie – Tourisme, Résidentiel et Médical – sont très complémentaires et nous avons aujourd'hui des avantages concurrentiels reconnus sur chacun d'eux. »

Côté Tourisme, les indicateurs sont au beau fixe : « Quel territoire peut se vanter de disposer de 130 kilomètres de côtes, de deux aires métropolitaines (Rouen et Le Havre) d'importance au patrimoine inestimable et d'un intérieur des terres où explose le tourisme de pleine nature, le tout à moins d'une heure trente de Paris ? » souligne l'élue. Et ça fonctionne, avec une destination Seine-Maritime dont la fréquentation a bondi de plus de 10% ces dernières années, bénéficiant de l'attrait grandissant des touristes pour des séjours de plus courtes durées, à des coûts restés raisonnables.

Côté Résidentiel, l'objectif est ambitieux : « Faire mentir les perspectives pessimistes de l'INSEE en matière de solde migratoire. » Pour y remédier, Seine-Maritime Attractivité s'est dotée d'un service d'hospitalité spécialement créé et multiplie les initiatives depuis deux ans. « Et là, la qualité de vie de notre territoire, sa couverture intégrale en haut-débit et notre proximité de Paris sont trois atouts redoutables d'efficacité. Sans oublier la mer, qui reste notre facteur n°1 d'attractivité ».

Et la destination attire ! Sa fréquentation a bondi de plus de 10% ces dernières années, bénéficiant de l'attrait grandissant des touristes pour des séjours de plus courtes durées, à des coûts restés raisonnables."



**Seine~
Maritime**
Attractivité

Côté Médical enfin, la stratégie s'impose d'elle-même : « Quand on a la chance de disposer d'un CHU (Rouen en l'occurrence) sur son territoire, dont la qualité et la renommée ne cessent de progresser, l'enjeu est moins d'aller chercher des médecins ailleurs que de travailler les 450 étudiants annuels pour les convaincre de rester sur notre territoire. » Et là encore, Seine-Maritime Attractivité a innové en s'associant à l'ARS, à la CPAM et au Conseil départemental pour déployer ses actions concrètes.

« Aujourd'hui, nous sommes reconnus par les professionnels de la Santé en Seine-Maritime, et nos actions immersives de terrain avec les internes portent leurs fruits avec de premières installations réussies. »

Ce n'est ainsi pas un hasard si la feuille de route de Seine-Maritime Attractivité s'intitule « Réconcilier les attractivités », tant ces stratégies semblent complémentaires et coordonnées. « La Seine-Maritime est un territoire qui a aujourd'hui le vent en poupe, mais avec Seine-Maritime Attractivité, nous ne voulons pas nous contenter d'accueillir ces flux nouveaux : nous voulons les anticiper et les accélérer. » Et tout semble bien en place pour cela...

EN SEINE-MARITIME
LA BELLE VIE



« Ça n'est surtout pas une marque territoriale de plus » précise d'emblée Jean-Marc Deverre, Directeur général de Seine-Maritime Attractivité, « mais un nouveau concept de communication destiné à donner de l'écho et de la résonance à nos actions. »

Lancé il y a quelques semaines, le concept En Seine-Maritime La Belle Vie s'adapte parfaitement aux trois champs d'attractivité couverts par Seine-Maritime Attractivité, « mais est surtout validé par nos habitants les plus récemment arrivés qui se retrouvent totalement dans les images qu'il véhicule. » Un pari de communication d'ores et déjà réussi.

POUR L'ATTRACTIVITÉ
LE DÉPARTEMENT AGIT !

SAÔNE -ET-LOIRE

UN TERRITOIRE QUI ATTIRE, INNOVE
ET SE PROJETTE VERS L'AVENIR



Située en Bourgogne du Sud, la Saône-et-Loire est un territoire où l'on profite de la campagne tout en restant proche des grandes métropoles. C'est un espace où il fait bon vivre et travailler, porté par un environnement préservé qui conjugue qualité de vie et vitalité économique. Ici, on peut poser ses valises en toute sérénité : des solutions de logement accessibles, des modes de garde adaptés, des déplacements facilités et plus écologiques. Entre nature, dynamisme, patrimoine et services publics innovants, la Saône-et-Loire offre un équilibre unique, recherché autant par les familles que par les entreprises et les talents qui souhaitent s'y installer.



**SAÔNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT



MOBILITÉS

UN TERRITOIRE CONNECTÉ, SÉCURISÉ ET EN MOUVEMENT

- › RCEA : un chantier majeur pour la sécurité, avec sa mise en 2x2 voies
- › Nouvel échangeur autoroutier à SaôneOr, offrant un accès direct à la plus grande zone d'activité de Saône-et-Loire à Chalon-sur-Saône
- › Des voies vertes étendues et renforcées, faisant de la Saône-et-Loire un territoire fortement engagé dans les mobilités douces
- › Une mobilité plus sûre, plus fluide et accessible à tous grâce à l'investissement du Département



SANTÉ

UN ÉCOSYSTÈME UNIQUE POUR GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS

- › Centre départemental de santé : des médecins salariés présents dans tout le territoire pour assurer un accès médical pérenne et de qualité

- › Avec PASS71 pour former localement les futurs professionnels, Hippocrate71 pour accompagner l'installation des médecins et CAP Médecin 71 pour faciliter leur intégration, le Département construit un écosystème attractif au service des soignants



CADRE DE VIE

UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BON VIVRE

- › Fibre partout : 100 % du territoire connecté
- › ASSO71 : un service unique pour accompagner la vie associative et ses milliers de bénévoles
- › Deux Grands Sites de France emblématiques — Solutré et Bibracte — témoignent de la richesse patrimoniale et paysagère du territoire
- › Collèges rénovés et services de proximité renforcés pour les familles



ÉCONOMIE

UN TERRITOIRE QUI RAYONNE

- › Filières locales fortes et valorisées, soutenues par des politiques publiques ambitieuses
- › Dynamique territoriale renforcée par de grands événements sportifs et culturels
- › Présence de pôles d'excellence majeurs, dont la Nuclear Valley, référence nationale de la filière nucléaire et pôle structurant de l'industrie locale
- › Position stratégique au cœur des axes européens, entre Lyon, Dijon et Paris, avec des infrastructures modernisées

La Lozère passe à l'offensive pour attirer de nouveaux actifs

L'attractivité démographique est un enjeu fort la Lozère, afin de compenser le déficit du solde naturel (-0,6 % sur la période 2019-2022), et ainsi d'assurer le maintien de l'offre de services et commerces de proximité du territoire – et donc, in fine, l'attractivité de la Lozère ! Pour relever le défi démographique, le Conseil Départemental a initié, il y a déjà plus de 12 ans, une politique ambitieuse via la création d'un dispositif d'accueil de nouvelles populations : Lozère Nouvelle Vie. Le Conseil départemental au travers de son portail Lozère Nouvelle Vie coordonne l'ensemble des démarches, et constitue la « porte d'entrée » du département pour les futurs arrivants. Au fil des années, ce dispositif s'est développé, avec des moyens accrus au sein du Département et un réseau élargi de partenaires.

Lozère Nouvelle Vie, c'est :

- Une cellule dédiée de 4 personnes au sein du Département : la cellule joue le rôle de « porte d'entrée » des candidats à l'installation. Elle offre un premier niveau d'information sur la Lozère, et évalue le degré de maturité des projets ainsi que les besoins des candidats, afin de pouvoir les diriger vers les partenaires qualifiés pour les accompagner. Elle est garante de la coordination et de la fluidité du parcours d'installation.
- Un réseau de 19 partenaires : chambres consulaires, Pôle Emploi, PETR et associations territoriales, ADIL... sont autant d'acteurs qui se mobilisent aux côtés du Département pour aider les candidats à mûrir leurs projets, trouver un emploi, créer ou reprendre une entreprise. En Lozère, « tout le monde se connaît », échange et s'entraide : de quoi faire gagner un temps précieux à celles et ceux qui projettent de s'y installer !

Personnalisé et gratuit, l'accompagnement dispensé par le dispositif Lozère Nouvelle Vie a fait ses preuves au cours de la dizaine d'années écoulées.

Les enjeux démographiques, mais aussi économiques, avec un taux de chômage très faible (4,6%) engendrant des difficultés de recrutement pour les employeurs du territoire, ont toutefois conduit le Conseil départemental à souhaiter aller plus loin, en s'engageant d'une démarche proactive. L'objectif ? Identifier et attirer des actifs disposant des compétences recherchées par le territoire (médico-social, bâtiment, comptabilité, transport...), donner envie de Lozère aux citoyens qui souhaitent prendre un nouveau départ. Les enjeux sont importants, puisque pour nos territoires, il y a une répercussion directe sur le maintien des services publics.

Tout au long de l'année, Lozère Nouvelle Vie déploie ainsi un plan d'actions multi-canal de promotion et de prospection. Participation à des salons de l'emploi, recueil et diffusion de témoignages de nouveaux arrivants ou encore collaborations avec des médias spécialisés sont notamment au programme. Déclinées dans des métropoles situées dans un rayon de 3h autour de la Lozère (Montpellier, Marseille...), les opérations « La Lozère à... », qui réunissent producteurs du terroir, prestataires touristiques et réseau Lozère Nouvelle Vie, offrent également une vitrine de choix au territoire, et une opportunité supplémentaire de rencontrer les Lozériens de demain.

Et les résultats sont là. Alors que la Lozère perdait des habitants sur la période 2009-2014, le solde migratoire vient désormais compenser le déficit du solde naturel. Arrivant majoritairement d'Occitanie, des régions limitrophes ainsi que de l'Île-de-France, les néo-Lozériens contribuent au dynamisme de nos entreprises et de nos villages. Mais en Lozère comme ailleurs, le vieillissement de la population s'accélère, et l'attractivité démographique est donc plus que jamais un défi d'actualité.

<https://lozerenouvellevie.com/>

Et s'il convenait de réenchanter nos territoires ?



Rencontre avec Damien Deville, géographe, chercheur associé à la Sorbonne, enseignant et animateur de « Terres de relations » (Youtube). Aux côtés d'un cartographe et de deux illustratrices, il a publié un livre étonnant, « La France des mille lieux - Vers un réenchantement géographique » (éditions Ulmer).

Ode à une géographie « culturelle », son approche peut devenir indispensable pour repenser l'attractivité des territoires.

Comment pourriez-vous présenter les idées qui sous-tendent cet ouvrage ?

Damien Deville : D'abord, sur le fond, ce livre existe pour distiller quelques idées sur des enjeux essentiels que je précise aussi sur notre chaîne Youtube « Terres de Relations » : nos sociétés sont devenues hors sol, nous connaissons mal les territoires où nous habitons. Pourtant, les territoires sont des loupes. Ils expriment l'épaisseur des sociétés autant que les futurs projetés. Ils doivent également se métamorphoser pour répondre aux crises contemporaines. Il y a un donc immense enjeu à dévoiler la diversité locale, pour mieux la connaître, mieux l'aimer et mieux la protéger. Sur la forme, ce livre est un atlas, dans le sens où c'est un livre de cartes. Mais c'est aussi un dialogue entre des illustrations et un volume de texte important, qui vise à mettre en mots les territoires, leur diversité et leur singularité.

La géographie « culturelle » semble être le socle de ce travail. Comment pourriez-vous la définir ?

DD : La géographie culturelle est une approche sensible, dans le sens où c'est une manière de révéler les mondes, de rendre visible l'altérité que parfois nous avons cessé de percevoir. Par ailleurs, un territoire n'est jamais fixe, il est toujours en mouvement. S'il est le fruit de son histoire, il est aussi le fruit des parcours de vies qui s'y développent. Un territoire est toujours une œuvre partagée.

Le géographe et philosophe Augustin Berque à cette magnifique formule : « L'être se crée en créant son milieu ». Un territoire est donc aussi la somme des relations qui le composent, la somme d'une multitude de petites histoires entrelacées.

Votre regard sur l'attractivité des territoires, en tous les cas sur certaines démarches, est parfois réservé.

DD : Il est évident, et d'autres universitaires le disent aussi, qu'il convient de changer de paradigme : il faudrait sortir de la seule logique d'attractivité pour aller vers des stratégies de « bien-être territorial ». Reprendre simplement à son compte les démarches d'autres territoires sans recul et ni analyse de leurs performances, c'est prendre le risque de l'uniformité, donc de l'effacement. Il convient de se reconnecter à son histoire, à sa réalité, mais aussi aux populations et à leurs initiatives.

Dans une interview accordée au site Laou, vous disiez que « face aux inerties des grandes métropoles, ancrées dans des trajectoires d'uniformité, les campagnes peuvent proposer un contre-modèle économique fondé sur la relation ». Pouvez-vous détailler cela ?

DD : Les quinze métropoles françaises, d'après l'INSEE mais il faudrait réactualiser, représentaient il y a quelques années environ 40 % à 45 % de la population mais en concentrant 83 % des emplois ! Cette aspiration à des effets pervers pour les territoires plus modestes. Ils peuvent sombrer dans « l'effet dortoir » avec son absence de lien social. Et je vais citer de nouveau Berque : « Nous sommes en lien parce que nous sommes en lieu ». Un autre effet négatif est de voir les moyennes et petites villes, et la ruralité avec, se contenter parfois d'une place de « vassal » ou de « coulisses » vis-à-vis des métropoles. Par exemple, rechercher à tout prix à implanter des grands entrepôts logistiques, c'est quelque part singer les métropoles et c'est en accepter tous les aspects négatifs, ne serait-ce que le trafic de poids lourds que cela engendre. L'enjeu est de changer de braquet, et pourquoi pas en faisant l'inverse ? Plutôt que de tout miser sur une seule filière, pourquoi ne pas investir dans la somme de multiples initiatives locales, de multiples structures, même modestes. On pourrait alors aboutir à un tout bien supérieur. La géographie culturelle, c'est aussi une forme d'engagement : notre livre pose des questions sur le rôle des citoyens, notamment pour tenter d'envisager comment nous pouvons changer notre manière d'habiter les territoires, surtout face aux enjeux contemporains. Le tout en étant bien conscients que tout est toujours possible sur chaque territoire. Avec un fort lien social ils peuvent tous, avec leur population, se réinventer.

Marc Thébaud
Consultant auprès des
collectivités locales en
Attractivité et
Communication

ALCOME SIGNE SON PREMIER CONTRAT INTERCOMMUNAL AVEC LE SMICTOM DES FLANDRES





Alcome, l'éco-organisme agréé par l'État pour la réduction des mégots au sol, franchit une nouvelle étape dans son accompagnement des collectivités. Le 15 décembre, le SMICTOM des Flandres est devenu le premier établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à contractualiser directement avec Alcome, au titre de sa compétence "collecte de déchet" dans le cadre d'un nouveau modèle de contrat dédié aux intercommunalités.

Cette signature intervient dans un contexte où les enjeux liés aux mégots s'imposent comme une priorité environnementale et opérationnelle pour les collectivités. L'étude de gisement d'Alcome montre qu'on retrouve en moyenne en France 1,3 mégots tous les 10 mètres de voirie. Pour les élus locaux, réduire cette pollution suppose à la fois de structurer la prévention, d'équiper l'espace public et de sensibiliser durablement les usagers.

Un dispositif pensé pour les petites communes

Jusqu'ici, les communes contractualisaient individuellement avec Alcome. Une organisation efficace, mais parfois difficile à mobiliser pour les municipalités de petite taille, limitées en ressources administratives et financières. Les nouveaux contrats répondent à ce besoin : ils facilitent la gestion du contrat pour les petites communes, et permettent à un EPCI doté de la compétence « collecte de déchets » de porter un contrat unique, au nom de l'ensemble de ses communes volontaires. Avec ce modèle, l'EPCI centralise la relation avec Alcome, gère les soutiens financiers, commande les équipements (cendriers de rue, éteignoirs, supports de sensibilisation) et accompagne les communes dans la mise en œuvre des actions. Les communes gardent la main sur l'opérationnel local : installation des dispositifs de rue, campagnes de sensibilisation, coordination avec les équipes municipales.

Cette approche permet de mutualiser les moyens, d'harmoniser les messages sur un même bassin de vie et de renforcer l'égalité d'accès aux dispositifs pour les petites communes. Elle simplifie également le suivi annuel du contrat et la remontée des bilans pour l'ensemble du territoire concerné.

Une première signature structurante

Le SMICTOM des Flandres est le premier syndicat intercommunal à adopter ce dispositif.

Il assure la collecte, le tri et la valorisation des déchets ménagers pour 35 communes, réparties au sein de deux ensembles intercommunaux : la Communauté de communes Flandre Lys et Cœur de Flandre Agglo.

Au total, près de 119 000 habitants participent à cette démarche collective de réduction des mégots au sol.

L'accord prévoit plusieurs engagements : au moins une action annuelle de sensibilisation, la distribution de cendriers de poche via les buralistes du territoire ainsi que la mise en place d'équipements adaptés dans l'espace public. Le syndicat, de son côté, pourra par exemple piloter les commandes de dispositifs et soutenir les communes dans le déploiement de leurs opérations de prévention.

Pour Marie-Noëlle Duval, Directrice générale d'Alcome, cette première signature constitue un jalon essentiel : « Avec ce nouveau modèle de contrat, nous facilitons l'engagement des petites communes et des EPCI et leur donnons les moyens d'agir en faveur de la réduction des mégots au sol. La signature avec le SMICTOM des Flandres marque une étape importante : elle démontre qu'en mutualisant les efforts au niveau intercommunal, il est possible d'obtenir un impact rapide, coordonné et durable au service des habitants. »

Une dynamique territoriale en extension

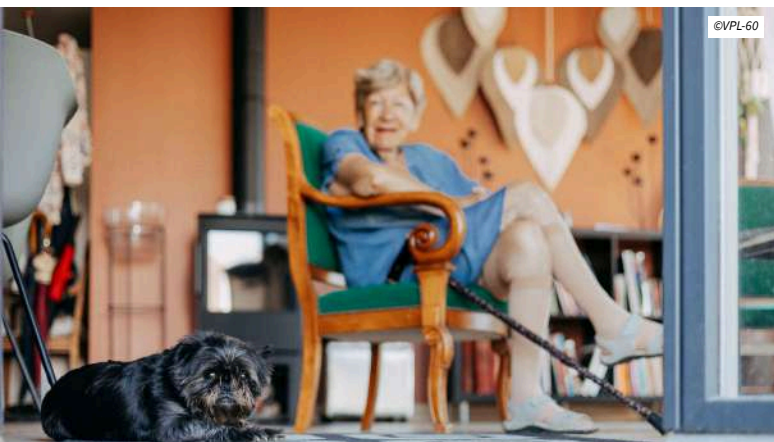
Cette signature illustre la volonté d'Alcome de simplifier l'accès à ses dispositifs et de renforcer son maillage territorial. Créé en 2021 dans le cadre de la loi AGECE, l'éco-organisme accompagne aujourd'hui plus de 1 900 communes, représentant 43 % de la population française. Son objectif : réduire de 40 % la présence des mégots jetés au sol d'ici 2026.

Avec ces nouveaux contrats, Alcome ouvre une nouvelle voie opérationnelle pour faciliter l'accès à ses dispositifs, mobiliser simultanément plusieurs communes, et garantir une meilleure cohérence des actions à l'échelle d'un bassin de vie, où se jouent les usages quotidiens. Ces avancées traduisent une ambition claire : permettre aux collectivités, quelles que soient leur taille et leurs moyens, d'agir efficacement pour la réduction des mégots au sol, et d'améliorer durablement le cadre de vie des habitants.

¹ EPCI à compétence collecte de déchet.

A noter que les EPCI à compétence propreté pouvaient déjà contractualiser avec Alcome.

Les CCAS/CIAS face au défi du « bien habiter » des seniors



©VPL-60

Les maires et leurs CCAS/CIAS sont en première ligne face au vieillissement de la population. Observateurs quotidiens des parcours de vie, ils sont aussi des acteurs importants de l'adaptation de notre modèle social et territorial. Le rapport Les CCAS et l'habitat des seniors, publié par l'Unccas en partenariat avec Enéal, dresse un constat sans équivoque : **96 % des CCAS considèrent l'habitat comme le principal déterminant du bien-vieillir, mais seuls 14 % disposent aujourd'hui d'un programme structuré d'adaptation des logements.**

“La question de l'habitat dépasse largement le seul cadre du logement. Elle touche à la santé, à la mobilité, aux liens sociaux, au sentiment d'appartenance et, plus largement, à la place que notre société accorde à ses aînés.” déclare Luc Carvounas, Président de l'Unccas. Réalisée auprès de **368 CCAS** et CIAS, l'enquête met en lumière une tension croissante entre des besoins en forte évolution et une offre encore insuffisamment diversifiée.

Les CCAS/CIAS, acteurs pivots dans le développement de l'offre

Les CCAS/CIAS partagent une lecture globalement homogène des besoins : permettre aux seniors de rester acteurs de leur parcours résidentiel, dans des logements adaptés, accessibles et intégrés à leur environnement. Toutefois, ces besoins varient selon la nature des territoires. En zones urbaines et périurbaines, le manque de logements adaptés et la complexité du parcours résidentiel sont prégnants ; en milieu rural, l'isolement social et l'accès aux services complexifient les réponses.

Nombre de CCAS/CIAS sont déjà acteurs de l'offre, en gérant des logements ou des établissements pour personnes âgées (en moyenne, un CCAS gère 2,2 établissements). Mais ils se heurtent à des contraintes fortes : ingénierie en gestion médico-sociale parfois limitée, patrimoine ancien nécessitant de lourdes rénovations, complexité administrative des dispositifs et instabilité des financements. Autant d'obstacles qui freinent le déploiement de solutions nouvelles.

Priorités et axes de travail pour répondre aux besoins

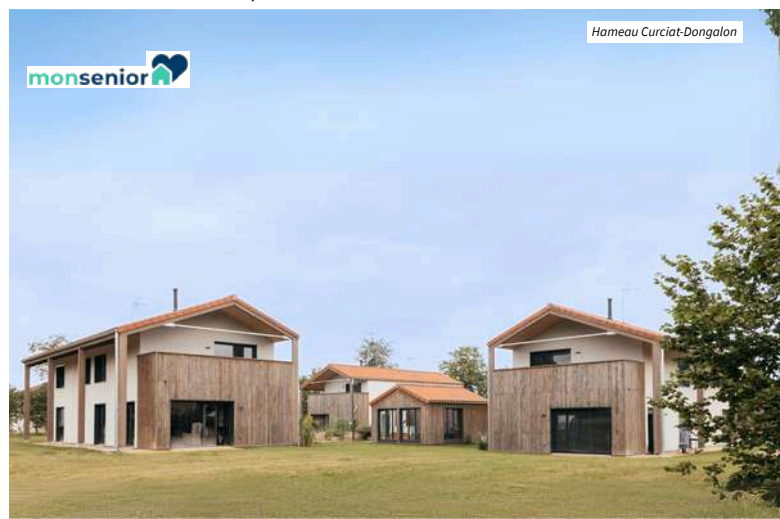
Le rapport identifie sept constats majeurs, qui convergent vers plusieurs priorités d'action : renforcer les coopérations territoriales pour construire des réponses cohérentes, investir dans les ressources humaines, déployer des solutions de proximité et modulables, soutenir l'adaptation des logements, notamment avec la simplification de l'aide MaPrimeAdapt', développer une politique de prévention globale et sécuriser les financements. Le logement apparaît ainsi comme le premier déterminant du bien-vieillir, à condition d'être pensé dans une approche intégrée.

Les maisons d'accueil familial MonSenior : une réponse clé en main

Dans ce contexte, les maisons d'accueil familial MonSenior constituent une solution concrète et clé en main pour les communes. Ce dispositif d'accueil familial offre une alternative entre le maintien à domicile et l'EHPAD, dans un cadre familial sécurisant, favorisant le lien social et la proximité sans le moindre impact pour les finances de la collectivité.

Il répond directement aux axes identifiés par l'Unccas : solution modulable, lutte contre l'isolement, ingénierie de projet de prise en charge, partenariats avec des bailleurs sociaux et absence d'investissement financier pour les communes. L'exemple des maisons MonSenior à Cours (69 - Rhône), en collaboration avec l'Office Public de l'Habitat Deux Fleuves, illustre cette capacité à compléter l'offre existante, en milieu rural, entre résidence autonomie et établissement médicalisé.

Les conseils départementaux jouent un rôle central dans les politiques de solidarité et du bien-vieillir. Aux côtés de l'Unccas et des communes, ils peuvent s'appuyer sur des partenaires capables de simplifier, d'opérationnaliser et d'accélérer les projets. Les territoires disposent des ressources ; ils ont aujourd'hui besoin d'alliés pour transformer l'essai. MonSenior s'inscrit dans cette logique, au service d'un habitat senior humain, durable et ancré localement.



Hameau Curciat-Dongalon

Recyclage des plastiques : « L'Europe fonce droit dans le mur les yeux grands ouverts »

Tribune d'Estelle Brachlianoff (directrice générale de Véolia) publiée dans Les Echos le 26 nov. 2025

Pendant que Bruxelles multiplie les stratégies vertes sur le papier, les usines ferment les unes après les autres en Europe. Une contradiction insoutenable alors que le recyclage du plastique réduit de 75 % les émissions de CO₂ et garantit notre souveraineté industrielle, alerte Estelle Brachlianoff, directrice générale de Veolia.

Depuis deux ans, nous fonçons droit dans le mur les yeux grands ouverts. Pendant que Bruxelles multiplie les stratégies vertes sur le papier, notre industrie du recyclage s'effondre. L'année 2023 a marqué un coup d'arrêt brutal : les capacités de recyclage n'ont progressé que de 6 %, son plus bas niveau depuis des années, pendant que les fermetures d'usines s'accélérent partout sur le continent.

Quarante-cinq usines ont fermé depuis 2023, représentant plus d'un million de tonnes de capacité. Et la tendance s'accélère : depuis le début de l'année, une quinzaine d'installations ont déjà disparu. Cinq d'entre elles étaient situées en France. Des ingénieurs, des techniciens, des opérateurs perdent leur emploi pendant que les installations ferment les unes après les autres. Ce ne sont pas que des chiffres, ce sont des décennies de savoir-faire européen qui partent en fumée.

Une erreur stratégique majeure est en train de se jouer sous nos yeux. L'Europe a passé des décennies à bâtir une filière du plastique recyclé solide générant plusieurs milliards. Aujourd'hui, nous la regardons s'effondrer pendant que nos politiques multiplient les discours sur l'économie circulaire.



© Médiathèque VEOLIA



Estelle Brachlianoff
directrice générale de Véolia

Les chiffres sont sans appel. D'ici fin 2025, 380 000 tonnes de capacité de recyclage pourraient disparaître - le triple des pertes de 2023. Nous sommes littéralement en train de démanteler notre infrastructure au moment où la résilience de nos chaînes d'approvisionnement exige son expansion.

Alors que s'est récemment tenue la COP30 à Belém, où l'Europe est venue défendre ses ambitions climatiques, cette contradiction devient insoutenable.

Comment prétendre mener la transition écologique mondiale quand nous laissons mourir une industrie qui réduit de 75 % les émissions de CO₂ par rapport aux matériaux vierges ?

Le recyclage du plastique est bien plus qu'un enjeu environnemental : c'est un levier de souveraineté économique. Les plastiques recyclés créent des matières premières 100 % locales qui transforment notre position stratégique. Chaque tonne de plastique recyclé, ce sont des chaînes d'approvisionnement raccourcies, une dépendance réduite aux marchés mondiaux volatils, et des matériaux produits chez nous avec nos propres déchets.

Quand les tensions géopolitiques perturbent les routes commerciales ou que les prix des matières premières s'envolent, les matériaux recyclés restent stables et disponibles localement. Nous transformons littéralement nos déchets européens en matières premières européennes - l'économie circulaire ultime où rien ne quitte le continent et tout reste productif.

Sauf qu'aujourd'hui, l'Europe importe du plastique, y compris du plastique recyclé d'Asie, qui déverse sa surcapacité et sa déflation sur nos marchés. Au lieu de dépendre de ces flux extérieurs, nous devons construire un modèle en circuit fermé où nos déchets deviennent nos ressources, renforçant l'autonomie industrielle européenne tout en réduisant nos émissions.

Il n'est pas trop tard. Mais l'Europe a besoin d'un électrochoc qui bénéficiera réellement aux consommateurs via des prix plus stables et des emplois locaux.

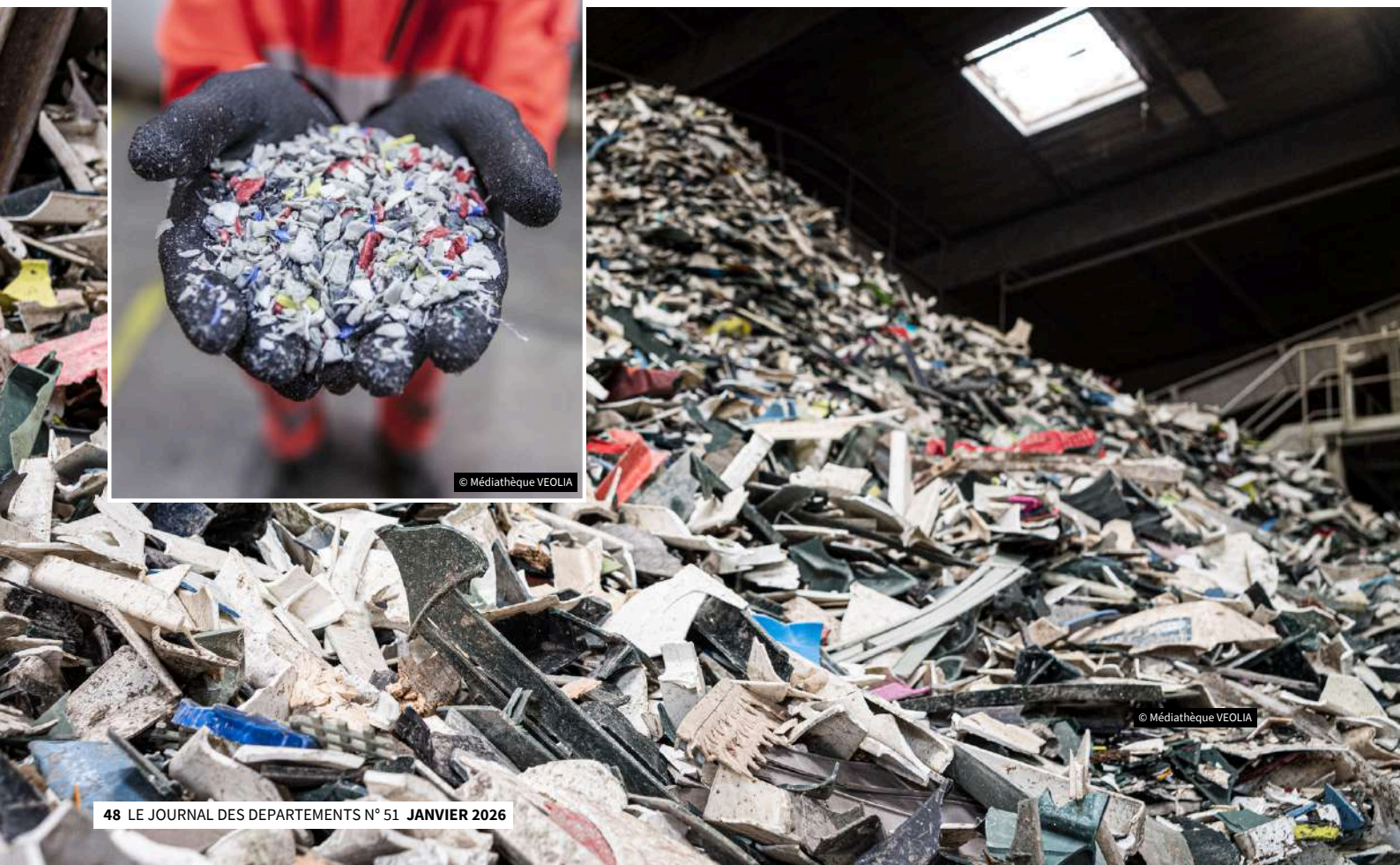
Les leviers d'action sont connus. D'abord, donner un véritable coup de pouce à la demande en favorisant les obligations d'incorporation des matériaux recyclés dans les produits que l'on met sur le marché (bouteilles d'eau, voitures, emballages). Quand les usines de recyclage savent qu'il y a une demande garantie, elles peuvent investir et se développer.

Deuxièmement, privilégier les méthodes de recyclage éprouvées et déployables immédiatement. Le recyclage mécanique doit être la priorité, complété par le recyclage moléculaire pour les plastiques complexes, tandis que le recyclage chimique reste un dernier recours en raison de son coût et de son empreinte environnementale plus élevés.

Troisièmement, flécher les contributions existantes directement vers la construction d'infrastructures de recyclage. Les entreprises versent déjà de l'argent ; il faut que ces fonds servent à bâtir des usines plutôt qu'à se diluer dans les circuits administratifs.

Quatrièmement, récompenser les entreprises qui choisissent des matériaux recyclés fabriqués en Europe, issus de déchets post-consommation européens, avec de vraies incitations, rendant les choix durables rentables.

L'Europe est à la croisée des chemins : sauver la filière maintenant ou la regarder disparaître à jamais, emportant avec elle des milliers d'emplois qualifiés et des milliards d'investissements. L'économie circulaire exige de l'action, pas des vœux pieux. L'Europe possède la technologie, elle a les compétences. Ce qui manque, c'est le courage politique.



La Chronique Santé : le nouveau rendez-vous pour comprendre et agir pour la santé des territoires.

PRÉSENTÉE PAR ALEXANDRE CHÉROUX

À partir de ce mois de janvier, Le Journal des Départements inaugure une nouvelle rubrique éditoriale : « La Chronique Santé ». Un rendez-vous régulier pour décrypter les grands enjeux de santé, donner la parole aux acteurs de terrain et mettre en lumière des solutions concrètes au service des territoires.

Si cette chronique voit le jour aujourd'hui, c'est parce que la santé figure parmi les toutes premières préoccupations des Français et constitue un enjeu majeur pour les départements. Accès aux soins, déserts médicaux, attractivité des territoires, conditions d'exercice des soignants : ces sujets concernent à la fois les élus, les professionnels de santé et les citoyens.

Cette nouvelle rubrique s'inscrit dans la continuité de la collaboration engagée entre Le Journal des Départements et DocTripper, initiée à l'occasion des Assises de l'accès aux soins des départements.

Un soignant de terrain devenu acteur de solutions

La Chronique Santé sera animée par le Dr Alexandre Chéroux, chirurgien-dentiste et fondateur de DocTripper. Originaire du Lot-et-Garonne, il exerce depuis plusieurs années en Corrèze et a été rapidement confronté aux difficultés d'accès aux soins, mais aussi à la complexité de l'installation dans les zones sous-dotées.

« En tant que soignant, on voit chaque jour les conséquences du manque de professionnels sur les patients, mais aussi sur les équipes en place », explique-t-il.

C'est de cette réalité qu'est né DocTripper, avec une conviction forte : on ne choisit pas un territoire sur uniquement sur une annonce, mais grâce à une expérience vécue.

Donner la parole à ceux qui vivent la santé au quotidien

À travers cette chronique, l'ambition est de proposer aux lecteurs du Journal des Départements d'une vision plus large de la santé : celle des soignants en exercice, des étudiants et futurs professionnels de santé, mais aussi des collectivités et partenaires de terrain.

« On parle souvent des déserts médicaux de manière anxiogène. Cette chronique a pour objectif de prendre du recul, d'expliquer, de confronter les points de vue et de montrer que des solutions existent », souligne le Dr Chéroux.

Ce que vous retrouverez dans La Chronique Médicale :

- des portraits de soignants engagés,
- des interviews de jeunes professionnels et étudiants en santé,
- des analyses de l'actualité médicale,
- des focus sur des initiatives départementales,
- et des retours d'expérience concrets issus du terrain.

DocTripper, en quelques mots

DocTripper est une plateforme qui met en relation des professionnels de santé avec des étudiants et jeunes diplômés pour des stages, remplacements ou premiers emplois, en lien étroit avec les collectivités. En facilitant la découverte des territoires par l'expérience, DocTripper agit pour renforcer l'attractivité médicale et recréer un lien durable entre soignants et territoires.

PLAIDOYER POUR L'INTELLIGENCE COLLECTIVE, LEVIER DE TRANSFORMATION DURABLE POUR LES DÉPARTEMENTS

La rubrique « changement » du Journal des Départements célèbre bientôt sa première année. Une année durant laquelle ont été mises en lumière la diversité et la richesse des projets de transformation portés par les Départements. Ces initiatives montrent que, loin des clichés, les Départements changent et se transforment.

Souvent choisies, parfois imposées par l'instabilité réglementaire ou budgétaire, ces transformations démontrent la capacité des agents à innover, s'adapter, se réinventer.

Au-delà de la valorisation de ces démarches, cette rubrique a permis d'identifier des conditions clés de réussite et de bonnes pratiques. Parmi elles, l'intelligence collective se distingue comme un levier particulièrement puissant.

Loin d'un effet de mode managérial, l'intelligence collective est une méthode éprouvée et efficace qui produit d'incroyables résultats : créativité accrue, synergies renforcées, capacité croissante à prendre des risques et à apprendre de ses expériences, gains d'efficacité, ...

Comment expliquer un tel impact ? Tout d'abord, notre environnement - politique, économique, social - est marqué par une complexité sans précédent impliquant une faible visibilité stratégique. Quelle problématique majeure peut aujourd'hui être réglée par une seule compétence, un point de vue unique ? La centralisation à la française qui cloisonne a souvent étouffé des innovations prometteuses par manque de vision partagée et de capacité à s'adapter rapidement. Face à cette complexité, l'intelligence collective permet de croiser les compétences et les disciplines, de réagir rapidement et d'apporter des réponses adaptées.

Les retours expériences montrent également que l'intelligence collective agit comme un catalyseur fantastique pour l'engagement individuel. En tant qu'agent je suis d'autant plus motivé que je suis acteur du changement, que je ne le subis mais que je le construis avec d'autres. Dans un secteur public encore marqué par une culture hiérarchique d'inspiration wébérienne, cette approche redonne du sens, de l'autonomie aux agents et un gout d'innover.

Pour qu'elle porte ses fruits, l'intelligence collective doit être à la fois graduelle et libérée. Libérée car elle doit s'accompagner d'une autonomie et d'un « droit à l'erreur » pour laisser les équipes expérimenter, apprendre des résultats et progresser.

Graduelle car il faut privilégier les « petits pas » aux marches trop hautes à franchir. Comme toute conduite de changement, cela implique persévérance, continuité, ajustements. Cela nécessite aussi parfois un accompagnement pour se lancer dans de bonnes conditions et bénéficier d'une expertise méthodologique.

Enfin, elle doit également être impulsée au plus haut niveau – élus ou Direction Générale - pour lui donner une légitimité institutionnelle.

L'intelligence collective est donc un levier crédible et efficace pour transformer l'action publique. En période de doutes sur la soutenabilité des dépenses publiques, elle offre une voie pour concilier efficacité, engagement des agents et innovation. En d'autres termes : un changement pragmatique, collaboratif et donc durable.

**LUDOVIC HAMELIN,
HEMERGENS
COACH PROFESSIONNEL
CERTIFIÉ & EXPERT EN
ACCOMPAGNEMENT DU
CHANGEMENT**



Restauration scolaire au sein des collèges publics : des solutions adaptées à chaque département

La restauration scolaire dans les collèges publics est un enjeu majeur pour les conseils départementaux. Dans le cadre de la délégation de ce service, trois solutions principales se distinguent : l'assistance technique avec approvisionnement de denrées, la gestion sur place et la fourniture de repas livrés. Chacune de ces options présente des caractéristiques et des avantages spécifiques, permettant de répondre aux enjeux de chaque département.

Assistance technique avec approvisionnement de denrées

Ce service implique que le prestataire apporte un accompagnement technique, notamment pour la conception des menus et des fiches recettes, la mise en place du plan de maîtrise sanitaire et la formation du personnel. Il se charge également de l'approvisionnement en matières premières en respectant une gamme de produits définie selon les besoins et exigences de la collectivité. Les établissements disposent ainsi d'une certaine autonomie tout en bénéficiant d'un accompagnement professionnel. Les avantages incluent une optimisation des coûts d'achat, une qualité nutritionnelle des repas garantie, l'application uniforme de la politique alimentaire du département, notamment concernant le recours aux produits locaux, ainsi qu'une conformité aux réglementations en vigueur.

Gestion sur place du service de restauration

Dans ce mode de fonctionnement, la collectivité délègue l'exploitation du service de restauration à un prestataire. Celui-ci est chargé de la préparation des repas directement dans les cuisines de chaque établissement scolaire, ainsi que du service et de la gestion du personnel. Une partie du personnel en cuisine peut rester employée par le département par voie de détachement ou d'une mise à disposition. La délégation du service de restauration sur place permet au département de bénéficier de l'expertise du prestataire, ainsi que d'un coût optimisé et d'un allègement de la gestion administrative, tout en garantissant une restauration de qualité, saine et équilibrée.



Fourniture de repas livrés

La fourniture de repas livrés s'adresse aux départements dont les collèges ne disposent pas d'infrastructures de cuisine adéquates. La mise en œuvre de la prestation dans les offices, ainsi que le service des repas, peuvent être délégués au prestataire ou assurés par le personnel de la collectivité. Cette solution permet une optimisation des coûts grâce à une production centralisée, une maîtrise optimale des normes sanitaires et une qualité homogène de la prestation sur l'ensemble des collèges. Les investissements en infrastructures pour chaque établissement sont également réduits.

Quel que soit le niveau de sous-traitance retenu, la délégation du service de restauration scolaire permet aux conseils départementaux d'adopter la solution la plus adaptée à leurs infrastructures et leurs ressources. Entre autonomie maîtrisée via l'assistance technique avec approvisionnement de denrées, expertise et proximité avec la gestion sur place, ou assurance d'une qualité homogène des prestations, quelles que soient les contraintes liées aux infrastructures, grâce aux repas livrés, chaque modèle garantit une restauration scolaire de qualité, respectueuse des exigences nutritionnelles, sanitaires et budgétaires, au service du bien-être des élèves.

CONTACT

Laëtitia Legeard, Directrice des comptes stratégiques
Tél : 06.22.53.57.00
Mail : laetitia.legeard@sodexo.com



scannez pour plus
d'information

DÉPARTEMENTS RURAUX : LES OUBLIÉS DE LA DÉCENTRALISATION ?

L'annonce d'un « grand acte de décentralisation » par le Premier ministre ouvre un débat essentiel pour l'avenir de nos territoires.

Mais à ce stade, les propositions demeurent trop générales et insuffisamment ancrées dans la réalité des territoires. Or l'action publique ne peut être efficace que si elle prend pleinement en compte leur identité et leur diversité.

Ce qui est pertinent dans une grande aire métropolitaine ne l'est pas nécessairement dans un département rural et de montagne comme les Alpes de Haute-Provence.

Les différentes vagues de décentralisation ont parfois conduit à une complexification institutionnelle et à un affaiblissement des communes et des Départements, notamment depuis les lois MAPTAM et NOTRe. La suppression de la clause de compétence générale et la perte progressive de l'autonomie fiscale ont réduit les marges de manœuvre des collectivités, alors même qu'elles demeurent des échelons de proximité essentiels pour répondre aux besoins quotidiens de nos concitoyens.

Dans les départements ruraux, ces évolutions ont eu des effets très concrets : difficultés à soutenir l'économie locale, fragilisation des mobilités du quotidien, transferts de charges insuffisamment compensés, notamment dans le champ social. L'enjeu est à la fois budgétaire, opérationnel et démocratique. Une réforme de la décentralisation ne pourra être efficace que si elle repose sur des compétences lisibles, des responsabilités clairement assumées et des ressources adaptées, dans une logique de différenciation territoriale.

Cette exigence de différenciation n'est ni un privilège ni une remise en cause de l'unité républicaine, mais au contraire, une condition d'efficacité de l'action publique, en permettant à chaque territoire d'exercer ses compétences au service de l'intérêt général.

À ce stade, nous en sommes encore à une phase de brouillon. C'est pourquoi j'appelle à une association pleine et entière des départements aux discussions à venir. La décentralisation ne peut se faire sans ceux qui assument chaque jour les responsabilités sociales, sanitaires, éducatives et routières qui structurent la vie de nos territoires.

Mais avant toute réforme, l'urgence est connue : la situation financière des collectivités territoriales, et en particulier des Départements. Comment se projeter dans une réforme de cette ampleur lorsque la priorité est, pour beaucoup d'entre nous, de boucler notre budget et d'assurer nos dépenses obligatoires ?

Dans ce contexte pourtant difficile, notre Département continue d'agir et de s'engager.

L'équité territoriale doit rester le fil conducteur de toute stratégie nationale.

Comme vous, Présidentes et Présidents de Départements de France, je réaffirme notre volonté de participer pleinement à l'effort collectif. Mais cette ambition ne pourra se traduire durablement que si l'État construit les réformes avec les collectivités. La péréquation doit rester le fil rouge de cette réforme : elle est indispensable à la cohésion nationale.

La République ne peut être forte que si chaque territoire l'est également. C'est à cette condition que la décentralisation retrouvera tout son sens et toute sa légitimité.

Eliane Barreille,

Présidente du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence



« UNE MARQUE DÉPARTEMENTALE N'EST PAS UN SLOGAN : C'EST LA TRADUCTION D'UN PROJET DE TERRITOIRE »

Derrière la notion parfois galvaudée de « marque », se joue en réalité un enjeu central : rendre lisible, cohérent et désirable le projet de tout un territoire et sa stratégie d'attractivité. Entretien croisé entre Philippe Benassaya, Maire de Bois-d'Arcy et Vice-Président du Conseil départemental des Yvelines délégué à la communication et au porte-parolat, et Maxime Hürstel, Président de l'agence de communication Ipanema.

La notion de « marque départementale » fait parfois débat. De quoi parle-t-on concrètement ?

Philippe Benassaya : Une marque départementale n'est pas une opération cosmétique. Dans les Yvelines avec le Président Pierre Bédier, nous avons travaillé sur une identité qui reflète des choix politiques clairs : attractivité économique, qualité de vie, transition écologique, solidarités. La marque sert à donner une colonne vertébrale à des politiques publiques très concrètes : implantation d'entreprises, politique culturelle et sportive, mobilités, action sociale. Si elle n'est pas reliée à ces réalités, elle ne fonctionne pas.

Maxime Hürstel : Quand un département investit dans des collègues innovants, dans des infrastructures numériques ou dans une stratégie touristique cohérente, la communication doit rendre ces actions lisibles. La marque et la stratégie qui l'accompagnent n'inventent rien : elles révèlent et organisent. Car une marque territoriale, c'est d'abord un récit partagé, fondé sur des preuves.

En quoi la stratégie de marque accompagne-t-elle l'attractivité des territoires départementaux ?

P.B : L'attractivité se joue autant sur le fond que sur la perception. Un département agit sur l'économie, le logement, les solidarités... mais il doit aussi expliquer ce qu'il fait, pour qui et pourquoi. Dans un contexte de concurrence entre territoires, la clarté du message et son identification est essentielle.

M.H : Nous observons que les départements les plus attractifs sont ceux qui articulent projet politique, action publique et une stratégie de marque dans le temps. La stratégie de marque est là pour accompagner vers ses objectifs les projets d'attractivité départementaux. Une campagne de marque seule, sans projet ne fonctionnera pas.

À l'approche d'échéances électorales, ces enjeux prennent-ils une dimension particulière ?

P.B : Oui, car les citoyens demandent de la lisibilité et de la cohérence. Une communication claire permet de mieux comprendre le rôle du département, souvent méconnu mais aussi dont le rôle est remis en cause, et de valoriser l'action publique au quotidien.



Maxime HÜRSTEL, Président d'IPANEMA



Philippe BENASSAYA Maire de la ville de Bois d'Arcy

M.H : C'est aussi un moment clé pour consolider une marque territoriale durable, au-delà des mandats et des majorités. Une marque bien construite traverse le temps parce qu'elle est ancrée dans le projet de territoire. C'est précisément là que la méthode compte. Diagnostic de territoire, écoute des parties prenantes, hiérarchisation des priorités : on ne peut plus communiquer "hors sol".

I P A N E M A

Ipanema est une agence de communication indépendante fondée en 1999. Elle accompagne les entreprises, les acteurs publics et territoriaux dans la définition de leurs stratégies de marque, leur animation et leur déploiement.

Contact : Maxime Hürstel – m.hurstel@groupe-ipanema.com

LES DEPARTEMENTS ET LES MINEURS CONFIES A L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE :

IL Y A URGENCE A DONNER AUX DEPARTEMENTS LES MOYENS JURIDIQUES D'AGIR

Quand un mineur est en danger dans sa propre famille, il doit être pris en charge par le Service d'aide sociale à l'enfance, ci-après l'ASE, de son département de résidence.

Il est alors placé soit dans un foyer d'accueil collectif, soit dans une famille d'accueil, la première formule étant davantage utilisée pour le placement des adolescents, la seconde convenant plutôt aux enfants les plus jeunes.

Et depuis les lois Deferre de décentralisation des années 1980, la responsabilité de ces placements est de la compétence des départements, et donc de celui ou de celle qui préside leur exécutif, le Président du conseil départemental.

Les compétences de celui-ci sont précisément définies par l'article L.221-1 du code de l'action sociale et des familles.

La mission essentielle de l'ASE est de venir en aide aux enfants et à leur famille par des actions de prévention individuelle ou collective, de protection et de lutte contre la maltraitance. Lorsqu'un mineur est placé hors de sa famille, l'aide sociale à l'enfance est chargée de répondre à l'ensemble de ses besoins. Il est alors accueilli, comme indiqué ci-dessus, soit dans une famille d'accueil agréée soit dans un établissement d'enfants à caractère social. Pour accomplir ses fonctions, ce service est doté de personnel administratif, de travailleurs sociaux et de psychologues.

Si l'accueil de jeunes enfants, retirés de leur environnement familial généralement à la suite de maltraitements et de signalements divers (école, hôpital, voisinage, ...) ne pose généralement pas de problème autre qu'un accueil inadapté par une famille agréée à tort, il n'en va pas de même pour les adolescents, notamment pour les jeunes filles, placées dans les foyers, du moins dans nombre d'entre eux.

En France, plus de 11 000 mineurs seraient victimes d'exploitation sexuelle. D'après la récente commission d'enquête parlementaire sur les enfants placés, leur nombre serait d'ailleurs de 15 000. L'âge moyen des victimes est de 15 ans, avec un point d'entrée dans la prostitution plus tôt qu'auparavant.

Si ce phénomène concerne des enfants de plus en plus jeunes et touche tous les milieux sociaux, il semblerait que les jeunes filles accueillies dans des foyers de l'ASE constitueraient une cible facile des réseaux de prostitution, les plus âgées de ces adolescentes, après s'être elles-mêmes prostituées, devenant des rabatteuses au service de proxénètes.

C'est en tout cas ce qui ressort du reportage « à charge » sur le « scandale des mineures prostituées d' » Envoyé Spécial » à l'encontre des départements et de leurs services de l'ASE, diffusé sur France 2 le 27 novembre dernier, dans lequel Elise Lucet et ses équipes estiment qu'« environ 80 % des mineures prostituées sont placées sous la garde de l'Aide Sociale à l'enfance. »

Que ce pourcentage soit ou non exagéré, il est certain que les pouvoirs publics ne peuvent rester sans réagir.



BERNARD DE FROMENT
ANCIEN DÉPUTÉ ET ANCIEN
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE
LA CREUSE, AVOCAT SPÉCIALISÉ EN
DROIT PUBLIC ASSOCIÉ DU CABINET
PUBLICA-AVOCATS



D'ailleurs au moins trois présidents de conseils départementaux (Bouches-du-Rhône, Essonne, Yvelines) sont visés par des recours pour "faute en responsabilité" et déposés par des familles qui accusent ces élus de ne pas avoir su protéger des enfants placés sous leur responsabilité.

Selon la loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale : tout mineur en situation de prostitution est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants. Le recours à la prostitution de mineurs est passible de 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 150 000 euros.

Pour lutter contre ce phénomène en expansion, l'État a lancé le 2 mai 2024 une stratégie nationale de lutte contre le système prostitutionnel et l'exploitation sexuelle, dont un axe est dédié aux mineurs, dans la continuité du plan de lutte contre la prostitution des mineurs. Cet axe vise notamment à améliorer la prévention, le repérage et l'accompagnement des mineurs victimes et de leurs proches.

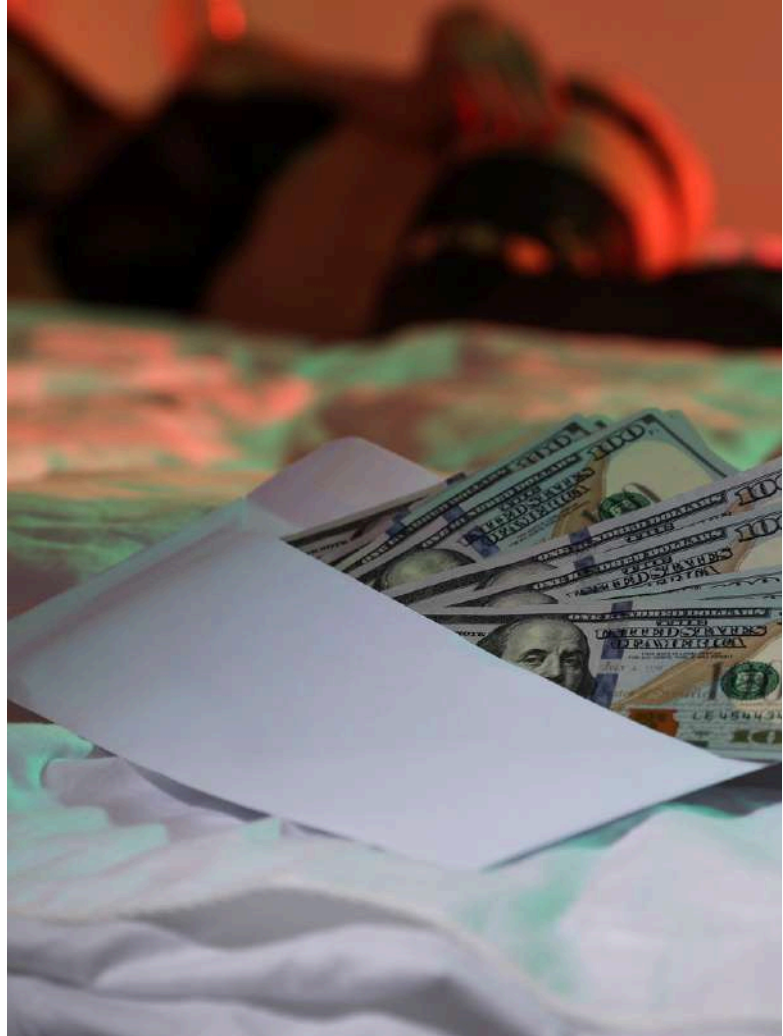
Il faut bien avouer que jusqu'à présent les politiques menées tant au niveau national qu'au plan local ne sont guère couronnées de succès. Il est plus que probable en outre que le développement du trafic de drogues, qui n'épargne désormais plus aucune région de France, contribue de façon non négligeable à la gravité du phénomène de prostitution des mineurs.

Qui est responsable et comment agir ?

Les contrôles de l'activité des foyers financés par les départements, lesquels interviennent, semble-t-il en moyenne tous les 5 ans, sont-ils assez fréquents et approfondis ? Les services de police et de gendarmerie, ainsi que les parquets, qui relèvent de l'Etat, sont-ils suffisamment impliqués dans l'éradication d'un tel fléau ?

Sans doute pas et il est particulièrement choquant que pour échapper à l'insécurité et aux violences subis dans un cadre familial, les adolescents, garçons et filles, surtout, se voient placés dans des centres d'accueil où ils subissent des violences quelquefois bien pires, sous l'œil impuissant des éducateurs et responsables censés les protéger !

Selon les enquêtes menées, la principale difficulté pour agir proviendrait du « caractère ouvert » des centres d'accueil qui, dépourvus de moyens efficaces empêchant les jeunes accueillis dans ces centres de « faire le mur », donneraient la possibilité aux jeunes résidents de sortir la nuit et de se livrer, moyennant le gain d'un peu d'argent de poche, de se livrer, dès l'âge de 12 ou 13 ans, à la prostitution.



Ces foyers de l'ASE n'étant pas des centres éducatifs fermés et encore moins des prisons, et les jeunes qui y sont accueillis n'étant pas des délinquants faisant l'objet de mesure de privation de liberté ne peuvent, en l'état du droit, se voir privés de sortie et le fait de réglementer les heures de sortie la nuit ne saurait autoriser la direction de ces foyers d'enfermer les résidents qui y sont accueillis dans une chambre fermée à clé !

Quelle solution, dès lors, retenir ?

Je n'ai pas de réponse à ce stade et ne suis pas le mieux placé pour la fournir.

Ce que je sais en revanche, c'est qu'il appartient aux pouvoirs publics (Assemblée des départements de France, ministre en charge de la santé et des familles, garde des sceaux) de prendre d'urgence en compte le problème de la prostitution des mineurs et d'y apporter les solutions notamment juridiques permettant, sinon de l'éradiquer, du moins d'en atténuer l'importance.

Si tel n'est pas le cas, les présidents de département et les éducateurs placés sous leur autorité risquent de plus en plus souvent de se voir reprocher devant les juridictions pénales le fait de ne pas avoir protégé contre la prostitution les mineurs qui leur étaient confiés.

Actualités Juridiques

PAR MATHILDE HAAS

#LOI

#ELULOCAL

Création d'un statut de l' élu local

Augmentation du congé électif, du congé formation, revalorisation des indemnités, octroi de la protection fonctionnelle à tous les élus victimes de violences, d'outrages ou de menaces : à quelques mois des élections municipales, l' élu local dispose désormais d'un vrai statut créé par une loi du 22 décembre 2025.

Le code général des collectivités territoriales y consacre désormais une section 4 au chapitre 1er du titre unique du livre 1er de la première partie.

Bien que cette loi n'ait pas l'ambition de résoudre l'ensemble des problématiques auxquelles sont confrontés les élus locaux, elle prend en compte leur lassitude et apporte des modifications heureuses en faveur d'une plus grande reconnaissance de leur engagement.

Loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l' élu local



#LOI

#PROTECTIONSOCIALE

Augmentation de la participation des employeurs publics au financement de la prévoyance des agents

L'accord collectif national du 11 juillet 2023, prévoyant la généralisation des contrats collectifs à adhésion obligatoire en matière de complémentaire prévoyance a été transposé dans le code général de la fonction publique par une loi promulguée et publiée au JORF.

Cette loi augmente également la participation minimale des employeurs publics au financement des garanties de protection sociale. Auparavant fixée à 20% d'un montant de référence fixé par décret, la participation doit désormais être égale à la moitié du montant de la cotisation ou de la prime individuelle dû par l'agent ouvrant droit aux garanties minimales.

Loi n° 2025-1251 du 22 décembre 2025 relative à la protection sociale complémentaire des agents publics territoriaux

#DECRET

#DISPONIBILITE

Suppression du retour en administration pendant 18 mois pour pouvoir renouveler sa disponibilité pour convenances personnelles

Un décret du 5 décembre 2025 supprime l'obligation de retourner dans l'administration « pour une durée d'au moins dix-huit mois continus pour le fonctionnaire souhaitant renouveler sa disponibilité pour convenances personnelles au-delà d'une première période de cinq ans ».

Il remplace également, dans le cadre d'une disponibilité pour exercer une activité professionnelle l'obligation de transmission annuelle des documents justifiant de la réalité de cet exercice permettant au fonctionnaire de conserver ses droits à l'avancement, par une obligation unique à la fin de la disponibilité.

Décret n° 2025-1169 du 5 décembre 2025 modifiant certaines conditions de la disponibilité dans la fonction publique

#DECRET

#CET

Le nombre de jours indemnisables épargnés sur le CET peut être plafonné

Par un décret du 26 novembre 2025, le Premier ministre a modifié le décret de 2004 relatif au compte épargne temps (CET) pour permettre à l'organe délibérant, après consultation du CST, de déterminer « un plafond annuel du nombre de jours pouvant donner lieu à indemnisation » applicable à l'ensemble des agents détenant un CET.

L'édiction de ce texte réglementaire est également l'occasion d'opérer un toilettage du décret de 2004 afin de prendre en compte la codification et de supprimer toute référence à la loi du 26 janvier 1984 dans le texte de 2004.

Décret n° 2025-1135 du 26 novembre 2025 portant plafonnement du nombre de jours indemnisables épargnés sur le compte épargne-temps dans la fonction publique territoriale

MATHILDE HAAS
AVOCAT À LA COUR
WWW.MATHILDEHAAS.FR



#JURISPRUDENCE

#RESPONSABILITE

Relaxe en appel pour un président d'agglomération

Nous en parlions au printemps dernier, un président d'agglomération avait été condamné « à une amende de 3 000 € pour avoir en méconnaissance de ses obligations et par intérêt personnel indirect, procuré un avantage injustifié en réquisitionnant la comptable publique le 16 novembre 2022 en vue du paiement de primes de fin d'année au personnel transféré de la communauté de communes de la Porte du Sundgau ainsi qu'au personnel nouvellement recruté par SLA ».

En appel, cet arrêt a été infirmé en appel au motif que « l'intérêt personnel, direct ou indirect, que M. X aurait tiré du paiement des primes irrégulières » ne pouvait être regardé comme établi. Le président de l'agglomération a été relaxé. Les juges d'appel aboutissent à cette décision au terme d'un raisonnement en 4 temps. En premier lieu, ils rappellent qu'en « matière d'octroi d'un avantage injustifié à autrui, l'existence d'un intérêt personnel direct ou indirect, poursuivi par le gestionnaire public ne saurait se déduire du seul manquement de celui-ci à ses obligations législatives ou réglementaires », en deuxième lieu, à supposer que l'avantage ait été attribué en vue d'éviter un conflit social ne caractérise pas un intérêt personnel direct ou indirect, en troisième lieu, il ne ressort pas des pièces du dossier que des liens particuliers aient existé entre le président et les bénéficiaires. Enfin, en quatrième lieu, la circonstance que le président « choisisse la voie de la réquisition, dans le but allégué d'éviter un débat public du conseil communautaire, ce qui au demeurant ne ressort pas du dossier, n'établit pas, par elle-même, l'existence de son intérêt personnel direct ou indirect à ce que la prime litigieuse soit payée ».

Cour d'appel financière, 12 décembre 2025, arrêt n° 2025-06.

#JURISPRUDENCE

#ASA

Le Premier ministre a 6 mois pour prendre le décret nécessaire à l'application de l'article du CGFP sur les autorisations spéciales d'absence

La requérante demandait au Conseil d'État d'annuler le refus implicite du Premier ministre d'édicter le décret d'application de l'article L622-1 du code général de la fonction publique pour déterminer la liste des autorisations spéciales d'absence (ASA) en lien avec la parentalité et leurs conditions d'octroi et de lui enjoindre de prendre ce décret

Le Conseil d'État a annulé la décision implicite de refus du Premier ministre au motif que l'intervention d'un décret en Conseil d'État, prévu par l'article 45 de la loi du 6 août 2019, est nécessaire à l'application des dispositions de l'article L. 622-1 du code général de la fonction publique et que « le refus de prendre ce décret, alors qu'il s'est écoulé plus de six ans depuis la publication de la loi, méconnaît l'obligation de prendre dans un délai raisonnable les mesures réglementaires d'application de cet article 45, en tant qu'elles portent sur la fixation de la liste des autorisations spéciales d'absence liées à la parentalité et à l'occasion de certains événements familiaux autres que celles mentionnées à l'article L. 1225-16 du code du travail ainsi que sur la détermination des conditions et modalités d'octroi de l'ensemble de ces autorisations. »

Le Premier ministre dispose, sur injonction du Conseil d'État, d'un délai de six mois pour « prendre les mesures réglementaires qu'implique nécessairement l'application de l'article L. 622-1 du code général de la fonction publique ».

Conseil d'État, 7ème - 2ème chambres réunies, 10 décembre 2025, n°503871

#MEGADECRET

De nouvelles mesures de simplification pour les collectivités locales

Le Premier ministre a annoncé un méga-décret de simplification de l'action quotidienne des collectivités locales, de l'exercice de leurs compétences et de la gouvernance locale en allégeant leurs contraintes. En attendant de pouvoir connaître le contenu exhaustif du décret, quelques mesures ont été révélées : autoriser la fusion de tous les registres de délibérations des collectivités locales, supprimer certaines obligations de formation pour des agents les ayant déjà suivies dans leur poste antérieur, prolongation à 6 ans des détachements sur emplois fonctionnels, suppression de la publicité des postes en cas de reclassement interne, possibilité d'attribuer un marché public au candidat arrivé 2e en cas de désistement du 1er, sans nouvelle procédure de publicité ou mise en concurrence.





#ELECTIONS

La CNIL sanctionne plusieurs candidats aux élections

A l'occasion des élections européennes et législatives de 2024, un téléservice mis en place par la CNIL permettait d'adresser des signalements relatifs à la réception de messages ou d'appels de prospection politique.

La CNIL indique avoir reçu « 462 signalements, soit 176 de plus par rapport à 2022 (+ 61,5 %) » et que « la prospection par SMS reste le mode de prospection le plus représenté (59 %) ».

Plusieurs manquements ont été sanctionnés : manquement à l'obligation de pouvoir justifier de la licéité du traitement (article 5-2 du RGPD), manquement à l'obligation de traiter les données selon les seules finalités pour lesquelles elles ont été collectées (article 5-1-b du RGPD), manquement à l'obligation d'information des personnes (articles 12, 13 et 14 du RGPD), manquement à l'obligation de permettre et faciliter l'exercice du droit d'opposition (article 12 et 21 du RGPD), manquement à l'obligation de répondre à une demande d'exercice des droits (article 12, 15 et 17 du RGPD), manquement à l'obligation d'assurer la confidentialité des données (article 32 du RGPD).

Les 5 sanctions prononcées sont d'ordre financier pour un montant cumulé de 23 500 euros.

#JURISPRUDENCE

#PRESTATIONSSOCIALES

Prestations sociales perçues sous une fausse identité : récupération des sommes sans avoir à vérifier si le droit existait sous la vraie identité

La CAF de la Vienne a procédé à la récupération des prestations indûment perçues par une bénéficiaire qui s'était présentée sous une fausse identité. Le tribunal avait, en première instance, jugé que la circonstance que l'intéressée se soit présentée sous une fausse identité « ne pouvait suffire à fonder les décisions d'indu contestées et qu'il appartenait à l'administration de déterminer, avant de procéder à la récupération des sommes versées », si elle avait pu « bénéficier, sous sa véritable identité, des allocations en litige pour la période en question ». Le Conseil d'État censure cette analyse et juge « que le fait de se présenter sous une fausse identité fait obstacle par soi-même à toute ouverture des droits à ces prestations », la CAF n'avait donc pas à déterminer, avant de procéder à la récupération des sommes versées, si la bénéficiaire pouvait, sous sa véritable identité, bénéficier des allocations litigieuses.

CE, 28 novembre 2025, Caisse d'allocations familiales de la Vienne, n° 495335, B.

#CHARTRE

#PROCEDURE

Publication d'une charte de bonnes pratiques pour les recours déposés devant les TA et CAA

Fruit d'une réflexion menée par des avocats, des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation et le Conseil d'État, une charte et un guide bonnes pratiques pour la présentation des recours ont été publiés.

Les deux documents, disponibles sur le site du Conseil d'État, sont présentés comme « un engagement réciproque qui vise à améliorer la compréhension entre juges et avocats et à renforcer la qualité du débat contradictoire et l'efficacité des procédures ».



Agriculture



01 – Ain

AGRICULTURE : L'AIN RENFORCE SON SOUTIEN AUX FILIÈRES LOCALES EN FIN D'ANNÉE

En décembre 2025, le Département de l'Ain a confirmé plusieurs aides en faveur des filières agricoles locales, notamment pour la transformation et la commercialisation en circuits courts. Cette politique vise à maintenir la valeur ajoutée sur le territoire, à soutenir les exploitations face à la hausse des charges et à encourager une alimentation de proximité, en lien avec les collectivités et les acteurs économiques.



12 – Aveyron

ALIMENTATION DURABLE : L'AVEYRON ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS VERS PLUS DE PRODUITS LOCAUX

Le Département de l'Aveyron a poursuivi en fin d'année son accompagnement des communes et intercommunalités pour développer l'approvisionnement local dans la restauration collective. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie de soutien à l'agriculture aveyronnaise, tout en favorisant une alimentation de qualité et accessible pour les usagers.



24 – Dordogne

RESTAURATION COLLECTIVE : LA DORDOGNE POURSUIT LE DÉPLOIEMENT DU 100 % BIO ET LOCAL DANS LES COLLÈGES

En décembre 2025, le Département de la Dordogne a renforcé son programme de restauration collective fondé sur le bio, le local et le fait maison. De nouveaux établissements ont été labellisés, confirmant une politique alimentaire structurante qui soutient les producteurs locaux, favorise l'éducation au goût et contribue à la transition agricole du territoire.



27 – Eure

ALIMENTATION LOCALE : SUCCÈS CONFIRMÉ POUR LE MARCHÉ FERMIER DE NOËL DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Organisé du 12 au 14 décembre à l'Hôtel du Département à Évreux, le marché fermier de Noël de l'Eure a attiré près de 6 000 visiteurs et réuni 31 producteurs locaux. Cette édition a confirmé l'intérêt des Eurois pour les produits de proximité et le soutien du Département à une agriculture locale de qualité, dans une ambiance festive renforcée par la mise en valeur du parcours lumineux Arbora Lumina du domaine d'Harcourt.



29 – Finistère

AGRICULTURE ET CLIMAT : LE FINISTÈRE RENFORCE L'ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITATIONS

Face aux effets du changement climatique sur les productions agricoles, le Département du Finistère a intensifié, en fin d'année, ses actions d'accompagnement des exploitants, notamment autour de la gestion de l'eau et de l'adaptation des pratiques. Une priorité pour sécuriser l'avenir agricole dans un contexte de tensions croissantes sur la ressource.

32 – Gers

CRISE AGRICOLE DANS LE GERS : LES ÉLUS APPELLENT À UNE SORTIE DE CRISE RAPIDE ET RESPONSABLE

Face à une mobilisation agricole qui paralyse durablement le territoire, les élus du Gers alertent sur l'urgence d'une désescalade. Tout en reconnaissant la détresse profonde des agriculteurs, ils appellent l'État à accélérer les réponses sanitaires et structurelles afin de protéger les citoyens, les forces de l'ordre et l'avenir du modèle agricole départemental.



33 – Gironde

VITICULTURE : LA GIRONDE POURSUIT SON SOUTIEN AUX EXPLOITATIONS FRAGILISÉES

Confrontée à une crise durable de la filière viticole, la Gironde a poursuivi en décembre son accompagnement des exploitations en difficulté, en lien avec les partenaires institutionnels et professionnels. Le Département s'inscrit dans une logique de soutien à l'emploi agricole et de préservation d'un secteur clé de l'économie territoriale.



40 – Landes

TRANSITION AGRICOLE : LES LANDES ACCOMPAGNENT LA DIVERSIFICATION DES EXPLOITATIONS

En décembre 2025, le Département des Landes a poursuivi ses actions en faveur de la diversification agricole et de l'évolution des modèles de production. L'objectif est de renforcer la résilience économique des exploitations tout en accompagnant la transition environnementale du territoire.



49 – Maine-et-Loire

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT : LE MAINE-ET-LOIRE SOUTIEN LE BOCAGE ET LES PRATIQUES DURABLES

Le Département de Maine-et-Loire a poursuivi en fin d'année son engagement en faveur d'une agriculture conciliant production et préservation de l'environnement. À travers le soutien au bocage et aux pratiques agricoles durables, la collectivité renforce la résilience des exploitations et la protection des ressources naturelles.

56 – Morbihan

CIRCUITS COURTS : LE MORBIHAN RENFORCE LES PARTENARIATS AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX

Le Département du Morbihan a confirmé en décembre son soutien aux filières agricoles de proximité, en développant des partenariats avec les producteurs locaux. Cette stratégie vise à sécuriser les débouchés agricoles et à promouvoir une alimentation locale sur l'ensemble du territoire.



62 – Pas-de-Calais

AGRICULTURE : LE PAS-DE-CALAIS MOBILISÉ FACE À LA HAUSSE DES CHARGES AGRICOLES

Dans un contexte de tensions économiques persistantes, le Département du Pas-de-Calais a renforcé son accompagnement des exploitations agricoles en fin d'année 2025. Aides, conseil et dialogue avec les filières visent à soutenir les agriculteurs confrontés à l'augmentation des coûts de production.



85 – Vendée

RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS : LA VENDÉE SOUTIENT L'INSTALLATION AGRICOLE

Le Département de la Vendée a poursuivi en décembre son action en faveur de l'installation et de la transmission des exploitations agricoles. Une politique destinée à maintenir un tissu agricole dynamique et à préparer l'avenir des filières sur le territoire.



Culture



01 – Ain

PATRIMOINE : LE DÉPARTEMENT DE L'AIN RENFORCE LA VALORISATION DES SITES EMBLÉMATIQUES

À l'occasion de la session de décembre, le Département de l'Ain a confirmé son soutien à plusieurs actions de valorisation patrimoniale, incluant la restauration de monuments départementaux et le développement d'actions culturelles à destination des publics scolaires et familiaux. Une politique qui vise à conjuguer attractivité touristique, transmission de l'histoire locale et accès à la culture



05 – Hautes-Alpes

HAUTES-ALPES 2030 : LA CULTURE ET L'INCLUSION INTÉGRÉES À LA PRÉPARATION DES JOP

Réuni le 9 décembre 2025, le comité exécutif « Hautes-Alpes 2030 » a confirmé une organisation structurée autour de comités opérationnels, dont un volet **culture et inclusion**.

Objectif : faire des Jeux un levier d'animation territoriale et d'héritage, au-delà des seuls chantiers d'infrastructures.





14 – Calvados

CULTURE ET MÉMOIRE : LE CALVADOS POURSUIT LA VALORISATION DES SITES HISTORIQUES NORMANDS

À l'approche des commémorations de fin d'année, le Département du Calvados a renforcé ses actions en faveur de la valorisation des sites historiques et mémoriels, en lien avec les collectivités et les acteurs culturels. Expositions, médiations et actions pédagogiques ont permis de sensibiliser tous les publics à l'histoire du territoire.



18 – Cher

LECTURE PUBLIQUE : LE CHER MODERNISE SON RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES DÉPARTEMENTALES

Le Département du Cher a engagé, en décembre 2025, une nouvelle phase de modernisation de son réseau de lecture publique, combinant équipements culturels de proximité, actions itinérantes et développement des ressources numériques, afin de renforcer l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire rural.



22 – Côtes-d'Armor

CULTURE POUR TOUS : LES CÔTES-D'ARMOR SOUTIENNENT LES PROJETS ARTISTIQUES DE PROXIMITÉ

En fin d'année 2025, le Département des Côtes-d'Armor a renouvelé son soutien aux structures culturelles locales, favorisant la diffusion du spectacle vivant, les résidences d'artistes et les actions en direction des publics éloignés de l'offre culturelle, dans une logique d'équité territoriale.



24 – Dordogne

COLLÈGE LA BOÉTIE À SARLAT : UN "CAMPUS" SCOLAIRE QUI RENFORCE AUSSI SON OFFRE ARTISTIQUE

Labellisé 100 % bio en 2025, le collège La Boétie a aussi élargi ses parcours, avec notamment une classe à horaires aménagés "arts plastiques" à la rentrée 2025. L'établissement mise sur un cadre propice aux apprentissages et une dynamique de projets éducatifs incluant l'éducation artistique et culturelle.



30 – Gard

PATRIMOINE ET CRÉATION CONTEMPORAINE : LE GARD SOUTIENT UNE CULTURE VIVANTE ET ACCESSIBLE

Réuni en session de décembre, le Conseil départemental du Gard a réaffirmé son engagement en faveur du patrimoine et de la création contemporaine, en accompagnant des projets associant expositions, médiation culturelle et actions éducatives sur l'ensemble du département.



31 – Haute-Garonne

ÉDUCATION ARTISTIQUE : LA HAUTE-GARONNE RENFORCE LES PARCOURS CULTURELS DES COLLÉGIENS

Le Département de la Haute-Garonne a consolidé, fin 2025, ses dispositifs d'éducation artistique et culturelle à destination des collèges, en lien avec les acteurs culturels locaux. Objectif : garantir à chaque élève un accès régulier à des pratiques artistiques et à des œuvres de référence.



33 – Gironde

BIBLIO.GIRONDE : LA LECTURE ET LA CULTURE ACCESSIBLES EN LIGNE

Le Département de la Gironde a développé biblio.gironde, un portail numérique permettant d'accéder, 24h/24 et partout, à une large offre culturelle et éducative. Magazines, journaux, formations en ligne, jeux, films et documentaires ont été mis à disposition du grand public, dès le plus jeune âge. Destinée aussi bien aux familles qu'aux adultes, cette offre s'appuie sur des services variés comme Ma Petite Bibliothèque pour les enfants, Tout Apprendre pour la formation ou encore Cafeyn et la Médiathèque numérique. Elle complète l'action des près de 200 bibliothèques partenaires du réseau départemental, qui accueillent chaque année 1,5 million de visiteurs. Par cette initiative, le Département a renforcé l'accès à la lecture et à la culture, en conjuguant proximité territoriale et usages numériques.



34 – Hérault

CULTURE ET SPORT : L'HÉRAULT RENFORCE L'ACCÈS DE TOUS À DES LEVIERS DE COHÉSION SOCIALE

Réunie le 15 décembre, l'Assemblée départementale de l'Hérault a adopté plusieurs mesures pour démocratiser l'accès à la culture et au sport. Partenariat avec le FRAC Occitanie pour une exposition à Pierresvives, reconduction du programme « Culture et Solidarités » auprès de publics fragiles et soutien renforcé à Hérault Sport illustrent l'engagement du Département en faveur du lien social, de l'inclusion et de l'égalité d'accès sur l'ensemble du territoire.



35 – Ille-et-Vilaine

CULTURE ET TERRITOIRES : L'ILLE-ET-VILAINE SOUTIENT LES INITIATIVES LOCALES DE CRÉATION

En décembre 2025, le Département d'Ille-et-Vilaine a validé plusieurs soutiens à des projets culturels territorialisés, mêlant création artistique, participation citoyenne et animation locale, afin de renforcer le lien social et l'attractivité des territoires.

38 – Isère

CULTURE ET MONTAGNES : L'ISÈRE VALORISE SES PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS

À l'approche de l'hiver, le Département de l'Isère a soutenu plusieurs actions culturelles mettant en valeur les patrimoines alpins, associant expositions, événements et médiation, dans une démarche croisant culture, environnement et tourisme durable.

44 – Loire-Atlantique

LE MUSÉE DOBRÉE DÉCROCHE LE LABEL NATIONAL « DESTINATION D'EXCELLENCE »

Le Département de Loire-Atlantique obtient le label national « Destination d'excellence » pour le musée Dobrée, reconnaissant la qualité de l'accueil, l'innovation et l'engagement écoresponsable du site. Attribuée pour cinq ans par Atout France, cette distinction valorise le travail des équipes et renforce l'attractivité touristique et culturelle du musée au cœur de Nantes.





50 – Manche

FORUMS CULTURE TERRITORIALISÉS : LE DÉPARTEMENT ÉLARGIT LE DIALOGUE CULTUREL

Le Département de la Manche a organisé la 2^e édition des Forums culture territorialisés, avec une nouveauté majeure : l'ouverture du dispositif aux structures sociales et médico-sociales, aux côtés des collèges et des acteurs culturels. Inscrits dans le Schéma des pratiques artistiques et culturelles « Vivre et pratiquer les arts et la culture Manche 2030 », ces forums prennent la forme de speed-meetings favorisant les échanges et la construction de projets communs. Après une première étape dans le Sud-Manche, le forum Nord-Centre Manche s'est tenu le 10 décembre à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, affirmant la volonté départementale de rendre la culture accessible à tous, tout au long de la vie.



56 – Morbihan

LANGUE ET CULTURE BRETONNES : LE MORBIHAN POURSUIT SON ENGAGEMENT

Le Département du Morbihan a renouvelé, en décembre 2025, son soutien aux actions de promotion de la langue et de la culture bretonnes, à travers des projets éducatifs, artistiques et patrimoniaux, affirmant son rôle dans la transmission des identités culturelles.



57 – Moselle

“JEUNES ET CITOYENS DE MOSELLE” : UNE BD DISTRIBUÉE AUX ÉLÈVES DE 6E

Le Département a reconduit pour 2025/2026 la distribution d'une bande dessinée pédagogique destinée aux élèves de 6e. Le support valorise l'histoire, la géographie et le fonctionnement des institutions, dans une logique de culture civique et d'ancrage territorial.



59 – Nord

DEVOIR DE MÉMOIRE : LE DÉPARTEMENT DU NORD A ACQUIS LA MAISON D'ENFANCE DE LILI KELLER-ROSENBERG

Réuni le 8 décembre 2025, le Conseil départemental du Nord a voté à l'unanimité l'acquisition de la maison d'enfance de Lili Keller-Rosenberg, figure majeure de la mémoire de la déportation. En se portant acquéreur de ce lieu emblématique situé à Roubaix, le Département a affirmé sa volonté de préserver un témoin fort de l'Histoire et d'en faire un espace dédié à la transmission mémorielle. Le site est appelé à devenir le premier fonds de mémoire consacré à la déportation des enfants dans le Nord et le Pas-de-Calais, en lien avec l'association LKR et les partenaires institutionnels, dans le cadre de la démarche « Le Nord, terre de mémoire vivante » portée par le Département du Nord.



86 – Vienne

PATRIMOINE ET INNOVATION CULTURELLE : LA VIENNE MISE SUR LA MÉDIATION NUMÉRIQUE

En fin d'année 2025, le Département de la Vienne a développé de nouveaux outils de médiation numérique pour valoriser ses sites culturels et patrimoniaux, facilitant l'accès aux contenus pour tous les publics et renforçant l'attractivité du territoire.



87 – Haute-Vienne

ARCHIVES ET MÉMOIRE LOCALE : LA HAUTE-VIENNE OUVRE SES FONDS AU GRAND PUBLIC

Le Département de la Haute-Vienne a mis en avant, en décembre 2025, plusieurs actions de valorisation de ses archives départementales, combinant expositions, ressources numériques et actions pédagogiques, pour renforcer la diffusion de la mémoire locale.



88 – Vosges

CULTURE EN MILIEU RURAL : LES VOSGES SOUTIENNENT LA DIFFUSION ARTISTIQUE

À l'occasion de la fin d'année, le Département des Vosges a confirmé son appui aux projets culturels en milieu rural, favorisant l'accès au spectacle vivant, aux arts visuels et à la lecture publique dans les territoires les plus éloignés des grands équipements.



93 – Seine-Saint-Denis

COLLÈGES : OPTIONS ET PROJETS CULTURELS POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LA MIXITÉ

Un an après sa création, l'Observatoire départemental a présenté un premier bilan (4 décembre 2025). Parmi les leviers : ouverture d'options et projets, dont des CHAM (musique) et des actions artistiques soutenues, pour redonner confiance dans le collège public et retisser de la mixité.

Collèges et éducation



01 – Ain

COLLÈGES : 18 M€ INVESTIS EN 2025 POUR LA RÉNOVATION ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En décembre 2025, le Département de l'Ain a dressé le bilan annuel de son plan d'investissement dans les collèges publics. Sur l'année, près de 18 M€ ont été consacrés à des travaux de rénovation, dont une large part dédiée à la transition énergétique : isolation thermique, remplacement des chaufferies, modernisation des systèmes de ventilation et amélioration de la qualité de l'air intérieur.



974 – Réunion

FÊT KAF 2025 : LA RÉUNION CÉLÈBRE LA LIBERTÉ À SAINT-MARCELLIN, EN ISÈRE

Le Département de La Réunion s'est mobilisé le samedi 20 décembre 2025 à Saint-Marcellin, en région Rhône-Alpes, deuxième territoire d'implantation des Réunionnais en mobilité, pour célébrer la Fêt Kaf. Organisé en partenariat avec l'association réunionnaise iséroise ART EST UNION, l'événement a mis à l'honneur l'histoire, la culture et les traditions réunionnaises, renforçant les liens avec la diaspora et valorisant le rayonnement culturel de La Réunion dans l'Hexagone.

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE : LE « GRAN 20 DÉSANM » 2025 CÉLÉBRÉ AU MUSÉE DE VILLÈLE

Le 20 décembre 2025, le Département de La Réunion a organisé le « Gran 20 Désanm » au musée historique de Villèle, à Saint-Gilles-les-Hauts, pour commémorer l'abolition de l'esclavage. Cette édition, marquée par une programmation culturelle, scientifique et populaire, a revêtu une dimension particulière puisqu'elle a été la dernière organisée sur le site avant sa fermeture pour les travaux du futur Musée de l'habitation et de l'esclavage, affirmant l'engagement du Département en faveur de la transmission de la mémoire et de l'histoire réunionnaise.



Ces opérations ont concerné 14 collèges, avec pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des près de 16 000 collégiens du département, tout en réduisant durablement les consommations énergétiques du patrimoine scolaire.

02 – Aisne

COLLÈGES : UN PLAN DE MODERNISATION DES CUISINES POUR AMÉLIORER LA RESTAURATION SCOLAIRE

En décembre 2025, le Département de l'Aisne a finalisé un programme de modernisation des cuisines de collèges, engagé depuis 2023. En 2025, 2,8 M€ ont été investis pour rénover ou équiper 9 établissements, avec pour objectifs l'amélioration des conditions de travail des agents, la montée en qualité des repas servis et la réduction du gaspillage alimentaire.

Ces travaux permettent notamment l'introduction accrue de produits frais et locaux, au bénéfice des près de 11 000 collégiens du département.



10 – Aube

RÉUSSITE ÉDUCATIVE : UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ POUR LES COLLÉGIENS EN DIFFICULTÉ

Le Département de l'Aube a renforcé, en décembre 2025, son dispositif d'accompagnement éducatif dans les collèges publics. En 2025, 1 200 élèves ont bénéficié d'actions de soutien scolaire, de tutorat et d'ateliers méthodologiques, financés par une enveloppe départementale de 420 000 €.

Mené en partenariat avec les équipes éducatives et le tissu associatif local, ce programme vise à prévenir le décrochage scolaire et à sécuriser les parcours des élèves les plus fragiles.

21 – Côte-d'Or

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : DES COLLÈGES PILOTES POUR RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS

En décembre 2025, le Département de la Côte-d'Or a présenté les premiers résultats de son programme de collèges pilotes engagés dans la sobriété énergétique. Sur 6 établissements, des travaux ciblés (régulation du chauffage, éclairage LED, suivi des consommations) ont permis une baisse moyenne de 18 % des dépenses énergétiques en un an.

Ce programme, financé à hauteur de 1,6 M€, doit être étendu progressivement à l'ensemble du parc des 47 collèges départementaux.

14 – Calvados

ÉDUCATION ARTISTIQUE : PLUS DE 3 500 COLLÉGIENS CONCERNÉS PAR LES RÉSIDENCES CULTURELLES

En décembre 2025, le Département du Calvados a confirmé la reconduction et l'extension de son dispositif de résidences d'artistes dans les collèges. Pour l'année scolaire 2025-2026, 22 établissements accueillent des artistes professionnels (théâtre, musique, arts visuels, écriture), permettant à plus de 3 500 élèves de participer à des projets de création.

Financé par le Département à hauteur de 450 000 €, ce programme s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle des collégiens et repose sur un travail étroit entre artistes, enseignants et équipes éducatives.



17 – Charente-Maritime

RESTAURATION SCOLAIRE : 35 % DE PRODUITS LOCAUX DANS LES COLLÈGES DÉPARTEMENTAUX

Le Département de la Charente-Maritime a présenté en décembre 2025 les résultats de sa politique d'approvisionnement des collèges publics. En 2025, 35 % des denrées alimentaires utilisées en restauration scolaire provenaient de filières locales ou régionales, contre 28 % en 2023.

Cette progression concerne les 52 collèges dont le Département assure la restauration, soit près de 27 000 repas servis chaque jour. L'objectif est de renforcer la qualité alimentaire, la traçabilité des produits et le lien entre établissements scolaires et agriculture locale.



22 – Côtes-d'Armor

INCLUSION SCOLAIRE : 1,2 M€ CONSACRÉS À L'ADAPTATION DES COLLÈGES

En décembre 2025, le Département des Côtes-d'Armor a fait le point sur les investissements dédiés à l'accueil des élèves en situation de handicap dans les collèges. En 2025, 1,2 M€ ont été mobilisés pour financer des travaux d'accessibilité, l'achat de matériels pédagogiques adaptés et l'aménagement d'espaces spécifiques. Ces actions ont bénéficié à 19 collèges, dans une logique de coordination avec l'Éducation nationale et les acteurs médico-sociaux, afin de garantir un cadre scolaire adapté aux besoins des élèves.

24 – Dordogne

LE COLLÈGE LA BOÉTIE DE SARLAT LABELLISÉ 100% BIO, LOCAL ET FAIT MAISON

Le collège La Boétie de Sarlat-la-Canéda a rejoint, en décembre 2025, la liste des établissements de Dordogne labellisés ECOCERT – niveau 3 « 100 % bio ». Cette distinction est venue récompenser un engagement de longue date en faveur d'une restauration scolaire saine, durable et ancrée dans les productions locales. Portée par le Conseil départemental de la Dordogne, cette démarche s'inscrit dans une politique ambitieuse visant à améliorer la qualité alimentaire des collégiens tout en soutenant l'agriculture locale. Grâce au travail des équipes éducatives et de restauration, et à l'accompagnement du Département, le collège est devenu l'un des 22 établissements labellisés du territoire, illustrant l'excellence du projet alimentaire départemental, reconnu au niveau national et européen.



26 – Drôme

COLLÈGES : DES ESPACES DE VIE REPENSÉS POUR AMÉLIORER LE CLIMAT SCOLAIRE

Le Département de la Drôme a achevé en décembre 2025 un programme de requalification des espaces de vie scolaire dans 8 collèges. D'un montant de 1,1 M€, ces aménagements ont porté sur les cours de récréation, les foyers élèves et les espaces de restauration. Pensés avec les équipes éducatives et les élèves, ces projets visent à améliorer le bien-être au collège et à favoriser un climat scolaire apaisé.

31 – Haute-Garonne

ÉGALITÉ DES CHANCES : 15 COLLÈGES ENGAGÉS DANS UN PROGRAMME D'OUVERTURE CULTURELLE

En décembre 2025, le Département de la Haute-Garonne a dressé le bilan de son programme d'ouverture culturelle à destination des collégiens issus de territoires prioritaires. En 2025, 15 collèges ont bénéficié de parcours dédiés associant sorties culturelles, rencontres avec des artistes et ateliers de pratique, touchant près de 4 000 élèves. Doté de 600 000 €, ce dispositif s'inscrit dans une politique départementale visant à réduire les inégalités d'accès à la culture dès le collège.

35 – Ile-et-Vilaine

NUMÉRIQUE ÉDUCATIF : 8 000 ÉQUIPEMENTS DÉPLOYÉS DANS LES COLLÈGES

Le Département d'Ile-et-Vilaine a poursuivi en décembre 2025 le déploiement de son plan numérique pour les collèges. Depuis la rentrée, 8 000 équipements (ordinateurs portables, tablettes, écrans interactifs) ont été installés dans 58 collèges publics. L'investissement, estimé à 6,5 M€, s'accompagne de formations pour les équipes éducatives et d'un accompagnement technique assuré par les services départementaux, afin de favoriser des usages pédagogiques durables du numérique.

38 – Isère

ORIENTATION : 12 000 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS AUX MÉTIERS DU TERRITOIRE

En décembre 2025, le Département de l'Isère a présenté le bilan de ses actions en faveur de l'orientation des collégiens. Sur l'année, près de 12 000 élèves ont participé à des actions portées ou soutenues par la collectivité : forums des métiers, visites d'entreprises, interventions de professionnels en classe. Ces dispositifs, menés en partenariat avec l'Éducation nationale et les acteurs économiques locaux, visent à mieux faire connaître les filières du territoire et à accompagner les parcours d'orientation dès le collège.





42 – Loire

INCLUSION SCOLAIRE : 1,2 M€ CONSACRÉS À L'ADAPTATION DES COLLÈGES

En décembre 2025, le Département des Côtes-d'Armor a fait le point sur les investissements dédiés à l'accueil des élèves en situation de handicap dans les collèges. En 2025, 1,2 M€ ont été mobilisés pour financer des travaux d'accessibilité, l'achat de matériels pédagogiques adaptés et l'aménagement d'espaces spécifiques. Ces actions ont bénéficié à 19 collèges, dans une logique de coordination avec l'Éducation nationale et les acteurs médico-sociaux, afin de garantir un cadre scolaire adapté aux besoins des élèves.



54 – Meurthe-et-Moselle

ACCESSIBILITÉ : UN PLAN PLURIANNUEL POUR ADAPTER LES COLLÈGES AUX HANDICAPS

En décembre 2025, le Département de Meurthe-et-Moselle a validé la poursuite de son plan d'accessibilité des collèges. Pour l'année 2025, 2,3 M€ ont été investis afin d'adapter 7 établissements : création d'ascenseurs, mise aux normes des sanitaires, amélioration des cheminements. Ces travaux s'inscrivent dans une démarche globale visant à garantir un accueil adapté aux élèves et personnels en situation de handicap.



57 – Moselle

LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE RENOUVELLE LA DISTRIBUTION DE BD CITOYENNES AUX COLLÉGIENS

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'éducation citoyenne, Département de la Moselle renouvelle, pour l'année scolaire 2025-2026, la distribution de la bande dessinée Jeunes et Citoyens de Moselle auprès des élèves de 6e. Lancée en 2023, cette initiative permet aux collégiens de découvrir l'histoire, la géographie et les richesses du territoire mosellan, tout en mieux comprenant le fonctionnement des institutions françaises et européennes.

À travers un format pédagogique et accessible, l'ouvrage vise à accompagner les jeunes dans leur parcours citoyen et à transmettre les valeurs démocratiques et républicaines. Face au succès rencontré lors des précédentes éditions, le Département a choisi de reconduire cette action éducative auprès des nouveaux collégiens mosellans.



63 – Puy-de-Dôme

NUMÉRIQUE ÉDUCATIF : UN ENT MODERNISÉ POUR LES COLLÈGES

Le Département du Puy-de-Dôme a déployé, en décembre 2025, une nouvelle version de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) utilisé dans l'ensemble de ses collèges publics. Ce nouvel outil bénéficie à près de 18 000 élèves, 1 600 enseignants et leurs familles. Financée à hauteur de 950 000 €, cette modernisation vise à améliorer la communication école-familles, l'accès aux ressources pédagogiques et le suivi des parcours scolaires.



71 – Saône-et-Loire

COLLÈGES : UN SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS ÉDUCATIFS DES ÉTABLISSEMENTS

En décembre 2025, le Département de Saône-et-Loire a attribué 520 000 € de subventions aux collèges pour soutenir leurs projets éducatifs. En 2025, 180 projets ont été accompagnés : sorties pédagogiques, actions culturelles, projets scientifiques ou citoyens. Ce soutien financier permet aux établissements de développer des initiatives adaptées à leurs publics et à leurs territoires.



82 – Tarn-et-Garonne

DANS LES COLLÈGES DU TARN-ET-GARONNE, UNE VIANDE 100 % LOCALE AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ

Dans le cadre de la démarche « Bien manger en Tarn-et-Garonne », le Département a proposé, à titre solidaire, une viande issue d'un élevage tarn-et-garonnais dans les 15 collèges dont il assure la restauration. Cette action, menée en soutien à une exploitation agricole locale, a permis de servir 3 500 repas à base de produits tracés et préparés dans le respect des normes sanitaires, tout en valorisant les circuits courts et la qualité de l'alimentation scolaire.



80 – Somme

INCLUSION SCOLAIRE : LE DISPOSITIF « TOUS ENSEMBLE » INAUGURÉ AU COLLÈGE DE CORBIE

Le Département de la Somme a inauguré le dispositif expérimental « Tous ensemble » au collège Eugène-Lefebvre de Corbie, visant à accueillir des élèves en situation de handicap au sein de classes ordinaires. Mené en partenariat avec l'Éducation nationale et l'ARS Hauts-de-France, ce projet de collège inclusif s'appuie sur des aménagements financés par le Département et un accompagnement médico-social renforcé, au service de la réussite éducative et du vivre-ensemble.



85 – Vendée

SÉCURITÉ DES COLLÈGES : UN PROGRAMME D'ÉQUIPEMENTS RENFORCÉ

Le Département de la Vendée a présenté en décembre 2025 un programme de sécurisation des collèges publics. En 2025, 1,9 M€ ont été consacrés à l'installation de contrôles d'accès, à la sécurisation des entrées et à l'amélioration des dispositifs de surveillance dans 12 collèges. Ces investissements s'inscrivent dans une politique globale visant à garantir des conditions d'accueil sûres pour les élèves et le personnel.



86 – Vienne

VIE COLLÉGIENNE : 120 PROJETS D'ÉLÈVES SOUTENUS PAR LE DÉPARTEMENT

Le Département de la Vienne a reconduit en décembre 2025 son soutien aux projets portés par les collégiens dans le cadre de la vie scolaire. En 2025, 120 projets ont été financés (actions citoyennes, culturelles, sportives ou solidaires), représentant une enveloppe globale de 300 000 €. Ces initiatives, élaborées au sein des conseils de vie collégienne, visent à encourager l'engagement des élèves et leur participation à la vie de l'établissement.



88 – Vosges

SÉCURITÉ ET MODERNISATION : 9 M€ ENGAGÉS POUR LES COLLÈGES VOSGIENS

En décembre 2025, le Département des Vosges a validé un programme de travaux portant sur la sécurité et la modernisation des collèges publics. En 2025, 9 M€ ont été consacrés à la mise aux normes incendie, à l'amélioration de l'accessibilité et à la rénovation des espaces communs dans 11 établissements. Ces investissements s'inscrivent dans une stratégie pluriannuelle visant à garantir un environnement scolaire sécurisé et fonctionnel pour les élèves et le personnel.



93 – Seine-Saint-Denis

MIXITÉ SCOLAIRE : LA SEINE-SAINT-DENIS RENFORCE L'ATTRACTIVITÉ DE SES COLLÈGES PUBLICS

Un an après sa création, l'Observatoire de l'attractivité et de la mixité sociale et scolaire des collèges de Seine-Saint-Denis a présenté un premier bilan encourageant. Face à l'évitement de certains établissements publics, le Département a renforcé les moyens de 40 collèges identifiés comme prioritaires, afin de favoriser la mixité sociale et scolaire. Ouverture de nouvelles options (classes CHAM, sections bilingues, enseignements renforcés), soutien aux projets pédagogiques, travaux d'embellissement et de sécurisation : ce plan d'action « sur mesure », mené avec l'Éducation nationale, vise à redonner confiance aux familles et à valoriser les collèges publics. Par cette démarche partenariale et progressive, le Département affirme sa volonté de faire de la mixité une chance pour la réussite des élèves et la cohésion territoriale.



Environnement



01 – Ain

BIODIVERSITÉ : L'AIN RENFORCE LA GESTION DE SES ESPACES NATURELS SENSIBLES

En décembre 2025, le Département de l'Ain a validé de nouvelles actions de gestion et de restauration sur plusieurs Espaces naturels sensibles. Protection des zones humides, préservation des corridors écologiques et sensibilisation du public s'inscrivent dans une politique départementale visant à concilier usages locaux, biodiversité et adaptation au changement climatique.



06 – Alpes-Maritimes

POLLUTION LUMINEUSE : LES ALPES-MARITIMES RENFORCENT LEUR ENGAGEMENT POUR LA PROTECTION DU CIEL ÉTOILÉ

Depuis la labellisation de la Réserve internationale de ciel étoilé Alpes Azur Mercantour, le Département des Alpes-Maritimes mène une politique active de lutte contre la pollution lumineuse. Rénovation de l'éclairage public, solutions technologiques innovantes et mobilisation des communes permettent de réduire les consommations énergétiques, de préserver la biodiversité nocturne et de faire du territoire un modèle conciliant écologie, innovation et qualité de vie.



14 – Calvados

LITTORAL : LE CALVADOS CONSOLIDE SA STRATÉGIE DE PRÉVENTION DES RISQUES CÔTIERS

Face à l'érosion et à la montée du niveau de la mer, le Département du Calvados a renforcé, en fin d'année 2025, son accompagnement des collectivités littorales. Études de vulnérabilité, travaux de protection et actions de sensibilisation s'inscrivent dans une démarche globale de résilience du territoire côtier.



17 – Charente-Maritime

PLAN DIGUES : UNE NOUVELLE DIGUE DE PROTECTION LIVRÉE À ROCHEFORT

Dans le cadre du PAPI Estuaire de la Charente, le Département de la Charente-Maritime a quasiment achevé la création d'une digue de protection de 1,3 km à Rochefort, le long de l'avenue de la Libération. Ce nouvel ouvrage, réalisé entre les remparts de la ville et le Pont-Rouge reliant Rochefort à Tonnay-Charente, vise à protéger plus de 1 500 habitants contre un risque de submersion marine équivalent à la tempête Xynthia, avec une marge de sécurité renforcée. Mené sur un site classé, le chantier a fait l'objet d'une attention particulière à son intégration architecturale et paysagère. D'un coût de 3,28 M€ HT, il a été financé par l'État (fonds Barnier), la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté d'agglomération Rochefort Océan et le Département. Cette opération s'inscrit dans le Plan Dignes départemental, qui a déjà permis la livraison de 25 systèmes d'endiguement depuis 2012, afin de renforcer durablement la protection du littoral face aux effets du changement climatique.



22 – Côtes-d'Armor

QUALITÉ DE L'EAU : LES CÔTES-D'ARMOR INTENSIFIENT LES ACTIONS DE RECONQUÊTE

Le Département des Côtes-d'Armor a fait le point, en décembre 2025, sur les actions engagées pour améliorer la qualité de l'eau. Accompagnement des pratiques agricoles, restauration des milieux aquatiques et suivi renforcé des bassins versants traduisent une mobilisation durable pour la protection de la ressource.

24 – Dordogne

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LA DORDOGNE SOUTIENT LES PROJETS LOCAUX DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

À l'occasion de la session de décembre, le Département de la Dordogne a confirmé son soutien à plusieurs projets territoriaux en faveur de la sobriété énergétique. Rénovation des bâtiments publics, accompagnement des communes rurales et sensibilisation des habitants constituent les axes forts de cette politique environnementale.



© Conseil départemental de la Dordogne

29 – Finistère

EAU POTABLE : LE FINISTÈRE A FAIT LE POINT SUR L'AVANCEMENT DE SON PLAN DÉPARTEMENTAL

Le Département du Finistère et l'État ont tenu le 3^e comité de pilotage du plan Finistère eau potable, lancé en 2022 pour sécuriser l'alimentation en eau face au changement climatique.

Cette réunion a permis de dresser le bilan des actions engagées : réduction des consommations, renforcement des capacités de stockage, optimisation des retenues et amélioration du pilotage des réseaux. Malgré un été 2025 marqué par des tensions hydriques, la distribution d'eau potable a pu être maintenue sur l'ensemble du territoire grâce aux mesures mises en œuvre.



34 – Hérault

GESTION DE L'EAU ET DU LITTORAL : L'HÉRAULT RENFORCE SES ENGAGEMENTS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Réunie en session le 15 décembre, l'Assemblée départementale de l'Hérault a adopté plusieurs mesures structurantes en faveur de la gestion durable de l'eau, du littoral et de la prévention des inondations. Partenariat renforcé avec Sète Agglopôle Méditerranée, soutien aux contrats portés par le Syndicat mixte du bassin de Thau et accompagnement du futur PAPI illustrent une action départementale volontariste pour renforcer la résilience du territoire face aux effets du changement climatique.

35 – Ile-et-Vilaine

CLIMAT : L'ILLE-ET-VILAINE ACCÉLÈRE L'ADAPTATION DES TERRITOIRES RURAUX

En décembre 2025, le Département d'Ile-et-Vilaine a renforcé ses dispositifs d'accompagnement des communes rurales face aux effets du changement climatique. Gestion de l'eau, préservation des sols et soutien aux initiatives locales figurent parmi les priorités identifiées.

38 – Isère

MONTAGNE ET CLIMAT : L'ISÈRE ADAPTE SES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES

Face à l'évolution rapide des milieux alpins, le Département de l'Isère a engagé, fin 2025, plusieurs actions ciblées sur la gestion de l'eau, la prévention des risques naturels et la préservation des écosystèmes de montagne, en lien étroit avec les acteurs locaux.

44 – Loire-Atlantique

BOCAGE ET BIODIVERSITÉ : LA LOIRE-ATLANTIQUE POURSUIT LA REPLANTATION DE HAIES

Le Département de Loire-Atlantique a poursuivi, en novembre et décembre 2025, son programme de replantation de haies bocagères. Ces actions visent à renforcer la biodiversité, améliorer la qualité des sols et contribuer à la lutte contre le changement climatique à l'échelle locale.



49 – Maine-et-Loire

ENVIRONNEMENT : 1 600 ARBRES ET ARBUSTES PLANTÉS SUR L'ENS DE BOUDRÉ

Le Département de Maine-et-Loire a mené une opération de plantation de 1 600 arbres et arbustes sur l'Espace naturel sensible de Boudré, à Seiches-sur-le-Loir. Réalisée en partenariat avec un exploitant agricole et des élèves en BTS aménagements paysagers, cette action a permis de créer 1 600 mètres de haies bocagères afin de renforcer les continuités écologiques, améliorer la qualité des sols et de l'eau et favoriser la biodiversité.

Cette initiative s'inscrit dans la politique départementale de préservation des espaces naturels et de soutien au bocage.



56 – Morbihan

ZONES HUMIDES : LE MORBIHAN RENFORCE LEUR PROTECTION ET LEUR RESTAURATION

En fin d'année 2025, le Département du Morbihan a validé de nouvelles opérations de restauration de zones humides. Ces milieux jouent un rôle essentiel dans la régulation de l'eau, la biodiversité et la prévention des inondations, au cœur de la stratégie environnementale départementale.



64 – Pyrénées-Atlantiques

EAU ET AGRICULTURE : LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES SOUTIENNENT UNE GESTION PARTAGÉE DE LA RESSOURCE

Le Département des Pyrénées-Atlantiques a poursuivi, en décembre 2025, ses actions en faveur d'une gestion concertée de l'eau, associant collectivités, monde agricole et acteurs environnementaux. Objectif : sécuriser les usages tout en préservant les milieux naturels.



81 – Tarn

CLIMAT : LE TARN LANCE LA 4^e ÉDITION DU CONCOURS CITOYEN « DANS LE TARN, ON PLANTE DES ARBRES »

Le Département du Tarn renouvelle son concours citoyen « Dans le Tarn, on plante des arbres » pour mobiliser les habitants autour de la plantation d'arbres et de la lutte contre le changement climatique. Ouverte jusqu'au 31 janvier, cette 4^e édition permet de remporter l'un des 81 arbres issus notamment du Conservatoire départemental de Puycelsi et s'inscrit dans une stratégie environnementale ambitieuse visant 400 000 plantations en dix ans.



86 – Vienne

CLIMAT : L'ILLE-ET-VILAINE ACCÉLÈRE L'ADAPTATION DES TERRITOIRES RURAUX

En décembre 2025, le Département d'Ille-et-Vilaine a renforcé ses dispositifs d'accompagnement des communes rurales face aux effets du changement climatique. Gestion de l'eau, préservation des sols et soutien aux initiatives locales figurent parmi les priorités identifiées.



88 – Vosges

FORÊTS : LES VOSGES ADAPTENT LEUR GESTION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Département des Vosges a engagé, en fin d'année 2025, de nouvelles actions pour adapter la gestion forestière aux effets du changement climatique. Diversification des essences, prévention des risques sanitaires et valorisation durable du massif forestier figurent parmi les priorités.



91 – Essonne

ARTIFICIALISATION DES SOLS : L'ESSONNE A SIGNÉ UNE CHARTE POUR ENCADRER L'EXTENSION COMMERCIALE

Le 15 décembre 2025, le Département de l'Essonne et neuf partenaires ont signé une charte visant à maîtriser l'extension commerciale et à réduire l'artificialisation des sols. Inscrite dans la stratégie « Eco-Ambition 91 », cette démarche pionnière à l'échelle départementale vise à préserver la biodiversité, favoriser la sobriété foncière et accompagner l'évolution des zones commerciales existantes vers un modèle plus durable.



91 – Essonne

EAU ET CLIMAT : L'ESSONNE A TENU SES PREMIÈRES ASSISES DE L'EAU

Les premières Assises de l'eau de l'Essonne se sont tenues à Étréchy, réunissant élus, services de l'État, collectivités et acteurs de l'eau autour des enjeux liés au changement climatique. Sécheresses, inondations et pression croissante sur la ressource ont été au cœur des échanges, dans un département particulièrement vulnérable.

Cette journée de travail a permis de partager les enseignements des épisodes récents, d'identifier des leviers d'action et de poser les bases d'une stratégie commune visant à renforcer la résilience du territoire face aux risques hydriques.

Mobilités



01 – Ain

RÉSEAU ROUTIER : L'AIN A ACHÉVÉ SON PROGRAMME ANNUEL DE SÉCURISATION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

En décembre 2025, le Département de l'Ain a dressé le bilan de son programme annuel de travaux routiers. Sur l'année, près de 65 M€ ont été investis pour l'entretien, la modernisation et la sécurisation des 4 400 km de routes départementales.

Les opérations ont notamment porté sur la réfection de chaussées, la sécurisation de carrefours accidentogènes, la modernisation des ouvrages d'art et l'amélioration de la signalisation. Cette politique vise à garantir des déplacements sûrs et continus, notamment dans les zones rurales et de moyenne montagne.



95 – Val-d'Oise

ARTIFICIALISATION : LE VAL-D'OISE RENFORCE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

À l'issue de l'année 2025, le Département du Val-d'Oise a confirmé son engagement en faveur de la limitation de l'artificialisation des sols, en soutenant des projets de reconversion de friches et d'aménagements plus sobres, compatibles avec les objectifs environnementaux régionaux.



14 – Calvados

MOBILITÉS DU QUOTIDIEN : LE CALVADOS ACCÉLÈRE LE DÉPLOIEMENT DES AIRES DE COVOITURAGE

Réuni en session en décembre 2025, le Conseil départemental du Calvados a validé la création de **12 nouvelles aires de covoiturage**, portant à **plus de 90** le nombre d'équipements répartis sur le territoire. Ces aménagements, implantés à proximité des axes structurants et des pôles d'échanges, s'inscrivent dans une stratégie visant à encourager les mobilités partagées, réduire l'autosolisme et faciliter les déplacements domicile-travail dans un département à dominante rurale.



22 – Côtes-d'Armor

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UN PLAN D'INVESTISSEMENTS RENFORCÉ POUR LES ROUTES LITTORALES

Face à l'usure accrue du réseau en zone littorale, le Département des Côtes-d'Armor a consacré près de 48 M€ en 2025 à l'entretien et à la modernisation de ses routes départementales.

En décembre, plusieurs chantiers structurants ont été livrés, notamment sur les axes côtiers soumis à une forte fréquentation touristique. Les travaux ont intégré des aménagements de sécurité, la prise en compte des risques climatiques et la durabilité des ouvrages.

27 – Eure

TRANSPORTS SCOLAIRES : L'EURE MODERNISE SA FLOTTE ET SÉCURISE LES CIRCUITS

En décembre 2025, le Département de l'Eure a finalisé la modernisation d'une partie de sa flotte de transports scolaires, qui assure chaque jour le déplacement de plus de 45 000 élèves.

De nouveaux véhicules répondant aux normes environnementales et de sécurité ont été déployés, tandis que plusieurs circuits ont été ajustés afin de réduire les temps de trajet et d'améliorer la ponctualité. Cette action s'inscrit dans une politique globale de qualité du service public de mobilité scolaire.

33 – Gironde

MOBILITÉS DOUCES : LA GIRONDE POURSUIT LE MAILLAGE CYCLABLE DÉPARTEMENTAL

Le Département de la Gironde a poursuivi en fin d'année 2025 le déploiement de son réseau cyclable structurant. En décembre, près de 40 km de nouvelles liaisons cyclables ont été livrés ou engagés, notamment en lien avec les pôles multimodaux et les collèges. L'objectif est de sécuriser les déplacements du quotidien, favoriser l'intermodalité et encourager les alternatives à la voiture individuelle sur l'ensemble du territoire.



35 – Ile-et-Vilaine

ROUTES ET CLIMAT : L'ILLE-ET-VILAINE ADAPTE SES INFRASTRUCTURES AUX ALÉAS CLIMATIQUES

À la suite des épisodes météorologiques marquants de 2024 et 2025, le Département d'Ile-et-Vilaine a engagé un programme spécifique d'adaptation de ses infrastructures routières.

En décembre 2025, plusieurs chantiers de renforcement de talus, de protection contre les ruissellements et de sécurisation des ouvrages hydrauliques ont été achevés, pour un montant global de **près de 20 M€**. Ces travaux visent à garantir la continuité des déplacements face aux effets du changement climatique.

44 – Loire-Atlantique

DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN : LA LOIRE-ATLANTIQUE RENFORCE SON RÉSEAU D'AIRES DE COVOITURAGE

Le Département de Loire-Atlantique a livré en décembre 2025 plusieurs nouvelles aires de covoiturage, portant à **plus de 100** le nombre d'équipements répartis sur le territoire.

Situées à proximité des grands axes et des zones d'emploi, ces infrastructures visent à faciliter les mobilités partagées, réduire la congestion routière et proposer des solutions concrètes aux habitants des territoires périurbains et ruraux.



49 – Maine-et-Loire

INFRASTRUCTURES : LE MAINE-ET-LOIRE SÉCURISE SES PONTS ET OUVRAGES D'ART

En décembre 2025, le Département de Maine-et-Loire a présenté l'avancement de son programme pluriannuel consacré aux ouvrages d'art.

Sur l'année, plus de 25 M€ ont été investis pour l'inspection, la rénovation et la sécurisation de ponts et viaducs, éléments essentiels du réseau départemental. Cette politique vise à prévenir les risques, garantir la sécurité des usagers et anticiper le vieillissement des infrastructures.

53 – Mayenne

PARIS-LAVAL : UNE OFFRE SNCF OPTIMISÉE AU BÉNÉFICE DES MAYENNAIS

À l'issue d'un dialogue approfondi avec SNCF Voyageurs, le Département de la Mayenne obtient une optimisation de l'offre ferroviaire sur l'axe Paris-Laval à compter de 2026. Nouvelle grille horaire, renforcement de la capacité des rames et ajout d'un train « loisir » permettront de garantir 30 allers-retours quotidiens en moins de 2h30, dont 7 directs, assurant une desserte stable et adaptée aux besoins des habitants et des professionnels.



63 – Puy-de-Dôme

MOBILITÉ HIVERNALE : LE PUY-DE-DÔME MOBILISÉ POUR L'ENTRETIEN DES ROUTES DE MONTAGNE

À l'approche de l'hiver, le Département du Puy-de-Dôme a renforcé en décembre 2025 ses dispositifs d'entretien et de viabilité hivernale sur les routes de montagne. Plus de 300 agents et 120 engins spécialisés ont été mobilisés pour assurer le déneigement et le salage des axes stratégiques, garantissant la sécurité des déplacements des habitants et des professionnels dans un territoire fortement exposé aux conditions climatiques.



67 – Bas-Rhin

MOBILITÉS DURABLES : LE BAS-RHIN INVESTIT DANS LES PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX

Le Département du Bas-Rhin a poursuivi en décembre 2025 le développement de pôles d'échanges multimodaux, en lien avec les intercommunalités et la Région. Ces équipements facilitent les correspondances entre bus, vélo, covoiturage et train, et s'inscrivent dans une stratégie visant à structurer une offre de mobilité plus lisible et plus durable pour les usagers du quotidien.

81 – Tarn

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LE TARN RENFORCE LES AMÉNAGEMENTS SUR LES AXES ACCIDENTOGÈNES

En décembre 2025, le Département du Tarn a achevé plusieurs opérations de sécurisation ciblées sur des axes identifiés comme accidentogènes. Création de créniaux de dépassement sécurisés, amélioration de la visibilité, reprise des chaussées et modernisation de la signalisation ont été menées pour un montant global de **près de 15 M€**, dans un objectif de réduction durable de l'accidentalité.



94 – Val-de-Marne

CÂBLE C1 : LE PREMIER TÉLÉPHÉRIQUE D'ÎLE-DE-FRANCE ENTRE EN SERVICE

Le samedi 13 décembre, le Câble C1, premier téléphérique urbain d'Île-de-France, a accueilli ses premiers voyageurs. Cette nouvelle infrastructure de transport relie désormais Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges en seulement 18 minutes, contre près de 40 minutes auparavant en bus. Entièrement électrique et accessible aux personnes à mobilité réduite, le Câble C1 dessert cinq stations et devrait accueillir près de 11 000 voyageurs par jour. Il contribue au désenclavement de plusieurs quartiers et offre une nouvelle alternative de mobilité rapide, fiable et respectueuse de l'environnement, tout en survolant de vastes espaces verts du territoire. D'un coût de 132 millions d'euros, ce projet structurant est financé par la Région Île-de-France, le Département du Val-de-Marne et l'État. Il marque une étape majeure dans le développement des mobilités durables et innovantes au service des habitants du Val-de-Marne.

Santé



02 – Aisne

ACCÈS AUX SOINS : L'AISNE CONSOLIDE SON RÉSEAU DE CENTRES DE SANTÉ DÉPARTEMENTAUX

Face à la raréfaction de l'offre médicale dans plusieurs territoires ruraux, le Département de l'Aisne a poursuivi en décembre 2025 le déploiement de son réseau de centres de santé départementaux.

À la fin de l'année, **4 centres étaient en fonctionnement, regroupant 12 médecins salariés**, auxquels s'ajoutent des infirmiers et secrétaires médicales. Ce dispositif permet d'assurer un suivi régulier pour plusieurs milliers de patients, notamment dans les zones classées en forte tension médicale.

Fondé sur le salariat médical, ce modèle garantit la continuité des soins, limite les ruptures de parcours et s'inscrit dans une stratégie départementale globale visant à sécuriser durablement l'accès aux soins de proximité.



06 – Alpes-Maritimes

INNOVATION MÉDICALE : LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES RÉCOMPENSE 8 PROJETS DE SANTÉ

Le Département des Alpes-Maritimes a remis, début décembre, les prix de la 16^e édition de l'Appel à Projets Santé, un dispositif pionnier lancé en 2006 pour soutenir l'innovation médicale et améliorer l'accès aux soins sur le territoire. Huit projets portés par des équipes locales ont été distingués par un jury scientifique, dans trois grands domaines prioritaires : la lutte contre le cancer, les maladies neuro-dégénératives et la perte d'autonomie, la e-santé et l'intelligence artificielle appliquées à la médecine. Ces projets, développés notamment par le CHU de Nice, le Centre Antoine Lacassagne, l'INSERM, le CNRS ou encore l'Institut Arnaud Tzanck, illustrent l'excellence médicale et scientifique du territoire. Depuis sa création, l'Appel à Projets Santé a permis de soutenir 305 projets pour près de 40 M€, confirmant l'engagement du Département en faveur d'une santé innovante, accessible et tournée vers l'avenir.



14 – Calvados

PRÉVENTION : LE CALVADOS ÉLARGIT SON DISPOSITIF DE BILANS DE SANTÉ GRATUITS

En décembre 2025, le Département du Calvados a élargi son programme de bilans de santé gratuits à destination des publics les plus éloignés du système de soins.

Sur l'année 2025, plus de 2 500 habitants ont bénéficié d'un parcours de prévention associant examens médicaux, dépistages, entretiens sociaux et orientation vers les professionnels de santé adaptés.

Ce dispositif repose sur un partenariat étroit entre le Département, les centres d'examen de santé et les acteurs locaux, avec un objectif clair : détecter plus précocement les pathologies chroniques et renforcer l'accès à la prévention sur l'ensemble du territoire.



22 – Côtes-d'Armor

SANTÉ MENTALE : UN PLAN DÉPARTEMENTAL RENFORCÉ EN FAVEUR DES JEUNES

Face à la hausse des situations de souffrance psychique chez les adolescents, le Département des Côtes-d'Armor a renforcé en décembre 2025 son plan d'action dédié à la santé mentale des jeunes.

En 2025, **1,2 million d'euros** ont été mobilisés pour financer des consultations psychologiques, des équipes mobiles spécialisées, des actions de prévention en milieu scolaire et des dispositifs d'accompagnement des familles. Cette politique s'appuie sur une coordination étroite entre le Département, l'ARS et les structures associatives afin d'améliorer la prise en charge précoce et d'éviter les ruptures de suivi.



27 – Eure

DÉSERTS MÉDICAUX : L'EURE RENFORCE SES AIDES POUR ATTIRER ET INSTALLER DES MÉDECINS

Face à la pénurie médicale, le Département de l'Eure muscle son Plan Ambition Santé avec deux nouvelles mesures votées en session plénière : une aide mensuelle au logement de 400 € pour les docteurs juniors en stage et une aide à l'installation de 10 000 € pour les médecins généralistes s'engageant à exercer cinq ans dans le département. Ces dispositifs complètent le développement des centres Doct'Eure, désormais reconnus au niveau national, afin de consolider durablement l'accès aux soins de proximité pour les Eurois.

29 – Finistère

ACCÈS AUX SOINS : LE FINISTÈRE DÉPLOIE UN MÉDICOBUS DANS LES MONTS D'ARRÉE

Le Conseil départemental du Finistère lance le Médicobus, un cabinet médical mobile destiné à améliorer l'accès aux soins dans les Monts d'Arrée. Ce dispositif innovant vise à apporter une offre de soins de proximité aux habitants des zones rurales confrontées à une forte tension médicale. Par cette initiative, le Département affirme son engagement en faveur de solutions concrètes et adaptées aux réalités territoriales pour lutter contre la désertification médicale.



32 – Gers

ACCÈS AUX SOINS : LE GERS RENFORCE SES CENTRES DE SANTÉ AVEC L'ARRIVÉE DE TROIS MÉDECINS SALARIÉS

Le Département du Gers annonce l'arrivée de trois nouveaux médecins salariés au Centre territorial de santé de Plaisance-du-Gers et à son antenne de Marciac, à compter du 5 janvier 2026. Par ce renforcement, la collectivité confirme sa politique volontariste en faveur de l'accès aux soins de proximité dans des territoires classés en zone de forte tension médicale, en s'appuyant sur le modèle du salariat pour garantir continuité des soins et attractivité du territoire.

34 – Hérault

ORGANISATION DES SOINS : L'HÉRAULT SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DES MAISONS DE SANTÉ

Réunie en décembre 2025, l'Assemblée départementale de l'Hérault a confirmé son soutien aux maisons de santé pluridisciplinaires, considérées comme un levier structurant pour l'accès aux soins. Sur l'année, 18 structures ont été accompagnées financièrement, représentant 2,5 M€ d'investissements consacrés à l'immobilier, à l'équipement médical et à l'ingénierie de projet.

Ces maisons de santé favorisent le travail coordonné entre professionnels, améliorent l'attractivité des territoires et contribuent à la continuité des parcours de soins, notamment dans les secteurs ruraux et périurbains.

37 – Indre-et-Loire

COORDINATION SANTÉ-SOCIAL : UNE CONVENTION POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES VULNÉRABLES

Fin novembre 2025, le Département d'Indre-et-Loire a signé une convention avec le SDIS 37, le dispositif d'appui à la coordination (DAC) et le CHRU de Tours afin d'améliorer la prise en charge des personnes en situation de fragilité repérées lors des interventions de secours.

Ce partenariat permet **un repérage précoce, une transmission sécurisée des informations et une orientation rapide** vers les services sociaux ou médico-sociaux compétents.

L'objectif est de prévenir les hospitalisations évitables et de renforcer le maintien à domicile des personnes âgées ou isolées.



47 – Lot-et-Garonne

LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE : BIENVENUE DOCTEUR A RENFORCÉ L'ATTRACTIVITÉ DU LOT-ET-GARONNE

Un an après son lancement, le dispositif Bienvenue Docteur, porté par le Conseil départemental du Lot-et-Garonne, a confirmé son utilité pour attirer et accompagner les médecins sur le territoire. Avec 130 accompagnements réalisés, une mobilisation de plus de 50 partenaires et des actions ciblées auprès des étudiants, internes et praticiens, le Département a structuré une réponse concrète et durable face aux tensions médicales. Sans inverser à lui seul la tendance nationale, ce guichet unique a permis de stabiliser les effectifs et de poser les bases d'une stratégie de long terme en faveur de l'accès aux soins et de l'attractivité médicale.



49 – Maine-et-Loire

AUTONOMIE : LE SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE ENTRE EN PHASE OPÉRATIONNELLE

À l'issue de la première Conférence territoriale de l'autonomie organisée en décembre 2025, le Département de Maine-et-Loire a lancé le Service public départemental de l'autonomie (SPDA).

Ce nouveau cadre vise à simplifier l'accès à l'information et aux droits pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants.

Il repose sur quatre axes structurants : accueil et orientation uniques, évaluation coordonnée des situations, appui aux solutions d'accompagnement et actions de prévention.

Le SPDA constitue un outil central pour fluidifier les parcours et renforcer l'égalité d'accès aux services sur l'ensemble du territoire.



54 – Meurthe-et-Moselle

SANTÉ DES FEMMES : UN PROGRAMME DÉPARTEMENTAL STRUCTURÉ DÉPLOYÉ EN 2025

Le Département de Meurthe-et-Moselle a déployé en décembre 2025 un programme dédié à la santé des femmes, articulé autour de la prévention, du dépistage et de l'accompagnement périnatal.

En 2025, plus de 3 000 femmes ont bénéficié d'actions d'information, de consultations spécialisées ou d'orientations vers les structures adaptées.

Ce programme repose sur un réseau de partenaires associatifs, médicaux et institutionnels, afin de renforcer l'accès aux soins et de réduire les inégalités territoriales.



59 – Nord

CANCER DU SEIN : LE NORD OUVRE LES RÉSERVATIONS POUR 24 NOUVELLES DATES DE DÉPISTAGE EN 2026

Face à une surmortalité liée au cancer du sein supérieure à la moyenne nationale, le Département du Nord renforce son action de prévention en ouvrant les réservations pour une nouvelle tournée du camion Nord santé en 2026. Après une première phase concluante fin 2025, 24 nouvelles dates sont proposées entre janvier et avril dans 12 communes afin de faciliter l'accès au dépistage organisé pour les Nordistes âgées de 50 à 74 ans.



63 – Puy-de-Dôme

DÉSERTIFICATION MÉDICALE : LE PUY-DE-DÔME ÉTEND LE SALARIAT MÉDICAL

En décembre 2025, le Département du Puy-de-Dôme a confirmé l'extension de son dispositif de médecins salariés afin de répondre aux tensions persistantes dans certaines zones rurales.

À la fin de l'année, **7 médecins** exerçaient sous statut départemental, assurant un suivi régulier pour plusieurs milliers de patients.

Ce modèle vient compléter l'offre libérale existante et garantit une présence médicale pérenne dans des territoires durablement fragilisés.



80 – Somme

PETITE ENFANCE : LA MAISON DES PREMIERS LIENS AU CŒUR DE LA PRÉVENTION PRÉCOCE

Inaugurée le 10 décembre 2025 à Amiens, la Maison des premiers liens constitue la première étape du futur réseau des 1 000 premiers jours dans la Somme.

Ce lieu ressource accompagne les futurs et jeunes parents du quatrième mois de grossesse jusqu'aux deux ans de l'enfant, à travers des ateliers collectifs, des temps d'écoute individualisés et une coordination renforcée entre professionnels de santé, PMI et acteurs de la petite enfance. Ouverte à tous et gratuite, la structure vise à prévenir les difficultés dès les premières étapes de la vie.



85 – Vendée

SANTÉ PUBLIQUE : LA VENDÉE RENFORCE SES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE DÉPISTAGE

En décembre 2025, le Département de la Vendée a présenté le bilan annuel de ses actions de prévention en santé publique.

Sur l'année, **plus de 15 000 Vendéens** ont participé à des campagnes de dépistage, des actions de sensibilisation ou des parcours de prévention, en lien avec les cancers, les maladies chroniques et la santé cardiovasculaire.

Ces actions, menées en partenariat avec l'ARS et les acteurs locaux, visent à renforcer la prévention de proximité et à améliorer la santé globale de la population.

Solidarités



01 – Ain

AUTONOMIE : L'AIN RENFORCE L'ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS À DOMICILE

À l'approche de l'hiver, le Département de l'Ain renforce son appui au maintien à domicile des personnes âgées, en s'appuyant sur les services d'aide et d'accompagnement (SAAD), les acteurs de proximité et les communes. L'objectif est de sécuriser les situations fragiles (isolement, perte d'autonomie, retours d'hospitalisation), en améliorant l'information des familles et la coordination des interventions. Cette mobilisation vise aussi à prévenir les ruptures de parcours en période hivernale, en orientant plus rapidement vers les bons relais (aides à domicile, portage de repas, solutions de répit, accompagnement social).



02 – Aisne

À CHÂTEAU-THIERRY, LA PMI AU CŒUR DE LA PRÉVENTION ET DE LA COOPÉRATION AU SERVICE DES FAMILLES

Dans le quartier prioritaire des Blanchards à Château-Thierry, le Département de l'Aisne consolide son action de proximité avec des locaux rénovés dédiés à la Protection maternelle et infantile (PMI). Le site illustre une logique de prévention et d'accompagnement "au plus près", avec des parcours qui articulent suivi de grossesse, santé du jeune enfant, soutien à la parentalité et orientation vers les dispositifs sociaux. Cette implantation renforcée s'appuie sur une coopération locale avec les collectivités et les partenaires médico-sociaux, dans la continuité des orientations du Schéma départemental 2026-2030.



06 – Alpes-Maritimes

SANTÉ : LES ALPES-MARITIMES SOUTIENNENT L'INNOVATION MÉDICALE ET L'ACCÈS AUX SOINS

Le Département des Alpes-Maritimes met en avant son appel à projets Santé en distinguant huit lauréats portés par des équipes hospitalières et de recherche du territoire. Les projets couvrent plusieurs priorités : dépistage/prise en charge des cancers, maladies neurodégénératives et perte d'autonomie, e-santé et usages médicaux du numérique. L'objectif est d'aider des initiatives concrètes (équipements, protocoles, innovations organisationnelles) à franchir un cap, au service des patients et des professionnels. Cette politique s'inscrit dans une stratégie départementale visant à renforcer l'accès aux soins, l'innovation et l'attractivité médicale.



08 – Ardennes

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ : LES ARDENNES MOBILISENT DES AIDES EXCEPTIONNELLES DE FIN D'ANNÉE

En décembre, le Département des Ardennes active des aides financières exceptionnelles en direction des ménages les plus fragiles, pour limiter les risques de rupture liés aux dépenses contraintes de fin d'année (énergie, alimentation, mobilité). Ces aides sont mobilisées via l'accompagnement social départemental et les relais de proximité, avec une attention portée aux situations d'urgence (impayés, isolement, fragilité familiale). L'enjeu est double : soutenir rapidement et orienter vers les dispositifs durables (droits, accompagnement budgétaire, aides ciblées, partenariats associatifs).



12 – Aveyron

INSERTION : L'AVEYRON RENFORCE L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI EN MILIEU RURAL

Le Département de l'Aveyron réaffirme en fin d'année son orientation "insertion adaptée aux réalités rurales", en misant sur un accompagnement individualisé des allocataires et des personnes éloignées de l'emploi. L'action s'appuie sur les partenaires locaux (acteurs de l'emploi, formation, tissu associatif, intercommunalités), pour proposer des parcours réalistes : levée des freins (mobilité, garde d'enfants), accès à la formation, mise en relation avec les employeurs, et suivi. Cette logique vise à sécuriser les trajectoires et à limiter les sorties de parcours en zone peu dense.



13 – Bouches-du-Rhône

INSERTION : LE DÉPARTEMENT RENFORCE L'ACCOMPAGNEMENT DES ALLOCATAIRES DU RSA

En décembre, le Département des Bouches-du-Rhône renforce l'accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires du RSA en mobilisant ses services sociaux et ses partenaires de l'insertion. La démarche vise à mieux sécuriser les parcours (diagnostic social, orientation, actions d'insertion, accès à la formation), avec un objectif de retour à l'emploi durable. Le Département met l'accent sur les secteurs en tension et les solutions concrètes de levée des freins (mobilité, santé, logement), pour rendre les parcours plus efficaces et mieux articulés.



18 – Cher

LE CHER SOUTIEN LES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE EN PÉRIODE HIVERNALE

Face à une fréquentation en hausse des dispositifs d'aide alimentaire, le Département du Cher renforce son soutien aux associations partenaires afin de garantir la continuité des distributions pendant l'hiver. L'objectif est d'aider les structures à absorber la demande (approvisionnement, logistique, fonctionnement) tout en maintenant l'accueil et l'orientation des publics. Le Département inscrit cette action dans un réseau local de solidarité, en lien avec les acteurs associatifs et les dispositifs d'accompagnement social.



22 – Côtes-d'Armor

HANDICAP : LES CÔTES-D'ARMOR AMÉLIORENT L'ACCÈS AUX DROITS ET À L'INFORMATION

Dans le quartier prioritaire des Blanchards à Château-Thierry, le Département de l'Aisne consolide son action de proximité avec des locaux rénovés dédiés à la Protection maternelle et infantile (PMI). Le site illustre une logique de prévention et d'accompagnement "au plus près", avec des parcours qui articulent suivi de grossesse, santé du jeune enfant, soutien à la parentalité et orientation vers les dispositifs sociaux. Cette implantation renforcée s'appuie sur une coopération locale avec les collectivités et les partenaires médico-sociaux, dans la continuité des orientations du Schéma départemental 2026-2030.



24 – Dordogne

LA DORDOGNE RENFORCE L'ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE PROXIMITÉ

Le Département de la Dordogne poursuit le déploiement de services sociaux de proximité, particulièrement dans les zones rurales où l'accès aux droits peut être plus complexe. L'objectif est de faciliter les démarches, prévenir les situations de précarité et renforcer l'accompagnement au plus près des habitants. Cette organisation de proximité vise aussi à améliorer la coordination des réponses (aides, insertion, accompagnement familial), en travaillant avec les communes, les partenaires et le tissu associatif local.



27 – Eure

RSA : L'EURE REFUSE DE PAYER 2,6 M€ LIÉS À UNE ERREUR DE LA CNAF

Réunis en session plénière, les élus du Département de l'Eure refusent de faire supporter à la collectivité une demande de 2,6 M€ liée à un bug informatique ayant entraîné des versements indus. Le Département souligne que la baisse du nombre d'allocataires du RSA en 2025 ne doit pas masquer un contexte budgétaire très contraint, et estime que le coût d'une erreur imputée à l'organisme national ne peut être transféré aux finances départementales. Cette décision s'inscrit dans un débat plus large sur la soutenabilité des dépenses sociales et la répartition des responsabilités entre échelons.



29 – Finistère

MALADIE DE CHARCOT : LE FINISTÈRE OUVRE L'ACCÈS À LA PCH SANS CONDITION D'ÂGE DÈS JANVIER 2026

Anticipant l'application de la loi de février 2025, le Département du Finistère annonce qu'à partir de janvier 2026, les personnes atteintes de la maladie de Charcot pourront déposer une demande de prestation de compensation du handicap (PCH) quel que soit leur âge. La mesure vise à accélérer l'accès aux aides nécessaires dans un contexte d'évolution rapide de la maladie (aide humaine, adaptations, équipements), et à sécuriser les parcours des personnes et des proches aidants. Le Département met en avant une logique de réactivité et de prise en charge adaptée.



31 – Haute-Garonne

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : LA HAUTE-GARONNE INTENSIFIE SON ACTION HIVERNALE

Face à la hausse des coûts de l'énergie, le Département de la Haute-Garonne renforce son intervention en période hivernale pour prévenir les situations de rupture (impayés, difficultés de chauffage, fragilisation des ménages). L'action combine aides financières ciblées, accompagnement social et orientation vers les dispositifs existants, en lien avec les partenaires locaux. L'objectif est de sécuriser les conditions de vie, notamment pour les publics déjà fragiles (familles, personnes âgées, ménages isolés).



34 – Hérault

VIOLENCES CONJUGALES : L'HÉRAULT RENFORCE L'INFORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

Le Département de l'Hérault structure un dispositif d'information, d'écoute et de mise à l'abri en lien avec l'État, les collectivités et un réseau associatif. L'accompagnement vise à sécuriser les victimes (orientation, hébergement, suivi social), à faciliter l'accès aux droits et à coordonner les réponses sur le territoire. Cette action s'inscrit dans une logique de prévention des situations de danger, et de continuité du parcours d'aide, avec des relais sur l'ensemble du département.



35 – Ille-et-Vilaine

HANDICAP : LES CÔTES-D'ARMOR AMÉLIORENT L'ACCÈS AUX DROITS ET À L'INFORMATION

Dans le quartier prioritaire des Blanchards à Château-Thierry, le Département de l'Aisne consolide son action de proximité avec des locaux rénovés dédiés à la Protection maternelle et infantile (PMI). Le site illustre une logique de prévention et d'accompagnement "au plus près", avec des parcours qui articulent suivi de grossesse, santé du jeune enfant, soutien à la parentalité et orientation vers les dispositifs sociaux. Cette implantation renforcée s'appuie sur une coopération locale avec les collectivités et les partenaires médico-sociaux, dans la continuité des orientations du Schéma départemental 2026-2030.



37 – Indre-et-Loire

VULNÉRABILITÉS : UNE CONVENTION POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES REPÉRÉES PAR LES POMPIERS

Le Département d'Indre-et-Loire, le SDIS 37, le DAC 37 et le CHRU de Tours signent une convention pour améliorer la prise en charge des personnes vulnérables identifiées lors d'interventions des sapeurs-pompiers. Le dispositif vise un repérage précoce des fragilités (isolement, perte d'autonomie, difficultés sociales), puis une mise en lien plus rapide avec les acteurs compétents (social, médico-social, santé). L'objectif est de prévenir les ruptures de parcours et de renforcer le maintien à domicile, en améliorant la coordination entre institutions.



41 – Loir-et-Cher

INSERTION : LE LOIR-ET-CHER AJUSTE SES DISPOSITIFS POUR LES ALLOCATAIRES DU RSA

Réunis en session plénière, les élus du Département de l'Eure refusent de faire supporter à la collectivité une demande de 2,6 M€ liée à un bug informatique ayant entraîné des versements indus. Le Département souligne que la baisse du nombre d'allocataires du RSA en 2025 ne doit pas masquer un contexte budgétaire très contraint, et estime que le coût d'une erreur imputée à l'organisme national ne peut être transféré aux finances départementales. Cette décision s'inscrit dans un débat plus large sur la soutenabilité des dépenses sociales et la répartition des responsabilités entre échelons.



44 – Loire-Atlantique

SDIS : UN AMENDEMENT ADOPTÉ AU SÉNAT POUR RENFORCER LES RESSOURCES DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Michel Ménard, président du Département de Loire-Atlantique et du conseil d'administration du SDIS, salue l'adoption d'un amendement sénatorial augmentant les recettes dédiées au financement des SDIS dans le cadre du PLF 2026. Le texte prévoit le relèvement du taux de TSCA de 18 % à 19 %, ainsi que l'augmentation de la part affectée aux SDIS de 6,45 % à 7,45 %. Le Département rappelle que les acteurs de la sécurité civile demandent depuis plusieurs années un financement plus sécurisé, et indique rester vigilant sur la suite du parcours législatif, notamment lors du passage à l'Assemblée nationale.



45 – Loiret

AUTONOMIE : LE LOIRET RENFORCE LE SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS

Le Département du Loiret développe plusieurs actions destinées aux proches aidants, afin de prévenir l'épuisement et de sécuriser les parcours d'accompagnement. Information, orientation et solutions de répit (temps de pause, relais temporaires, accompagnement) visent à soutenir les familles confrontées à la perte d'autonomie. Cette démarche renforce la capacité du territoire à maintenir les personnes à domicile tout en protégeant la santé des aidants.



49 – Maine-et-Loire

AUTONOMIE : LANCEMENT DU SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE (SPDA)

Le Département de Maine-et-Loire et l'ARS Pays de la Loire lancent officiellement le Service public départemental de l'autonomie (SPDA) lors de la première Conférence territoriale de l'autonomie. L'objectif est de simplifier les parcours des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des proches aidants, en rendant l'accès aux droits et aux solutions plus lisible. Le SPDA s'articule autour de quatre missions : accueil-orientation, évaluation et attribution des droits, appui aux solutions concrètes via une meilleure coordination, et prévention/repérage. Le cadre national garantit l'équité de traitement, tout en laissant de la place aux spécificités locales.

HANDICAP : 1,45 M€ POUR RENFORCER L'EMPLOI INCLUSIF AU DÉPARTEMENT (2025-2027)

À Angers, le Département de Maine-et-Loire signe une convention 2025-2027 avec le FIPHP afin de renforcer l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap. Le plan d'action représente 1 454 488 € et finance notamment : adaptations de postes, formations, sensibilisation et fonction de référent handicap. En avril 2024, la collectivité employait 5,94 % d'agents en situation de handicap ; avec 40 agents supplémentaires depuis, l'objectif légal de 6 % est annoncé comme atteignable dès 2025. En 2025, 234 agents (dont 3 apprentis) sont concernés et 20 aménagements de poste ont été réalisés avec l'appui de spécialistes (ergonomie, matériel, conseils techniques).



50 – Manche

CULTURE ET INCLUSION : LA MANCHE OUVRE SES FORUMS AUX STRUCTURES SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

Le Département de la Manche élargit ses forums territorialisés en y associant, pour la première fois, les structures sociales et médico-sociales, en plus des collèges et des acteurs culturels. Inscrite dans le schéma « Manche 2030 », la démarche prend la forme de speed-meetings favorisant des collaborations concrètes autour de projets culturels. L'enjeu est d'utiliser l'accès à la culture comme levier d'inclusion, au bénéfice de publics prioritaires (petite enfance, personnes âgées, personnes en situation de handicap, bénéficiaires de minima sociaux), et d'ancrer les initiatives dans les territoires.



52 – Haute-Marne

NOËL SOLIDAIRE : PRÈS DE 200 PERSONNES RÉUNIES POUR UNE SOIRÉE DE CONVIVIALITÉ



Le 19 décembre, le Conseil départemental de la Haute-Marne organise une soirée « Noël solidaire » réunissant près de 200 personnes. Le repas et les animations sont offerts par la collectivité, avec un service assuré par le président Nicolas Lacroix, des élus départementaux et des agents bénévoles. L'événement est organisé en partenariat avec des associations caritatives et de solidarité du territoire, dans une logique de lien social et de lutte contre l'isolement en période de fin d'année.



56 – Morbihan

ACTION SOCIALE : LE MORBIHAN RENFORCE LA COORDINATION DES ACTEURS DE PROXIMITÉ

Le Département du Morbihan engage un travail de coordination renforcée entre services sociaux, communes et partenaires associatifs pour améliorer la prise en charge des publics vulnérables. L'objectif est de fluidifier les parcours (accès aux droits, orientation, suivi), de mieux articuler les réponses locales et d'éviter les ruptures d'accompagnement. Cette organisation vise à rendre l'intervention plus lisible pour les usagers, avec un pilotage plus partagé des situations complexes.



62 – Pas-de-Calais

PROCHES AIDANTS : LE PAS-DE-CALAIS DÉVELOPPE DES SOLUTIONS DE RÉPIT

Le Département du Pas-de-Calais poursuit le déploiement de solutions de répit pour les proches aidants afin de prévenir l'épuisement et sécuriser les accompagnements à domicile. Le dispositif combine information, orientation et solutions adaptées (accueil temporaire, relais à domicile, accompagnement), en lien avec le réseau médico-social. L'enjeu est de préserver la qualité de vie des aidants et de maintenir les personnes accompagnées dans un parcours stable.



66 – Pyrénées-Orientales

RENFORCEMENT DE L'AIDE AUX PUBLICS PRÉCAIRES PENDANT L'HIVER

Face à des besoins accrus en période hivernale, le Département des Pyrénées-Orientales renforce son soutien aux dispositifs d'aide sociale et d'hébergement d'urgence, en lien avec les associations et les collectivités. L'objectif est d'assurer une mise à l'abri rapide, de maintenir la continuité de l'accompagnement social et d'orienter vers des solutions adaptées. Cette mobilisation vise en particulier les publics les plus exposés aux ruptures (personnes isolées, familles en difficulté, situations d'urgence).



71 – Saône-et-Loire

MAINTIEN À DOMICILE : LA SAÔNE-ET-LOIRE DÉPLOIE DES SOLUTIONS POUR SÉCURISER LES PARCOURS

Le Département de Saône-et-Loire poursuit le développement de solutions favorisant le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. L'action vise à sécuriser les parcours en renforçant l'articulation entre services d'aide, accompagnement médico-social et information des familles. L'objectif est de répondre aux besoins sur tout le territoire, en évitant les ruptures et en améliorant la coordination des intervenants.



80 – Somme

PARENTALITÉ : LA MAISON DES PREMIERS LIENS INAUGURÉE À AMIENS, PREMIÈRE ÉTAPE DU RÉSEAU DES 1 000 JOURS

Inaugurée le 10 décembre 2025 à Amiens, la Maison des premiers liens constitue la première étape du futur réseau des 1 000 premiers jours, période clé allant du 4e mois de grossesse aux 2 ans de l'enfant. Ouvert gratuitement à tous, le lieu propose écoute, informations et ateliers (sommeil, alimentation, écrans, allaitement, préparation à la parentalité), mais aussi des temps de rencontre pour rompre l'isolement. La structure joue également un rôle de "carrefour" entre professionnels, en lien avec maternités, PMI, crèches, écoles et acteurs sociaux, afin de renforcer la prévention précoce et la coordination.



88 – Vosges

AIDES EXCEPTIONNELLES : LES VOSGES SOUTIENNENT LES MÉNAGES FRAGILISÉS EN FIN D'ANNÉE

En décembre 2025, le Département des Vosges mobilise des aides sociales exceptionnelles pour accompagner les ménages confrontés à des difficultés financières dans un contexte économique tendu. L'action vise à prévenir les ruptures (impayés, difficultés d'accès aux besoins essentiels) et à maintenir le lien avec l'accompagnement social départemental. Cette intervention est pensée comme un levier de stabilisation, avec une orientation vers des dispositifs de suivi et d'accès aux droits.



95 – Val-d'Oise

ACTION SOCIALE : LE VAL-D'OISE RENFORCE LA COORDINATION DES ACTEURS DE PROXIMITÉ

Le Département du Val-d'Oise engage un travail renforcé avec les communes et les partenaires associatifs pour fluidifier les parcours d'accompagnement des publics vulnérables. L'objectif est de rendre l'offre plus lisible, d'améliorer l'orientation et de renforcer la proximité de l'intervention sociale. Cette coordination vise à éviter les ruptures de prise en charge et à mieux articuler les réponses entre niveaux locaux.



974 – La Réunion

VIOLENCES : 300 000 € POUR L'HÉBERGEMENT D'URGENCE, 7 535 NUITÉES PRISES EN CHARGE

Le Département de La Réunion vote une subvention de 300 000 € pour renforcer l'hébergement d'urgence des femmes victimes de violences. Versée au GCSMS LAMP OI, cette aide a permis la prise en charge de 7 535 nuitées hôtelières, incluant les repas, au bénéfice de femmes enceintes et de mères isolées avec de jeunes enfants relevant de l'ASE. L'objectif est d'assurer une mise à l'abri rapide et sécurisée, tout en maintenant l'accompagnement social, dans un contexte de besoins élevés et de situations d'urgence.

Nominations et promotions dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur

Promotion du 1^{er} Janvier 2025

Élus départementaux

Au grade d'officier

- **Mme Marie-Claude Nègre**, vice-présidente du conseil départemental de Tarn-et-Garonne, maire de Campsas, présidente d'une communauté de communes.
- **M. Georges Siffredi**, président du conseil départemental des Hauts-de-Seine, vice-président d'une communauté de communes, ancien député.



François Durovray

Ancien ministre, président du conseil départemental de l'Essonne.



Marie-Christine Cavecchi

Présidente du conseil départemental du Val-d'Oise.

Au grade de chevalier

- **Mme Audrey Bardot-Normand**, présidente du comité de bassin Rhin-Meuse, vice-présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.
- **Mme Marie-Christine Cavecchi**, présidente du conseil départemental du Val-d'Oise.
- **M. François Durovray**, ancien ministre, président du conseil départemental de l'Essonne.
- **M. Nicolas Lacroix**, président du conseil départemental de la Haute-Marne.
- **M. Jean-Paul Legendre**, maire d'Iville, président d'une communauté de communes, vice-président du conseil départemental de l'Eure.
- **M. Patrick Malavielle**, vice-président du conseil départemental du Gard, ancien député, ancien maire de La Grand Combe.
- **M. Jean-François Parigi**, président du conseil départemental de Seine-et-Marne, conseiller municipal de Meaux.
- **M. Alain Pichon**, président du conseil départemental de la Vienne.
- **Mme Hélène Sandragué**, présidente du conseil départemental de l'Aude.
- **M. Métin Yavuz**, maire de Valenton, conseiller départemental du Val-de-Marne.



Jean-François Parigi

Président du conseil départemental de Seine-et-Marne, conseiller municipal de Meaux.



Hélène Sandragué

Présidente du conseil départemental de l'Aude

Au grade d'officier :

- **M. Dominique Bussereau**, ancien ministre, ancien député, ancien président du Conseil départemental de Charente-Maritime.

Au grade de chevalier :

- **Mme Maryvonne Blondin**, ancienne sénatrice, ancienne conseillère départementale du Finistère.
- **M. Alain Dufaut**, sénateur honoraire du Vaucluse, ancien élu départemental et régional, ancien adjoint au maire d'Avignon.
- **M. Jean Mirassou**, ancien sénateur, ancien vice-président du conseil départemental de la Haute-Garonne.
- **Mme Sabine Van Heghe**, ancienne sénatrice du Pas-de-Calais, ancienne conseillère départementale, ancienne adjointe au maire de Dourges.

Administrations départementales

Au grade de chevalier :

- **M. Laurent Delrue**, directeur général des services du conseil départemental du Lot-et-Garonne.

Administrations départementales

Au grade de commandeur :

- **M. Jean-Yves Gouttebel**, ancien président du conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Nomination et Promotions dans l'Ordre national du mérite

Promotion du 3 décembre 2025

Élus départementaux

Au grade d'officier

- **Mme Elisabeth Bonillo-Deram**, maire de Mazures, conseillère départementale des Ardennes.
- **Mme Edwige Eme**, conseillère départementale de la Haute-Saône, maire de Fontenois-les-Montbozon, présidente d'un service départemental d'incendie et de secours.



Christine Téqui

Présidente du conseil départemental de l'Ariège.



Hervé Baro

Vice-président du conseil départemental de l'Aude, maire de Termes.

Au grade de chevalier

- **Mme Christine Téqui**, présidente du conseil départemental de l'Ariège.
- **Mme Isabelle Arnould**, vice-présidente du conseil départemental de la Haute-Saône, présidente d'une communauté de communes.
- **M. Hervé Baro**, vice-président du conseil départemental de l'Aude, maire de Termes.
- **M. Michel Bournat**, vice-président du conseil départemental de l'Essonne, ancien maire de Gif-sur-Yvette.
- **Mme Bibi Chanfi**, vice-présidente du conseil départemental de Mayotte.
- **M. Yann Dubosc**, maire de Bussy-Saint-Georges, conseiller départemental de Seine-et-Marne.
- **Mme Isabelle Létrillart**, vice-présidente du conseil départemental de l'Aisne, déléguée à l'insertion et au retour à l'emploi, à la famille et à la protection de l'enfance.

Administrations départementales

Au grade de chevalier :

- **M. Eric Chamault**, chargé de recrutement au conseil départemental du Val-de-Marne, conseiller municipal de Villeneuve-le-Roi.
- **Mme Virginie Haldric**, directrice générale des services du conseil départemental du Var.

Anciens élus départementaux

Au grade d'officier :

- **Mme Sylvie Lenourrichel**, ancienne vice-présidente du conseil départemental du Calvados, ancienne maire de Val-de-Drôme.

Au grade de chevalier :

- **M. Jean-Marie Sermier**, ancien député du Jura, ancien conseiller général, ancien maire de Cramans, ancien maire de Dole.



Sylvie Lenourrichel

Ancienne vice-présidente du conseil départemental du Calvados, ancienne maire de Val-de-Drôme.



Jean-Marie Sermier

Ancien député du Jura, ancien conseiller général, ancien maire de Cramans, ancien maire de Dole.



Virginie Haldric

directrice générale des services du conseil départemental du Var



Isabelle Létrillart

vice-présidente du conseil départemental de l'Aisne, déléguée à l'insertion et au retour à l'emploi, à la famille et à la protection de l'enfance.

Nomination :

- **Franck SOULIGNAC** a été élu Président du Conseil départemental de la Drôme, en remplacement de **Mme Marie-Pierre MOUTON**, devenue Sénatrice.
- **Léonard TAPIÉ** a été nommé Directeur de cabinet de **François DUROVRAY**, Président du Conseil départemental de l'Essonne. Il remplace **Alexia DEMIRDJIAN**.



Franck SOULIGNAC
Président du Conseil
départemental de la
Drôme



Xavier CZERWINSKI
Directeur général des
services du Conseil
départemental de la
Charente

- **François RAVIER**, ancien Préfet de la Savoie et de Haute-Corse a été nommé Directeur général des services du Conseil départemental de Mayotte. Il remplace **Christine AYACHE**
- **Xavier CZERWINSKI**, secrétaire général de la Préfecture de la Corse-du-Sud, devient Directeur général des services du Conseil départemental de la Charente, désormais présidé par **Jérôme SOURISSEAU**
- **François-Xavier FAVAUDON** a été nommé Directeur de cabinet de **Nicolas FRICOTEAUX**, Président du Conseil départemental de l'Aisne. Il remplace **Mme Sylvie VAN HAMME**
- **Orlane JAUREGUI** est nommée Directrice générale des services du Conseil départemental de l'Eure. Elle remplace **Pierre STRUSSI**.
- **Jean-Baptiste SAVARY** a été nommé Directeur de cabinet de **Xavier FORTINON**, Président du Conseil départemental des Landes.



François RAVIER
Directeur général des
services du Conseil
départemental de
Mayotte



Orlane JAUREGUI
Directrice générale
des services du
Conseil
départemental de
l'Eure



VISITE - DÉGUSTATION - VENTE

Entrez dans notre univers, à 3km du Château de Chambord

UN PROJET ? UNE ENVIE ? CONTACTEZ-NOUS !

Nous pouvons créer ensemble, sur mesure, des cadeaux qui raviront vos papilles grâce à notre large gamme de produits uniques remplis de saveurs !



UNE IDÉE DE SORTIE ?

Pour vos séminaires et vos sorties, n'attendez plus, plongez au coeur de l'histoire du célèbre Palet Solognot grâce à notre salle de réception et à notre visite gourmande !

reservations@biscuiteriedechambord.fr

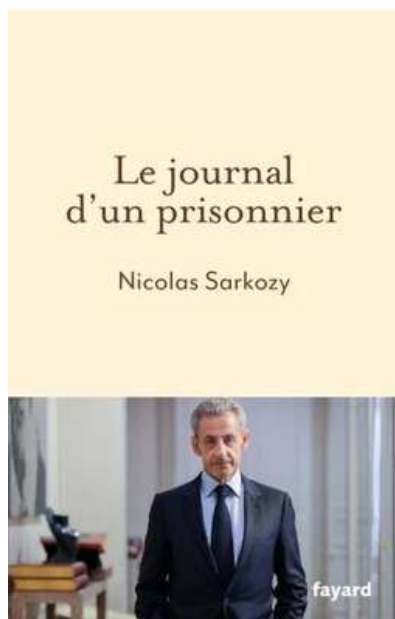
30 BIS ROUTE DE CHAMBORD - 41250 MASLIVES - 02 54 81 60 97

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET :

WWW.BISCUITERIEDECHAMBORD.FR



Simon Houdebert, Adjoint au maire de Vendôme en charge des finances et collaborateur de groupe au Sénat



Journal d'un prisonnier, par Nicolas SARKOZY

Dans *Journal d'un prisonnier*, Nicolas Sarkozy nous livre un récit personnel et introspectif écrit à la première personne. Le titre, volontairement provocateur et choisi, renvoie moins à un emprisonnement physique qu'à un sentiment d'enfermement moral et politique. À travers ce journal, l'auteur décrit une période de crise marquée par des épreuves personnelles et par les tensions inhérentes à la vie politique. Le Président Sarkozy s'y présente comme un homme fragilisé, confronté à la solitude, au doute et à la souffrance, mais aussi comme un acteur politique déterminé à poursuivre son engagement malgré les obstacles. Le journal permet ainsi au lecteur de découvrir l'envers du décor du pouvoir, loin de l'image publique souvent rigide des responsables politiques. Le style est direct, parfois abrupt, et cherche à créer une proximité avec le lecteur. L'auteur revendique une écriture sincère, presque confessionnelle, qui vise à expliquer ses choix et à justifier ses combats. En conclusion, *Journal d'un prisonnier* est un témoignage subjectif qui éclaire la personnalité de Nicolas Sarkozy et les difficultés humaines derrière la fonction politique.



Réconciliation, par Juan Carlos Ier

Dans *Réconciliation*, Juan Carlos Ier revient, avec l'aide de Laurence Debray, sur sa trajectoire, de sa désignation comme héritier par le dictateur Francisco Franco à son exil actuel à Abu Dhabi. Il affirme qu'on lui a « volé son histoire » et entend la rétablir. Il retrace les grandes étapes de son règne — la fin de l'autoritarisme franquiste, la transition démocratique, le rôle qu'il a joué pour moderniser l'Espagne — et revendique sa part dans la construction d'un État démocratique, prospère et uni. Mais le livre n'évade pas ses erreurs : il évoque ses « mauvais choix », notamment des fréquentations néfastes, une liaison avec une aristocrate, et des controverses financières comme un cadeau de plusieurs millions de dollars qu'il qualifie aujourd'hui de « grave erreur ». Il confie aussi ses regrets, sa nostalgie, et l'éloignement douloureux de sa famille, en particulier de son fils, Felipe VI, ce qui illustre sa solitude d'homme « exilé malgré lui ». À travers ce témoignage personnel et souvent émouvant, Juan Carlos Ier cherche à nuancer l'image d'un roi déchu, à équilibrer ses succès historiques avec ses failles, et à « se réconcilier » avec son passé, sa conscience, et, peut-être, avec les Espagnols.

Xavier Bertrand

Rien n'est
jamais écrit



Rien n'est jamais écrit, par Xavier BERTRAND

Dans Rien n'est jamais écrit, Xavier Bertrand propose un témoignage politique et personnel centré sur son parcours, ses convictions et sa vision de l'engagement public. Le titre reflète l'idée directrice de l'ouvrage : en politique comme dans la vie, rien n'est figé, et l'action peut toujours infléchir le cours des choses. L'auteur revient sur son expérience ministérielle, ses succès, mais aussi ses échecs, qu'il considère comme des étapes formatrices. Le livre met l'accent sur les valeurs de travail, de responsabilité et de proximité avec les citoyens. Xavier Bertrand insiste sur l'importance de rester fidèle à ses convictions tout en sachant évoluer face aux réalités économiques et sociales. Il défend une politique pragmatique, fondée sur l'écoute et le dialogue, notamment avec les territoires et les classes populaires. Le style est clair, accessible et volontairement pédagogique. L'auteur s'adresse directement au lecteur, cherchant à expliquer les mécanismes de la vie politique et à réconcilier les citoyens avec l'action publique. Rien n'est jamais écrit est à la fois un récit autobiographique et un manifeste politique. L'ouvrage offre une réflexion sur la persévérance, la liberté de choix et la possibilité de se réinventer, faisant de ce livre un témoignage engagé sur la démocratie et le sens du service public.

Jean-Pierre
Jouyet
L'OMBRE
DU
GÉNÉRAL

DE GAULLE ET SES SUCCESEURS :
QU'ONT-ILS FAIT DE SON HÉRITAGE ?



L'ombre du général, par Jean-Pierre JOUYET

Jean-Pierre Jouyet nous propose une réflexion politique et historique autour de l'héritage du général de Gaulle et de son influence durable sur la vie institutionnelle française. Haut fonctionnaire et acteur central de l'État, l'auteur s'appuie sur son expérience personnelle pour analyser la manière dont le gaullisme continue de structurer les pratiques du pouvoir, parfois de façon implicite. L'ouvrage montre que la figure du Général reste une référence incontournable, aussi bien pour la conception de l'État que pour la fonction présidentielle. L'ancien ministre insiste sur la force des institutions de la Ve République, conçues pour garantir la stabilité et l'autorité de l'exécutif, mais souligne également les tensions qu'elles génèrent dans une société en mutation. Il s'interroge sur l'adaptation du modèle gaullien face aux exigences contemporaines de transparence, de démocratie et de décentralisation. L'auteur évite la nostalgie pour privilégier une lecture critique et nuancée de l'héritage gaulliste. Ce livre est un essai éclairant sur la continuité de l'État et la permanence des symboles du pouvoir.

TONY ESTANGUET

PAR AMOUR
DU SPORT



LES COULISSES
DES JEUX DE PARIS 2024
QUI NOUS ONT
TANT FAIT RÊVER

Par amour du sport, par Tony ESTANGUET

Tony Estanguet, triple champion olympique de canoë-kayak et président du comité d'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024 nous livre dans cet ouvrage un témoignage personnel sur son parcours sportif et humain. L'ouvrage retrace son cheminement depuis ses débuts de jeune athlète jusqu'à son engagement dans les responsabilités institutionnelles du sport français et international. Le livre met en avant les valeurs fondamentales du sport : dépassement de soi, persévérance, humilité et esprit collectif. Tony Estanguet insiste sur l'importance du travail, de la rigueur et de la gestion de l'échec, qu'il considère comme un moteur de progression. Il explique également comment les enseignements du sport de haut niveau peuvent s'appliquer à d'autres domaines, notamment le management et la vie professionnelle. L'auteur adopte un ton positif et motivant, cherchant à transmettre son expérience et à inspirer les lecteurs, qu'ils soient sportifs ou non. Par amour du sport est à la fois une autobiographie et une réflexion sur le rôle du sport dans la société. L'ouvrage souligne le pouvoir fédérateur du sport et son importance comme outil d'éducation, de cohésion sociale et de confiance en soi.

L'offre santé labellisée des agents territoriaux

Prenons
rendez-vous



ou appelez-nous

0 800 555 333 Service & appel
gratuits

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30



Éligible à la
participation
financière de
la collectivité
territoriale



Une offre
flexible et qui
s'adapte au
budget de
chacun



Des services
utiles au
quotidien :

- Assistance 24h/24 et 7j/7
- Réseaux de soins
- Téléconsultation médicale



90%
de taux de
satisfaction
adhérent

(Baromètre annuel 2024 - 2027)

Excellent Trustpilot



picoty



Construisez votre
mix énergétique
avec Picoty



SOLAIRE
Étude / Installation /
Entretien



IRVE
Étude / Installation /
Supervision



HVO/BioGNV
Distribution :
Stations-service /
Privatif



En savoir plus **picoty.fr** ou **05 55 89 38 05**

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



ARISTARQUE 2020 - 4551, rue Montpelier 9 446 000 337.



Nos 20 000 collaborateurs se mobilisent chaque jour pour décarboner vos territoires, en **développant les énergies renouvelables et de récupération**¹.

Ce sont ainsi 4 millions de tonnes de CO₂ qui sont évitées chaque année².

Découvrez nos solutions sur notre site éco-conçu³ **dalkia.fr**

Pour décarboner
vos territoires,
**nous travaillons
aussi avec la nature.**



¹ Bois-énergie, thalassothermie, géothermie, etc.
En savoir plus : www.dalkia.fr/solutions/

² Source : EDF - Document d'enregistrement universel 2022, page 85, www.edf.fr/urd2022

³ www.dalkia.fr/sitewebeco/

L'énergie est notre avenir, économisons-la !